**Zeitschrift:** Revue de linguistique romane

Herausgeber: Société de Linguistique Romane

**Band:** 37 (1973) **Heft:** 147-148

Buchbesprechung: Chronique bibliographique

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

# NOUVELLES BRÈVES

COLLECTIONS.

Ont paru, dans les *Beihefte zur Zeitschrift für romanische Philologie*, Niemeyer, Tübingen:

- 136. André de Vincenz, Disparition et survivances du francoprovençal. La RLiR publiera un compte rendu de cet ouvrage.
- 138. Elisabeth Rudolph, Das finale Satzgefüge als Informations-komplex 1973, 152 p. A partir d'exemples de l'espagnol littéraire, l'auteur étudie les habitudes syntaxiques et les possibilités stylistiques des groupes de mots qu'on trouve le plus fréquemment en fin de phrase.
- 140. Wolf Dietrich, Der periphrastische Verbalaspekt in den romanischen Sprachen, 1973, 381 p. L'auteur retient un certain nombre de locutions verbales ayant rapport avec l'expression nuancée du temps (16 pour le portugais, 17 pour l'espagnol, 11 pour le catalan, 9 pour l'occitan, 10 pour le français, 5 pour le rhétoroman, 10 pour l'italien, 3 pour le sarde, 6 pour le roumain). Il étudie ce corpus à la lumière de ce qu'ont dit sur l'aspect les spécialistes de linguistique générale ou de linguistique propre à chaque langue. Il termine par une comparaison avec le système du latin et du grec.

Dans Romanistische Versuche und Vorarbeiten, Seminar der Universität Bonn:

- 45. Wolfgang Hilen, Sainéans und Gilliérons Methode und die romanische Etymologie, 256 p. Tableau très complet de deux attitudes face au problème de l'étymologie, avec mise en évidence des explications que chacune d'elles a permis d'entrevoir.
- 46. Ute Joppich-Hagemann et Ute Korth, *Untersuchungen zu Wortfamilien der Romania germanica*, 280 p. Étude sur six bases étymologiques germaniques et sur les résultats qu'elles ont produits dans les langues romanes : *amanevir* « préparer », *balt* « joyeux », *écot* « participation personnelle aux frais », *felon, tache* et surtout la famille de l'italien *balcone* et du français *balcon*.
- 47. Wolfgang Sykorra, *Friedrich Diez* Etymologisches Wörterbuch der romanischen Sprachen *und seine Quellen*, 272 p. Étude des étymologistes du xvie siècle jusqu'au xixe siècle qui ont précédé Diez et qui ont influé sur sa pensée et sur son travail. Chaque siècle est divisé par domaine linguistique.

Dans les Acta Universitatis Upsaliensis, Studia Romanica Upsaliensia, Uppsala:

- II. Margareta SILENSTAM, L'emţ loi des modes dans les propositions complétives étudié dans des textes français de la seconde moitié du XVIIe siècle, 155 p. Important corpus d'exemples du français classique analysés et classés. Comparaison avec le français moderne. Entre les deux stades, dans les énoncés positifs du moins, « c'est plutôt le subjonctif qui a élargi son domaine aux dépens de l'indicatif, de façon qu'il s'avère sans doute exagéré de parler, d'une façon générale, de la décadence progressive de ce mode ».
- 12. Ángel Crespo, Aspectos estructurales de El moro expósito del Duque de Rivas, 257 p.
- 13. Karl Johan Danell, L'emploi des formes fortes des pronoms personnels pour désigner des choses en français moderne, 78 p. En français moderne, 10 % des formes fortes du pronom personnel désignent une chose. Après avoir établi cette proportion, l'auteur étudie les emplois et les diverses causes : emphase personnification, besoin de clarté, etc.

La collection *Linguistische Arbeiten*, Niemeyer, Tübingen, se constitue rapidement : une dizaine de volumes en 1973 (cf. *RLiR* 37, 1973, p. 232) :

- 7. Rolf-Albert Dietrich, Sprache und Wirklichkeit in Wittgensteins Tractatus, VI + 216 p.
- 8. Gerhard Wahrig, Anleitung zur grammatisch-semantischen Beschreibung lexikalischer Einheiten, xvi + 190 p.
- 9. Hubert Lehmann, Linguistische Modellbildung und Methodologie, VIII + 104 p.
- 11. Rainer Wimmer, Der Eigenname im Deutschen. Ein Beitrag zu seiner linguistischen Beschreibung, 156 p.

Dans la collection Romanistische Arbeitshefte, Niemeyer, Tübingen:

- 4. Jörn Albrecht, Linguistik und Übersetzung, 1973, 113 p.
- 6. Horst Geckeler, *Strukturelle Semantik des Französischen*, 1973, 96 p. Étude des matériaux lexicaux utilisés par les familles sémantiques, d'après les théories actuelles de Greimas, Pottier, Baldinger, Coseriu, Dubois, Mounin, etc.

La collection *Initiation à la linguistique* des Éditions Klincksieck continue par le n° 3 de la série A : *La Grammaire* de M. Arrivé et J.-C. Chevalier. — Le titre porte en sous-titre *Lectures*; la préface cite M. R.-L. Wagner : « la lecture des comptes rendus est au moins aussi utile que celle du travail qui en a été l'occasion. » L'ouvrage est un ensemble de recensions et de réflexions de lecture qui commencent à Palsgrave, Vaugelas et la *Grammaire générale et raisonnée* de Port-Royal pour se terminer sur les travaux modernes de Greimas, Moignet, Dubois, les transformationnalistes et Benveniste. Analyses des travaux, commentaires d'extraits, exemples d'analyses remplissent 320 pages denses et d'une lecture « au moins aussi utile », parce que plus rapide, que les

milliers de pages des œuvres originales. Une petite encyclopédie, en somme, de la pensée des grammairiens.

La Commission royale belge de Folklore (Section Wallonne) publie Annuaire XVIII, 1966 (second fascicule). Roger Pinon, sous le titre Contributions folklore poético-musical de la Ville de Charleroi donne, en 220 pages, un avant-goût de ce que sera le dossier qu'il constitue depuis 35 ans, sur le chansonnier de Charleroi.

Dans la collection Folklore et Art populaire de Wallonie, paraît le volume 1 : R. Tirions, La saboterie dans le canton de Chimay, 86 p. + 23 planches.

#### RECUEILS COLLECTIFS.

Ont paru récemment cinq recueils de Mélanges :

Mélanges de linguistique et de philologie romanes dédiés à la mémoire de Pierre Fouché, Paris, Klincksieck, 1970, 263 pages. — A la suite de la bibliographie de Pierre Fouché, 21 articles, dont 3 de phonétique, 2 de grammaire, 13 de lexicologie et 3 de stylistique.

Omaggio a Camillo Guerrieri-Crocetti, nº 2 de Studi e testi romanzi e mediolatini, Genova, Bozzi, 1971, 510 pages. — La plupart des 16 articles traitent de l'édition critique de divers textes.

Estudos em homenagem a Cândido Jucá (filho), Rio de Janeiro, Simões, 255 pages. — 18 articles dédiés à M. C. Jucá, président de l'Académie brésilienne de Philologie et directeur de la Revista Filologica, en l'honneur du 50° anniversaire de son enseignement.

Studies in honor of Mario A. Pei, The University of North Carolina Press, 224 pages. — Quinze articles de linguistique (13) et de littérature (2) romanes, dont le plus grand nombre portent sur des problèmes d'ancien français.

Studia Iberica. Festschrift Flasche, Berne, Francke, 712 pages. — 54 contributions se rapportant aux langues et aux littératures espagnoles et portugaises.

## Périodiques.

La publication de J. Kramer, Etymologisches Wörterbuch des Gadertalischen (cf. RLiR 1971, p. 240) suit son cours. Les deux premiers fascicules comportaient chacun une lettre, A et B. En 1971, ont paru les fascicules 3 (C, D, E) et 4 (F, G, I); en 1972, le fascicule 5 (K, L, M). L'ouvrage semble donc avoir atteint la moitié de son programme.

Nouveau Glossaire nautique d'Augustin Jal, révision de l'édition publiée en 1848, La Haye, Mouton. — M. Mollat et la maison Mouton entreprennent une réédition du Glossaire nautique. Il ne s'agit pas de recopier le travail ancien. On annonce que, malgré quelques suppressions, « le nombre total des articles du Glossaire augmentera de 200 à 300 % ». Les introductions, la bibliographie occupent plus de 50 pages. A elle seule, la lettre A en occupe 52. Il ne nous reste qu'à souhaiter bon vent à cette entreprise.

Revue de linguistique romane.

REVUES.

La RLiR 1969 (p. 408) avait salué la naissance de la nouvelle revue Romanica, publiée à La Plata (Argentine). Nous avons reçu Romanica 2, 1969, qui constitue les Actes d'un Colloque international sur la latinité orientale; et Romanica 3, 1970, qui publie la correspondance, en français, de Hasdeu à Hugo Schuchardt entre 1874 et 1888; et H. Flasche, Problemas de estructura sintáctica que presentan las cartas de Hernán Cortés dirigidas a Carlos V, p. 141-161. — C. E. Quiroga Salcedo, Utz Schmidel: en la confluencia lingüística hispano-germana, p. 163-182.

Nous avons reçu le nº 3 du Cahier du Centre universitaire de la Réunion. Il est entièrement consacré à des problèmes linguistiques : M. Carayol et R. Chaudenson, Aperçu sur la situation linguistique de l'île Maurice, p. 45-81. — P. Celler, La situation de l'École élémentaire à la Réunion et les conditions actuelles de l'enseignement du français en milieu réunionnais, p. 83-134.

Philologica est une revue du Centre d'Histoire, de Philologie et d'Ethnographie de Craiovie, publiée par l'Académie de la République socialiste roumaine. La plupart des études rédigées en roumain sont suivies d'un résumé en français, ou en une autre langue romane. Notons, pour les romanistes, dans Philologica I (1970): I. Calotă et D. Ivănus, Recherches statistiques au sujet de la phsyionomie phonétique de la langue roumaine parlée, p. 37-84; pour les sociolinguistes, M. Petrișor, Le parler de Ciudanovița, p. 85-101. Matériaux linguistiques recueillis dans un village devenu un gros centre industriel. — Philologica II (1972) propose: G. Ivănescu, Histoire des parlers populaires et histoire des langues littéraires, p. 5-25. — T. Şandru, Une étude espagnole du XIXe siècle sur le roumain, p. 27-40. — De M. Petrișor, Considérations sur le lexique du parler de Hărman (département de Brașov), p. 41-71. — Deux articles de toponymie roumaine et d'autres articles moins linguistiques.

Les fascicules XIX et XX (tome V) des *Parlers et Traditions populaires de Normandie* (Imprimerie OCEP, 50-Coutances) ont publié 17 articles, dont 8 de dialectologie normande.

Une revue d'ethnologie régionale lance en 1973 son premier volume. Sous le titre *Le monde alpin et rhodanien*, elle couvre le sud-est de la France, la partie suisse du bassin du Rhône et les hautes vallées piémontaises (Chantemerle éditeur, 26110-Nyons).

Une nouvelle revue est née, le 1<sup>er</sup> janvier 1973 : *Degrés*, qui se qualifie de « revue de synthèse à orientation sémiologique ». Chaque fascicule semestriel porte un titre et la plupart des articles sont organisés autour de ce thème : le 1<sup>er</sup>, « l'œuvre ouverte » ; le 2<sup>e</sup>, « la notion de rupture » ; le 3<sup>e</sup> (juillet 1973), « la

notion de référent ». Cette revue se donne pour but « d'apercevoir chaque trimestre, le plus largement et le plus systématiquement possible, un débat *méta-phorique*, puisque fondé sur des analogies entre certaines catégories du savoir ».

G. TUAILLON.

DIVERS.

Französisches Etymologisches Wörterbuch. — Deux ans après la mort de Walther von Wartburg, les deux fascicules 137 et 138, parus en octobre 1973, reprennent la collection là où le maître d'œuvre l'avait laissée. Le fascicule 137 constitue la suite du tome 24 (seconde rédaction de la lettre A), de ACER à ADVENIRE; l'autre fascicule continue la publication des matériaux à étymologie inconnue.

Bibliographie du domaine portugais. — Sous le titre *Temas de Linguística portuguesa e românica*, M. de Paiva Boléo présente aux éditions de la Faculté des Lettres de Coimbra (1973) une bibliographie mise à jour de la linguistique portugaise, organisée autour des rubriques suivantes : 1º le portugais face aux autres langues romanes; 2º la formation de la langue nationale portugaise; 3º les atlas linguistiques; 4º portugais d'Europe, portugais des Açores et portugais d'Amérique; 5º les néologismes.

On peut aussi avoir un tableau intéressant de l'activité linguistique au Portugal, grâce à l'article du même auteur, paru dans le volume XV de la Revista portuguesa de Filologia, intitulé *Vida do Instituto de Estudos Românicos* (Coimbra 1973).

L'Atlante linguistico mediterraneo annonce la parution prochaine du premier volume et présente une carte spécimen : LE LOUP (le poisson dicentrarchus labrax). Toutes les côtes de la Méditerranée sont représentées, mais avec une densité variable, la plus forte étant réservée à l'Italie et la plus faible à la côte d'Asie Mineure et d'Afrique. Les côtes de la Mer Noire sont cartographiées avec l'ensemble méditerranéen et cinq points atlantiques, immédiatement à l'ouest du détroit de Gibraltar, se répartissent de la façon suivante : I au Portugal, 3 en Espagne, I au Maroc; deux autres points (l'un en Espagne et l'autre au Maroc) se font face de chaque côté du détroit et apportent des données très différentes, pour cette notion. L'ensemble des côtes et des îles est représenté par 165 points. Les problèmes de présentation ont été résolus de façon très satisfaisante grâce à un fond de carte qui utilise deux nuances de jaune pour le continent et ses frontières et deux nuances de bleu pour la mer, les côtes et les fleuves; sur ce fond bicolore les petits caractères de l'alphabet phonétique ressortent de façon suffisamment nette.

G. TUAILLON.

J. RICHARD. Entre aveu de mainmorte et aveu de bourgeoisie : trois textes bourguignons du XIIIe s. dans Mémoires de la Société pour l'Histoire du Droit et des Institutions des anciens pays bourguignons, comtois et romands, 30e fascicule (1970-1971), p. 259-265.

Cette étude juridique, historique aussi puisqu'elle démontre l'importance que les barons attachaient à défendre le ressort territorial de leurs justices et le caractère fragile de tels ressorts, intéressera également les linguistes. En effet, elle inclut (p. 263-265) la publication in-extenso de trois textes en langue vulgaire, deux de mai 1264 et une de juin 1266. Chacun sait combien les Archives départementales de la Côte-d'Or sont riches en textes dialectaux, français et francoprovençaux : les actes publiès par M. Richard sont une incitation à exploiter ce dépôt si important.

M. Gonon.

#### REVUE DES REVUES

Revue romane, publiée par l'Institut d'études romanes de l'Université de Copenhague. Akademisk Forlag, Copenhague. (Dernier compte rendu RLiR 34, 1970, p. 410-411).

Tome V, fascicule 2, 1970. — J.-Cl. Chevalier, L'histoire de la grammaire. Quelques ouvrages récents, p. 145-158. Comparaison des diverses attitudes proposées par des linguistes contemporains devant la Grammaire générale et raisonnée de Lancelot et Arnauld : Donzé y voit « un corps — un peu désarticulé de définitions plus ou moins cohérentes »; de cette hétérogénéité apparente, Foucault dit au contraire qu'« elle disparaît et devient cohérence rigoureuse si on se souvient que les différentes espèces de mots sont autant de manières de signifier ». Alors que Foucault se montre particulièrement sensible à l'articulation de la Grammaire et de la Logique, Chomsky propose un autre couple : Grammaire-Psychologie et donne ainsi une explication génétique du discours, « résultat d'une novation qui postule... une capacité créative... innée ». Dans cette perspective, l'apprentissage du langage et la pédagogie jouent un rôle important, car il faut chercher à « activer les principes innés ». Quand il s'agit de discours littéraire, l'apprentissage s'appelle la Rhétorique; aussi des ouvrages comme les Figures du Discours de Fontanier ont-ils sollicité l'attention et le commentaire des linguistes contemporains. — A. C. Murch, Couțles et reflets dans le théâtre de Robert Pinget, p. 159-172. L'auteur donne de ces concepts la définition suivante : « Le couple figure le lieu d'une séparation vainement refusée par le moyen du divertissement. Le reflet mime le vécu jusqu'à le faire sombrer dans l'irréalité. Couple et reflet sont les signes de la dépossession inscrite dans l'être-là des personnages. Le langage en est le lieu d'élection : il est verbiage. » — R. PITTELKOW, L'univers de la mort. Analyse structurale de « Monsieur Ouine», p. 173-204. « Cet article réalise une confrontation entre les formalisations que A. J. Greimas entreprend dans Sémantique structurale à partir des romans de

Bernanos, et les exigences de l'analyse concrète que pose l'étude d'un texte précis ». J. Schmitt Jensen, Observations sur le pronom « lui », p. 205-222. Établit les rapports entre article défini et adjectif possessif simple (la et ma) puis entre les deux formes de possessif (ma et mienne), puis entre deux tours équivalents (mien et à moi). L'auteur continue son analyse par le paradigme des formes disjointes du personnel et de l'ensemble des personnels régimes ; puis il montre le parallélisme entre lui, elle, eux, elles et les démonstratifs celui, celle, ceux, celles. Pour finir, l'auteur présente les règles d'emploi de ce paradigme. — K. Togeby, Danemarche et Danemark, p. 223-230. Au Moyen Age, on écrivait Danemarche: bien que toujours employé sans article, ce nom de pays devait être féminin, comme tous les autres noms de la série, terminés par -e. Nous disons aujourd'hui le Danemark, au masculin et sans -e. Ce changement est d'autant plus surprenant que la série des noms de nation au masculin est particulièrement courte : (le Portugal est le seul en Europe). L'auteur suit l'évolution des graphies dans les textes historiques et conclut que la forme médiévale était Danemarche, mais Danemark à partir de la Renaissance. Pour M. T., Danemark s'explique mal par la forme allemande, car l'explication ne s'appuie par sur des données historiques ; mais elle s'explique par la généralisation de la forme picarde Danemarque; à l'époque où cette forme apparaît, l'importance des Flandres donne une assise historique au changement. D'ailleurs la nouvelle forme apparaît dans des manuscrits bourguignons et les Flandres dépendaient alors du duc de Bourgogne. « Le passage de Danemarque à Danemark n'est qu'une régularisation orthographique ». — C. VIKNER, La syntaxe des noms d'îles en français moderne, p. 231-249. L'auteur essaie de mettre un peu de clarté dans cette partie de la syntaxe française qui lui « a toujours paru d'une complexité décourageante ». A son avis, il ne faut pas dissocier l'emploi de l'article et celui de la préposition : article zéro avec en : en Sicile; article défini avec à : à la Martinique. Il faut aussi avec Damourette et Pichon constater que les noms propres géographiques se divisent en français en deux classes : à Paris et en France et montrer que la syntaxe des noms d'îles est à cheval sur cette bi-partition. L'auteur étudie ensuite la syntaxe 1º des « îlesvilles »: a) Cuba, de Cuba, à Cuba, comme Paris, de Paris, à Paris (une seule exception Haïti); b) la Jamaïque, de la Jamaïque, à la Jamaïque, comme La Rochelle, de la Rochelle, à La Rochelle (quelques flottements pour à la ou en Martinique, explicables par le fait que la Martinique est aussi un département). 2º Des « îles-pays » : a) la Sicile, je viens de Sicile, en Sicile comme la France, de France, en France; b) le Groenland, du Groenland, au Groenland, comme le Maroc, du Maroc, au Maroc. L'article continue avec les noms d'îles plus compliqués : la Nouvelle-Calédonie et les noms géographiques formés avec île : l'île de Ré. A remarquer que les noms d'îles-pays de genre masculin neutralisent la bipartition des noms propres, car ils pourraient se classer aussi dans les noms de villes de genre masculin pourvus de l'article : Le Mans, du Mans, au Mans.

Tome VI, 1971. — D. Gaatone, Articles et négation, p. 1-16. Cet article traite de la dissymétrie que le français connaît dans l'emploi de l'article indéfini et partitif, selon que la phrase est affirmative ou négative: j'ai des amis, mais je

n'ai pas d'amis. M. G. détermine les conditions de cette dissymétrie : il faut que le substantif joue le rôle d'objet ou de sujet réel inversé; mais la fonction attribut impose l'article. (Il y a des fleurs, il n'y a pas de fleurs; ce sont des amis, ce ne sont pas des amis). Quant au sujet inversé, il entraîne des flottements : (dans laquelle ne se trouve pas DE mot de subordination; auxquelles ne correspondent pas des variations de signifié.) Cette suppression de l'article est une tournure si vivante qu'elle s'observe régulièrement après toutes les négations, même après sans que, même après ne... que (entre les deux termes), même dans un « contexte sémantiquement négatif » (cf. les intéressants exemples de la page 6). Le ne explétif appelle l'article (cf. ex. p. 7), ainsi que les semi-négatifs (bas p. 7). La recherche d'autres restrictions au non-emploi de l'article conduit l'auteur à analyser très finement des phrases comme on n'offre pas du sherry dans une coupe. Pour que le simple de soit possible, il faut que ce soit l'objet direct qui soit lui aussi nié et non pas simplement son entourage : circonstanciel ou qualificatif (cf. ex. p. 8-9). A la suite de ses judicieuses observations, l'auteur formule la loi « Tout se passe comme si de représentait une sorte de précédent quantitatif (de quantité nulle) du substantif objet direct ». M. G. a d'autant plus de mérite à avoir trouvé un ordre convaincant, que, dans son corpus d'exemples, les cas inverses ne manquent pas : il en explique quelques-uns, en trouvant toujours quelque chose de plus à dire que « l'usage est hésitant ». L'article se termine par des réflexions sur la nature de ce de : quantitatif ordinaire ou prédéterminant indéfini? — K. Holter, Meursault — personnage camusien à la Robbe-Grillet, p. 17-24. — K. Landschultz, Quantité vocalique en français — relations quantitatives des voyelles accentuées suivies d'une consonne fricative, p. 25-51. Étude de phonétique expérimentale sur les réalisations plus ou moins allongées des voyelles françaises. Il ne s'agit pas de véritables allongements vocaliques, mais de durées légèrement plus longues dans certains cas. Première observation : une voyelle ouverte est proportionnellement plus longue qu'une voyelle fermée, avec exception pour è plutôt bref pour son aperture et de  $\alpha$  et  $\delta$  plutôt longs pour des timbres assez fermés. Les fricatives sonores, surtout les chuintantes et nettement moins les bi-labiales, constituent un contexte allongeant pour la voyelle qui précède, surtout si celle-ci est accentuée, mais les inaccentuées également subissent un très léger allongement. — P. Skårup, Notes sur le texte du « Lai du Lecheor », p. 52-62. Le manuscrit unique qui conserve cette pièce, présente un texte joli mais infidèle. Sur un texte plus proche de l'original anglo-normand, a été exécutée une traduction norroise dont il ne reste que les 17 premiers vers. Mais ces vers, comparés au texte du manuscrit unique, permettent en quelques points de comprendre ce que devait être l'original. — E. Spang-Hansen, Le classement des formes de l'inversion du sujet en français moderne, p. 63-73. Aménagement de la terminologie tendant à un classement plus clair des divers cas d'inversion du sujet en français moderne. — N. Spence, La survivance des formes du nominatif latin en français. Fréquence ou analogie? p. 74-84. Se demander pourquoi de suer/seror c'est le premier (cas-sujet) qui a survécu dans sœur et que dans enfes | enfant, c'est le second (cas-régime); se poser la même question pour lerre/larron et traître/traiteur devant la survivance de larron et de traître,

c'est aborder un problème difficile, surtout si l'on veut trouver une explication générale unique et valable pour tous les cas. M. S. rappelle très judicieusement la formule « chaque mot a son histoire » de Gilliéron. Aussi est-il à l'aise à la fois pour admettre, dans le cas de certains mots, le bien fondé de l'explication générale de M. Mańczak par la fréquence d'emploi et pour adresser des critiques à cette explication qui n'est pas convaincante toujours. Sans vouloir lui donner une portée d'explication applicable à tous les cas, M. S. insiste sur la réfection analogique des paradigmes à radical unique, sans qu'on puisse — comme pour les verbes d'ailleurs — dire pourquoi le choix s'est porté sur tel radical plutôt que sur tel autre, d'autant plus que parfois les deux radicaux ont survécu, mais avec des sens légèrement différents : pâtre/pasteur rappellerait, dans cette perspective d'explication, dîner/déjeuner. — U. Trullemans, «A Reliquia » d'Eça de Queirós. Notes sur la structure d'un anti-roman picaresque, p. 85-113. — P. AAGE Brandt, Mode, textualité. Note sur la modalité romane, p. 145-168. L'auteur résume le résultat de son analyse en ces termes : « A partir de deux variabilités élémentaires, « effet de réalité » (caractérisant le texte enchâssé) et « effet performatif » (caractérisant le texte enchâssant), une variabilité quaternaire « intentionalis/imaginalis/intellectus/affectus » est canonisée, de sorte que le mode apparaît comme manifestation binaire de la quaternité. » — U. Maas, Le genre et le nombre en français. A propos du livre de Q. I. Mok, p. 169-190. Dans son livre, M. Mok affirmait que l'opposition du masculin-féminin est une opposition équipollente comportant deux termes marqués ». M. Maas s'en prend à cette assertion et à d'autres semblables qu'il trouve erronées, parce qu'elles reposent sur une « séparation insuffisante entre critères sémantiques et formels ». — P. MAD-SEN, Deux ou trois perspectives d'une science de la littérature. Pour une idéo-linguistique, p. 191-202. L'idéo-linguistique est une discipline qui a pour objet « la manifestation langagière des structures idéologiques ». Les branches principales en sont la sémantique structurale et l'analyse structurale du récit. — O. Mør-DRUP, Quelques observations sur « comme », p. 203-218. Les propositions introduites par comme sont au mode indicatif et elles peuvent avoir trois valeurs : comparaison, cause, temps. Mais il serait faux de croire que les trois valeurs entrent indifféremment dans le même moule syntaxique; la fine analyse de M. M. nous le fait bien voir. Comme causal précède toujours la principale ; comme temporel ou comparatif peut la précéder ou la suivre. La comparative antéposée commençant par comme obéit à un certain nombre de restrictions : ce sont de courtes formules, contenant souvent un personnel neutre le, y, et construites autour d'un verbe d'opinion le plus souvent Comme le disait X, comme il fallait s'y attendre. Ces propositions peuvent entrer en incises dans la principale ou la suivre, sans qu'on puisse dire quelle est la position la plus normale. Les propositions comparatives plus développées suivent la principale et l'auteur analyse les habitudes de la langue, p. 214-217. Dans les causales, toujours antéposées, l'emploi des temps est assez variable. Dans les temporelles au contraire, l'imparfait est presque constant, de plus le verbe est le plus souvent un verbe de mouvement et les indications de lieu jouent un rôle important. Les causales obéissent à une restriction de place dans la phrase; libres sur ce point, les temporelles

présentent des restrictions portant sur le sens et le temps du verbe. — H. Nor-DAHL, Variantes chiasmiques. Essai de description formelle, p. 219-232. L'analyse va plus loin que la simple définition fondée sur le dessin de la lettre grecque chi, dont les deux jambes constituent le symbole du croisement ; beaucoup plus loin. L'auteur propose 4 sortes d'analyse : l'analyse fonctionnelle permet de distinguer les chiasmes rhétoriques, grammaticaux et sémantiques; une analyse relationnelle distingue les chiasmes syntagmatiques, lexicologiques, propositionnels et bi-séquentiels ; une analyse formelle distingue l'identité absolue, partielle ou catégorielle; enfin une analyse positionnelle tient compte des positions symétrique, centrale et périphérique. Ainsi l'exemple Nouvel amour, chagrin nouveau est un chiasme rhétorique (fonction), syntagmatique (relation), à identité partielle (forme), et central (position). L'auteur donne un grand nombre d'exemples ainsi systématisés, puis un tableau des chiasmes réalisés dans la langue française. Et il souhaite que « toute étude sérieuse de l'organisation séquentielle de la phrase française » réserve « un chapitre à part aux variantes chiasmiques, qu'elles véhiculent une fonction grammaticale concrète, qu'elles soient un moyen discret d'indiquer de fines nuances sémantiques, ou qu'elles aient la fonction — aucunement négligeable — d'apporter un élément d'élégance ou de musicalité». — E. Nørreslet, Analyse de «Bel-Ami», p. 233-242. La structure de ce roman se révèle dans «l'idée du miroir » qui permet au lecteur de ne plus voir, dans ce roman, « un assemblage de micro-univers indépendants les uns des autres » mais « un tout cohérent ». — E. Schøller, Cuvinte si expressii obscene în limba româna, p. 243-252. Voir suite dans le nº suivant de RR. — K. Togeby, Le mécanisme de l'inversion du sujet, p. 253-258. Article-discussion à la suite de l'étude de M. Spang-Hansen (cf. plus haut dans ce compte rendu). M. Togeby préfère l'appellation d'inversion pronominale à celle d'appellation d'inversion complexe pour des phrases comme Pierre viendra-t-il?, car elles sont de même nature que cette phrase, simple et non transformable : Viendras-tu? De plus M. Togeby insiste sur l'importance du mot qui précède le verbe et qui provoque l'inversion. « Car, chose curieuse, on constate que l'inversion du français moderne obéit toujours, malgré certaines modifications, au même principe que celle de l'ancien français ». L'article continue par l'analyse des cas : « Place vide devant le verbe »: étaient présents X, Y, et Z, objet antéposé, attribut antéposé, complément adverbial avec inversion obligatoire, complément adverbial avec inversion facultative. — M. Ulleland, Grammatica generativa e grammatica italiana, p. 259-273. Ce n'est pas un mince éloge que l'auteur de cet article adresse à Norma Costabile, pour son livre Le strutture della lingua italiana. Grammatica generativo-trasformativa (Bologne 1967), quand il déclare que l'exposé de ses idées est si clair et si simple (du fait notamment de l'explication minutieuse de chaque symbole) que l'œuvre devient lisible même pour ceux qui ne sont pas imbus (? imbevuti) de transformationalisme. La clarté permettant la discussion critique, M. U. présente des réserves et propose des solutions de rechange. La première critique porte sur l'identité des deux types de passé composé (l'un construit avec être, l'autre avec avoir). Ils ne sont pas de structure équivalente, comme le dit N. Costabile. M. U. propose de voir, dans les passés composés construits avec être, le résultat d'une transformation à partir d'une base simple et, dans les autres passés composés, le résultat d'une transformation à partir d'une base double. Une autre critique porte sur l'emploi du concept «Objet», et sur la définition des deux classes de verbes, transitifs et intransitifs. Mais M. U. se défend contre l'impression qu'il pourrait donner, de dénier tout intérêt à la grammaire transformative, qui «apportera une contribution importante à la linguistique».

Tome VII, 1972. — R. BAUM, Teoria lingüística y gramática española (observaciones acerca de un 'Proyecto de gramática' de principios del siglo XX), p. 1-16. Il s'agit de l'analyse d'un manuscrit anonyme datant des années 1900-1910 et découvert dans la Bibliothèque Menéndez y Pelayo. Ce Proyecto de gramática repose sur une linguistique de la parole et frappe par sa modernité. Son intérêt dépasse largement la grammaire espagnole, car la pensée de cet auteur inconnu du début du siècle se rapproche des développements les plus récents de la linguistique. — K. G. LARSEN, L'art du portrait dans « Les Oraisons funèbres », p. 17-25. « Dans l'oraison funèbre s'opère..., entre le portrait littéraire et l'art de la prédication, une synthèse où la caractérisation individuelle se trouve subordonnée aux exigences didactiques de l'épopée chrétienne ». — O. W. Ras-MUSSEN, La signification de l'adjectif « pâle » dans « Madame Bovary », p. 26-31. Les adjectifs « blanc » et « pâle » possèdent souvent les mêmes valeurs symboliques : d'une part la décomposition et la mort, mais aussi la pureté, l'innocence et la jeunesse. Mais, dans 45 contextes, « pâle » est seul possible : il confère aux notations d'autres couleurs, les connotations réservées au « blanc ». Dans le déroulement du récit, c'est la partie négative du double symbole qui finit par l'emporter. — E. Schøller, Cuvinte si expressi obscene în limba româna, p. 32-67 (cf. RRo 1971, p. 243). Les mots et les tours obscènes du roumain sont décrits dans cette longue étude, sans complaisance et sans pudeur, toutes deux étant morbides et non-scientifiques. Le corpus, surtout oral, est établi par une enquête sur le roumain parlé dans la région de Bucarest : les informatrices ont été nettement moins nombreuses que les informateurs ; ceux-ci ont un minimum d'éducation et emploient les mots étudiés dans des conversations banales ou vulgaires. L'enquêteur a évité les mots argotiques, faubouriens et tziganes : en somme de la langue vulgaire moyenne, sans recherche de verdeur excessive et artificielle. L'auteur termine en affirmant sa conviction que le roumain possède un vocabulaire particulièrement développé en ce domaine. — M. Toussaint, Vingt ans après ou Gustave Guillaume et la neurolinguistique analytique, p. 68-89. Article d'épistémologie, non de polémique, ces vingt pages présentent une critique rigoureuse de certaines analyses fondées sur le système psychomécanique, non pas parce que ce système est entièrement erroné, mais au contraire parce qu'on l'a appliqué trop mollement. Guillaume lui-même a commis quelques infractions, lors de l'établissement du système verbo-temporel. Quant aux guillaumiens, en général trop prudents, ils ont souvent délaissé le concept de temps opératif, alors que « la seule position saine était au contraire de l'introduire partout ». Ces faux-pas s'expliquent par le caractère dualiste de la pensée guillaumienne, en partie idéaliste par ses images mentales et en partie matérialiste par la notion

de temps opératif qui lui faisait dire : « il faut du temps pour penser, comme il faut du temps pour marcher ». M. T. propose un dépassement dialectique de la psychomécanique guillaumienne, la neurolinguistique analytique, qui a pour but : 1º de critiquer les modèles pour qu'on ne soit pas amené à utiliser des « modèles qui sont des modèles de rien »; 2º de chasser les métaphores et les images mentales qui instituent un écart entre la description et la réalité objective; 3º d'établir un modèle linguistique qui soit un modèle d'une réalité, c'està-dire de la réalité cortico-cérébrale. Lecture tonifiante que ces réflexions inspirées par un rigoureux matérialisme appliqué à un objet scientifique, à qui on applique encore des descriptions entachées de mentalisme. — R. Andrianne, Soleil, Ciel et Lumière dans « L'Étranger » de Camus, p. 161-176. Analyse de trois notions qui sont ressenties comme agressives. — G. Boysen, Je ne sache pas que..., p. 177-185. Cette tournure est la seule dans laquelle un subjonctif en proposition principale n'est ni volitif, ni hypothétique. Les autres langues romanes ignorent cet emploi du subjonctif. Est-ce vraiment un subjonctif? Certains linguistes parlent d'indicatif second et les auteurs qui ont l'audace de le mettre au pluriel écrivent d'ailleurs nous ne sachons pas que. Exposé des restrictions syntaxiques frappant ce tour. Réflexions sur l'incorrection ou du moins la quasiimpossibilité de je ne sais pas que, alors que je ne savais pas que et il ne sait pas que sont ordinaires. Rappel des explications diachroniques et précisions sur la genèse de la tournure. Parmi les restrictions syntaxiques, il faudrait ajouter que cette principale ne peut pas se transformer en subordonnée : il sait peut devenir je crois qu'il sait, je me demande s'il sait; je ne sache pas que est rebelle à ces transformations. Du point de vue socio-linguistique, il convient de préciser qu'il n'y a sans doute pas 25 % des Français dont le français est la langue maternelle, qui se servent de ce tour, et qu'il n'y en a peut-être pas 50 % qui le comprennent vraiment. C'est une fleur de serre. — P. V. Cassano, La [b] del español del Paraguay, en posición inicial, p. 186-188. La prononciation fricative du b à l'initiale dans l'espagnol du Paraguay semble due à une influence du substrat guarani, qui autrefois écrivait mb dans les emprunts à l'espagnol (mbaricá pour bórrica), parce que ce parler amérindien ne connaît un b occlusif que dans le groupe mb. En dehors de cette position, il ne connaît que des b fricatifs qui se sont étendus aux b initiaux de l'espagnol parlé sur les terres à substrat guarani. - J. Geninasca, Notes pour une analyse structurale du premier chant de la « Divine Comédie », p. 189-203. — G. GENOT, Le récit (du) déclassé, p. 204-232. — P. GIBELLINI, Droit et philologie: L'ordre des laisses dans l'épisode de la colère de Ganelon dans la « Chanson de Roland », p. 233-247. Dans le récit de la désignation du messager auprès du roi Marsile, tel que le rapporte le manuscrit d'Oxford, Ganelon semble, selon l'expression de Bédier, « (crier) avant qu'on l'écorche », c'est-à-dire avant d'être désigné officiellement par Charlemagne. Les manuscrits anti-oxfordiens  $\beta$  établissent un autre ordre des laisses qui ne comporte pas cet inconvénient. M. G. montre, par une analyse précise et convaincante des vers 192-278, que l'assemblée des Francs n'était pas un simple conseil autour de Charles, mais qu'il avait voix délibérative. Franceis se taisent (v. 217 ou v. 263) signifie que la proposition est rejetée. Au contraire, le vers 278 Dient Franceis: — Car il le poet ben faire! équivaut à l'adoption de la proposition faite par Roland. Ganelon a donc été choisi par ses pairs délibérant en assemblée, sur l'ordre de Charles: Car m'eslisez un barun de ma marche (v. 275). Ganelon ne crie donc pas avant qu'on ne l'écorche. De cette analyse il ressort que la nouvelle organisation du récit dans les manuscrits anti-oxfordiens s'explique par une ignorance des règles du droit germanique ancien qui donnait aux barons plus de pouvoirs que n'avaient les conseillers d'un monarque absolu. — F. M. Jenkins, Encore le cas de deux ou plusieurs adjectifs épithètes postposés, p. 248-253. En complément d'un article de E. Spang-Hansen, publié dans la Revue Romane 1967, p. 61-68, M. J. cite de nombreux cas de qualification multiple qui compliquent un peu la classification proposée. — H. P. Lund, Une trahison de la lettre. Essai sur « La Gloire » de Mallarmé, p. 254-280. — W. Mánczak, La disparition de arat du dacoroumain, p. 281-284. En dacoroumain, arat (< ARAT(R)UM) a été remplacé par le mot slave plug. MM. Rosetti et Iordan donnent du slavisme une explication extra-linguistique: la chose plus moderne a apporté le mot slave. M. Coseriu pense à une explication par conflit homonymique car le mot arat survit en macédoroumain, dans un système où les formes verbales n'entrent pas en conflit homonymique avec le substantif. M. M. présente, à l'explication strictement linguistique de M. Coseriu, des objections tirées de faits pris à d'autres langues européennes. S'il m'est possible d'ajouter un mot au débat : les deux explications sont-elles à ce point exclusives l'une de l'autre ? — H. NORDHAL, La pire riens qui soit c'est male famme, p. 285-296. Il s'agit d'un article de syntaxe sur l'emploi du mode en ancien français, dans les propositions relatives dont l'antécédent est modifié par un superlatif, et d'une comparaison avec un article traitant du même sujet en français moderne. Dans les propositions de ce type, aussi bien en ancien français qu'en français moderne, l'emploi du mode est lié à d'autres caractéristiques de la proposition relative que l'auteur appelle les « facteurs explicitants »: 1º nature du verbe: être, avoir, connaître, savoir, pouvoir; 2º existence de mots associés au verbe : jamais ou onques, mots à valeur restrictive. Ces « facteurs explicitants » accompagnent le mode subjonctif, ils en facilitent l'emploi. Les deux corpus ont un volume égal : 209 cas en français moderne, 206 en ancien français, les exemples de subjonctif sont plus nombreux en ancien français, 85,9 %, au lieu de 75,1 % en français moderne. L'accompagnement d'un facteur explicitant est constant, 88,1 % en ancien français et 89,8 % en français moderne, ce qui est une différence non significative. L'efficacité du « facteur explicitant » ne laisse entrevoir qu'une seule différence : le verbe pouvoir est plus souvent à l'indicatif en ancien français et plus souvent au subjonctif en français moderne. Si le français moderne emploie plus souvent l'indicatif, c'est qu'il dispose d'un répertoire varié de propositions dépourvues de « facteurs explicitants » : 42 exemples contre 5 en ancien français. Cette confrontation diachronique de deux sous-systèmes est exemplaire par sa rigueur méthodologique et intéressante par les résultats mis en parfaite lumière. — Dans ses comptes rendus, ce fascicule publie la soutenance de thèse de G. Boysen, sur un sujet de syntaxe française, Subjonctif et hiérarchie: analyse de J. Schmitt-Jensen, critiques de C. Vikner, de Nøjgaard, de P. Spore et de K. Togeby avec,

chaque fois, la réponse de G. Boysen. Cela représente une large anthologie des positions linguistiques sur le problème du subjonctif en français (p. 297-331, en petits caractères).

G. TUAILLON.

Revue Roumaine de Linguistique, Académie de la République socialiste de Roumanie. (c. r. antérieur dans RLiR 36, 1972, p. 406-417; nous rappelons ici notre règle pour la recension des revues : ne rendre compte que des articles de linguistique romane).

Tome XVII, année 1972. — V. Drimba, Miscellanea Cumanica (IV). A propos de quelques devinettes du « Codex Cumanicus », p. 3-21. — J. Anderson, Remarks on the Hierarchy of Quasi-Predications, p. 23-44, p. 121-140, p. 193-202 et p. 319-335. — L. Theban, Transitivité sémantique et voix syntaxique en roumain, p. 45-61. Réflexion aboutissant à une distinction claire de deux notions que l'on a tendance à désigner du même terme de « transitivité ». Pour l'auteur, il est important de distinguer deux niveaux d'emploi : la sémantique et la syntaxe. Du point de vue sémantique, le roumain ne possède que deux verbes intransitifs : a fi «être» et a avea «avoir» ainsi que leurs synonymes. Ces deux verbes ne produisent pas une mutation dans l'ordre des choses, ni un changement qui laisse des traces sur les actants: ils sont donc intransitifs sémantiquement. Du point de vue de la syntaxe, ce que la grammaire traditionnelle appelle « transitivité » désigne la possibilité, pour un verbe, d'être conjugué à l'actif et au passif; et M. T. note que des linguistes roumains ont de ce point de vue reconnu au verbe a avea, « avoir », un contenu transitif très marqué. Pour sortir de cette situation amphibologique, M. T. propose très judicieusement de distinguer les deux niveaux, de conserver les termes de transitivité et d'intransitivité pour la sémantique et d'appeler « complémentabilité », la traditionnelle transitivité syntaxique. Ainsi le verbe a avea est un verbe « intransitif complémentable ». — W. Forner, Genitiv und Adjektiv, p. 63-74. — M. Cârstea, Ancora su alcuni costrutti « verbo + verbo all' infinito » nell' italiano contemporaneo, p. 75-90. Examen des transformations que peuvent subir les deux constructions : Vedo partire il treno, Faccio legere il giornale a Giovanni. La première tournure n'est pas exactement équivalente de vedo il treno che parte ni de vedo che parte il treno. Les transformations de la tournure infinitive montrent que le substantif il treno est essentiellement objet (accusativo); le remplacement par un pronom personnel le prouve: lo vedo partire et surtout sto per vederlo partire. L'adjonction d'un objet direct à l'infinitif peut se faire directement, sans aucune transformation : lo vedo ancora sporgere in avanti la grande testa bruna; mais, dans ce cas, l'objet du premier verbe peut passer « au datif » : gli avevo sempre sentito usare con noi questo tono, ou avec un substantif : questo discorso l'ho sentito già fare a più di uno di noi. Cette dernière transformation peut créer des amphibologies, si l'infinitif se construit lui aussi avec a, comme dare, scrivere. Cette amplification de la tournure de base présente un cas intéressant : l'objet de l'infinitif est aussi sujet du verbe principal. Dans ce cas, les formes pronominales ne distinguent pas l'accu-

satif du datif; l'italien exprime alors l'agent de l'infinitif par le groupe da + substantif. L'auteur étudie ensuite d'autres transformations possibles, mais de moins grande occurrence. A partir du paragraphe 12, l'auteur compare la construction des infinitifs factitifs (ou causatifs) derrière fare et lasciare avec la construction derrière les verbes de sensation. Il note des différences entre les constructions de fare et celles de lasciare, du moins dans la langue parlée qui admet, avec ce dernier verbe, une construction directe. — A. Rosetti, Dr. Sat, alb. fshat « village », p. 91. Ces deux mots dérivent du latin Fossatum et font partie des mots latins communs à l'albanais et au roumain, «et qui sont spécifiques de la civilisation balkanique ». — W. Nemser et I. Vincenz, The indeterminacy of semantic interference, p. 99-120. — J. Mathé et P. Schveiger, Antonymy conversivity and synonymy — homonymy in the grammar of language, p. 141-158. — D. Gămulescu, Notes d'étymologie bulgare (Contribution à l'étude de l'influence roumaine), p. 159-165 — M. ILIESCU, Addenda frioulanes au REW, p. 185-191. Compléments lexicologiques au REW. et aux notes de lexicologie romane qui terminent les articles du FEW. M<sup>me</sup> Iliescu bouche, pour une centaine de termes, les lacunes que présentent ces deux ouvrages généraux, pour la langue rhétoromane, trop souvent oubliée dans les confrontations étymologiques. — C. Maneca. La fisionomia lessicale comparata del rumeno e dell'italiano, p. 203-216. Base théorique de cette étude : la physionomie réelle du lexique ne doit pas être un peu trop simplement établie sur la qualité du nombre total des mots, mais elle doit tenir compte de la fréquence d'emploi. Corpus pour les calculs : 50 000 mots dans chacune des deux langues, pris, par groupe de 1 000, à cinquante œuvres diverses mais comparables d'une langue à l'autre. Ces deux corpus permettent entre autres choses d'établir que le fonds latin représente 14,92 % du vocabulaire roumain et 25,78 % de l'italien ; en faisant intervenir la fréquence d'emploi de ce vocabulaire d'origine latine, on obtient 61,53 % pour le roumain et 72,77 % pour l'italien : sans entrer dans le détail des calculs sur la fréquence moyenne, on voit que le roumain possède un fonds latin moins riche que l'italien, mais qu'il utilise plus couramment ce vocabulaire latin de base. Dans son étude sur l'ensemble des étymologies, l'auteur aboutit aux deux conclusions suivantes : en roumain, le vocabulaire est plus hétérogène qu'en italien; le vocabulaire italien peut se caractériser par l'importance des emprunts au latin savant, le roumain par l'importance des emprunts au français. Les créations lexicales ont à peu près la même importance dans les deux langues (un gros quart du vocabulaire); mais le roumain procède plutôt par changement de fonction et l'italien pratique plus fréquemment la dérivation. — I. VINCENZ, La sémantique des dérivés à préfixes et des composés dans le roumain contemporain, p. 217-236 et p. 295-317. Établissement des règles de transformation qui rendent compte de la formation d'une masse lexicale importante de dérivés répartis en deux classes selon un critère graphique : écriture en un seul mot ou emploi du trait d'union. La première classe est à son tour divisée en deux sous-ensembles, selon la nature du premier élément qui peut ne pas être un mot proprement dit (a, infra, mono) ou qui peut être un mot à lui seul ou une forme proche d'un mot (arterio, dans arterioscleroză). Ensuite l'auteur étudie la valeur sémantique de

chacune des structures qui ont généré les dérivés, d'après les quinze règles de transformation établies. Elle finit l'article par quelques réflexions sur les avantages et les inconvénients des méthodes adoptées. — M. Cârstea, Sulla generazione dell'infinito retto da aggetivi, p. 237-260. L'ellipse d'une proposition relative dans laquelle l'adjectif est prédicat permet de simplifier la formulation des restrictions sélectives entre adjectifs et substantifs. Si la grammaire générative a établi sur ce point des règles syntagmatiques claires, le problème du complément de l'adjectif reste assez délicat. Car pour ce qui est du complément et notamment de l'infinitif complément, ce n'est pas du substantif que l'adjectif se rapproche, mais du verbe. Cet article le montre très clairement avec des exemples italiens qui permettent de conclure que les compléments prépositionnels des adjectifs obéissent aux mêmes règles que celles qui caractérisent les compléments verbaux. — S. Reinheimer-Rîpeanu, Suffixe zéro, p. 261-269. L'auteur cherche à utiliser très rigoureusement la méthode synchronique dans l'étude de la formation des mots. Si toute chronologie est rejetée, il n'existe plus d'antériorité ou de filiation entre les différents mots de la famille ; on a même intérêt à ne plus employer le terme de famille de mots qui porte en lui des relents de filiation et donc de diachronie, mais il faut, comme le fait très justement l'auteur, parler de paradigme lexical et se contenter d'étudier les rapports qu'entretient chacune des unités du paradigme avec l'élément constant de ce paradigme, la racine. L'auteur distingue, comme éléments pouvant s'associer à la racine, les dérivatifs (à valeur strictement lexicale) et les flexifs (éléments indiquant des catégories grammaticales). Le dérivatif, qu'il soit nominal ou verbal, peut être zéro : rouge et rougir ont des flexifs nominaux et verbaux et n'ont pas de dérivatif (ou ont un dérivatif zéro); rougeoiment et rougeoyer ont des flexifs qui suivent des dérivatifs différents de zéro. Par sa rigueur méthodologique, ce travail est une intéressante contribution à l'étude synchronique du lexique. Pour montrer tout l'intérêt qu'on a pris à cette méthode rigoureuse, qu'il nous soit permis de poser une question pour terminer : « peut-on parler de flexif nominal zéro, au masculin singulier par exemple, dans un mot comme cri face à crier »? — A. Rosetti, Sur la nature de la syllabe, p. 271. — G. Francescato, A propos de l'unité du « rhétoroman », p. 273-282. Réponse à un article de J. Kramer, Gibt es eine rätoromanische Sprache, RRL XVI, 1971, p. 189-201, dont la RLiR 36, 1972, a rendu compte, p. 414-415. M. Kramer a proposé d'appeler rhétoromans les seuls parlers romans des Grisons et de rattacher les parlers frioulans et dolomitiques à l'italo-roman, parce qu'ils seraient les buttes-témoins conservant un état ancien des parlers de la vallée du Pô. A cette thèse, M. Francescato oppose celle-ci : il n'existe pas de langue rhétoromane unitaire, mais, trois domaines ladins qui ont entre eux une grande affinité, plus d'affinité en tout cas qu'avec les voisins italo-romans. Voici rassemblées succinctement les erreurs, les lacunes ou les faiblesses que M. F. trouve dans l'argumentation de M. K: il est faux de dire que les Frioulans se sentent linguistiquement des Italiens et que les Ladins des Dolomites n'ont aucune possibilité de faire connaître leur opinion linguistique. Les bases lexicales sont par trop insuffisantes; quelques exemples morphologiques sont erronés. Aucune référence n'est faite aux recherches phonologiques qui limitent le nombre inévitablement important des différences phonétiques. Il y a entre les Grisons, le Frioul et les parlers ladins des Dolomites des innovations communes qui n'appartiennent à aucun dialecte de la vallée du Pô. L'opposition langue/dialecte est un instrument un peu grossier pour cerner la réalité linguistique, qu'on ne peut plus aujourd'hui étudier sans faire intervenir la diglossie apportée par divers plurilinguismes. — F. Sădeanu, La estructura etimológica del vocabolario jurídico, reflejo de la historia en rumano y español, p. 289-294. Une précédente étude de M. Maneca, publiée dans ce tome de la RRL, a prouvé de façon numérique, que le vocabulaire roumain était plus hétérogène que celui des autres langues romanes, de l'italien du moins. La partie juridique du vocabulaire roumain ne répond pas ou ne répond plus très exactement à cette définition. Cet article de lexicologie statistique, fondée sur 242 termes juridiques, montre que roumain et espagnol ont des mots qui se correspondent entre eux, dans 86 % des cas : il s'agit soit d'emprunts au latin savant, soit d'emprunts à d'autres langues romanes, soit de formations romanes communes. Les emprunts au latin représentent 70 % des 242 termes. Mais les ressemblances actuelles masquent des différences historiques : les « cultismes » d'origine latine ont pénétré dans la langue espagnole, depuis le XIIe siècle; en ancien roumain, les termes juridiques étaient rares ou consistaient en emprunts au slave, au grec ou au turc. Depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, cette partie du vocabulaire roumain s'est rapidement romanisée, au point d'être aujourd'hui très comparable au vocabulaire espagnol : les 14 % de non concordances tiennent au fait que l'espagnol a des emprunts ou des formations lexicales qui lui sont propres, alors que le roumain a emprunté un terme à une langue romane (souvent le français) qui divergeait de l'espagnol. L'ancienneté des termes juridiques en espagnol a néanmoins provoqué des rayonnements de sens ignorés du roumain. — R. Mihailà, A note on the deep structure of the romanian noun group (noun + adjective), p. 337-344. — J. Kra-MER, Abbozzo di una fonematica del sursilvano letterario, p. 345-357. Cette étude s'inscrit dans la suite de l'« esquisse » que Mme Iliescu a publiée dans RRL 14, 1969, p. 273-288, à partir des dialectes frioulans parlés en Roumanie. Fondée sur un corpus assez large, que l'auteur indique au départ, cette étude permet d'établir le système phonologique du sursilvan. Du point de vue consonantique : trois paires d'occlusives (p, b), (t, d), (k, g); trois paires de constrictives (f, v),  $(s, z), (\varepsilon, j)$ ; des consonnes non associées en paire, (m, n, y, l, r, l) et la laryngale h): rien de très original jusqu'ici. La zone des affriquées (mi-occlusives) est plus complexe: l'auteur signale quatre phonèmes que nous transcrivons en alphabet Rousselot-Gilliéron : ts,  $t\varepsilon$  et de la paire (k, g) à moins que ce ne soit (t, d). Ce signe (c surmonté de deux accents) est décrit par Mme Iliescu « comme une affriquée médiopalatale sourde, dont le point d'articulation est habituellement le centre du palais, présentant des variations légères vers les alvéoles... très semblable au [k'] du roumain *chiar* ». M. Kramer dans sa note 12, développe l'affriquée en (t + cavec accent souscrit) : il s'agirait donc ici d'une de ces « variations légères vers les alvéoles ». Ce sont des détails phonétiques, et des variations articulatoires fort communes, notamment en français populaire (cinquième, cintième). Mais ces ressemblances phonétiques entre affriquées et occlusives dentales ou palatales imposent qu'on recherche des oppositions pertinentes entre les deux séries. Ici une seule opposition est notée entre affriquée médio-palatale sonore et l'occlusive palatale (ou vélaire) sonore (p. 349, § 14). Des oppositions entre les affriquées et les occlusives, qui du point de vue phonétique forment le premier élément de l'articulation, permettraient de mieux établir l'existence du phonème affriqué. Le système vocalique est à quatre degrés d'aperture et cela est caractéristique des langues romanes occidentales; ce système de sept voyelles n'est complet qu'en syllabe accentuée; en syllabe inaccentuée, il se réduit aux trois timbres extrêmes. — A. Niculescu, Uno studio sulla versificazione romena: risultati e prospettive, p. 359-365. Dans ces quelques pages, M. N. insiste surtout sur la liaison étroite entre système métrique et système linguistique : le mètre doit être décrit linguistiquement. Ce rappel de vérités essentielles est adressé aux métriciens sollicités par les études de métrique comparée, à l'échelle européenne notamment. Même s'il y a effectivement influence d'une métrique de telle nation sur la poésie écrite dans une autre langue, il ne suffit pas d'accumuler les points des ressemblances, il faut étudier avant tout, l'adaptation linguistique dans le nouveau système. — Z. Szabó, New studies in text-theory, p. 367-373. -A. NICULESCU, Observations sur les structures du genre humoristique en italien, p. 389-405. Les mots d'esprit appartiennent aux structures superficielles de la langue et constituent un problème de compétence et de contenu. A partir d'un corpus de mots d'esprit italien, l'auteur classe les faits en trois catégories : a) effet appuyé sur des interprétations linguistiques sémantiques; b) effet appuyé sur des opérations linguistiques relatives à des codes extralinguistiques; appuyé sur des opérations cognitives plus ou moins relatives à des codes extralinguistiques. — A. Giurescu, El método transformacional en el análisis de los nombres compuestos del español moderno, p. 407-414. Classe les noms composés de l'espagnol en trois catégories et établit les règles transformationnelles qui permettent aux deux éléments associés de constituer un nouveau signe. Chaque classe obéit à une formule générative qui lui est propre. — R. Lass, How intrinsic is Content? Markedness, Sound Change, and « Family Universals », p. 415-440. — A. BIDU-VRĂNCEANU, Modalités d'analyse structurale du lexique : les noms de parenté, p. 441-454. Le champ sémantique se délimite clairement par les notions de parenté naturelle par le sang et de parenté sociale par mariage. Le paradigme lexico-sémantique qui couvre ce champ forme un corpus de 50 termes que l'auteur traite à l'aide de différents instruments d'analyse qui lui permettent de distribuer les sèmes de chaque terme en deux tableaux, l'un pour la filiation directe, l'autre pour la filiation sociale. L'auteur avait, dans le précédent no de la RRL, appliqué une méthode d'analyse structurale à un autre paradigme lexico-sémantique : les noms de couleurs. Au terme de ces deux études, également structurales, l'auteur déclare que, pour « l'application des mêmes principes méthodologiques d'un sous-ensemble lexico-sémantique à un autre... les possibilités en sont réduites ». — L. FARKACH, Les phénomènes de stéréotypie, dans le langage scientifique. (Sur un corpus contemporain, en langue russe), p. 455-466. — P. V. Cassano, The Application of a Dating Hypothesis to two Sibilants of the Spanish of the Honduras Borrowed from Nahuatl, p. 467-470. A partir d'une comparaison des articulations sourdes : alvéolaires, palatales et affriquées de l'ancien espagnol et du parler indien d'Amérique Centrale, le nahuatl, l'auteur explique la forme que revêt aujourd'hui telle articulation amérindienne dans les emprunts de l'espagnol de Hondura, à la suite des diverses évolutions consonantiques qui se sont développées depuis l'ancien espagnol jusqu'à aujourd'hui. Cette analyse des adaptations anciennes d'un son amérindien et des évolutions postérieures des sons espagnols permettent de dater les emprunts. — A. I. Dragomir, L'opposition du type « personnel-non personnel » dans le sorabe supérieur, p. 471-478. — M. Iliescu, Rätoromanisches zu Gerhard Rohlfs « Romanische Sprachgeographie », p. 479-488. A partir des 100 cartes de l'ouvrage de M. Rohlfs, Mme I. étudie le comportement des trois groupes linguistiques dits « rhéto-romans »; frioulan, dolomitique, parlers des Grisons, pour éventuellement éclairer le problème de l'unité de ce domaine. Si sa patiente confrontation d'exemples concrets ne lui permet pas d'affirmer cette unité lexicale, elle conclut toutefois à l'unité lexicale des parlers des Grisons et à l'individualité lexicale de frioulan. — M. Iliescu, Addenda et corrigenda à la « Bibliographie orientative et sélective des dialectes dits rhétoromans », p. 489-491. Supplément au précédent travail paru dans RRL 16, 1971, p. 343-357. — A. TRAMARIN, Etimologie rumene, p. 493-494. Les termes roumains bou, boi « sorte de flotteur » doivent se rapprocher de l'italien boa ou de l'allemand Boje. Le terme pontil «Pièce de charpente (d'une barque) » doit venir du français. Viennent du vénitien arboradă « rangée d'arbres », tapapie « coursive sur les navires » et tîntebine « bastingage ». — A. AVRAM, La neutralisation des oppositions entre les consonnes nasales en roumain et en espagnol, p. 513-519. Le roumain possède deux phonèmes : /m/, /n/; mais en situation préconsonantique, une neutralisation s'observe, puisque /n/n'existe pas devant [p], [b], [f], et que /m/ n'existe pas devant [k], [g] : l'auteur propose de voir, dans cette consonne nasale préconsonantique, des réalisations de l'archiphonème (N). Mais devant une consonne dentale, le roumain conserve l'opposition /n/:/m/cf simt : sînt. Bien que possédant trois consonnes nasales : m, n, y, l'espagnol neutralise ces trois phonèmes, dans toutes les positions préconsonantiques. Après d'autres observations, notamment sur le contexte de mots comme îndrepta, l'auteur simplifie la formule des neutralisations de la façon suivante : « En roumain, l'archiphonème /N/ peut apparaître à l'initiale, à la fin et à l'intérieur de la syllabe. En espagnol, /N/ est toujours final de syllabe ». — A. P. Orbán, Die Frage der Akkusativ — oder Nominativform Sing. als Herkunft der romanischen Substantive und die sächlichen Imparisyllaba der dritten Deklination, p. 521-529. Contre la traditionnelle théorie de Diez, acceptée par la plupart des romanistes, qui rattache les substantifs romans à l'accusatif latin, on essaie depuis peu, de faire intervenir le nominatif latin, soit à part égale (W. Mańczak), soit exclusivement (M. Iliescu ). L'auteur de cet article aborde ce problème, en se limitant aux imparisyllabiques neutres de la 3e déclinaison. Après avoir classé les faits en trois catégories : a) le type Nomen ; b) le type Fulgur, Marmor, Fel, Lac ; e) le type Corpus, M. O. conclut en réaffirmant le rôle primordial de l'accusatif. — I. Pașaliu, Avea (avoir) — Relation d'existence simultanée, p. 531-564. -M. Ruhlen, Synchronie, Palatalization in Romanian, p. 565-569. Étude portant Revue de linguistique romane. 30

sur les palatalisations de certains groupes consonantiques du roumain : les causes de ces évolutions reposent moins sur la présence de telle « voyelle palatalisante » que sur des économies plus complexes du système phonologique. — P. Schveiger, The Functioning of the Human Brain and of the Computer as Language Generating Devices, p. 571-583.

G. TUAILLON.

Cahiers de Lexicologie, publiés par B. Quémada. 21, 1972, II. Paris, Didier-Larousse.

Ce cahier s'ouvre par un hommage à la mémoire de M. Georges Gougenheim, décédé le 29 juillet 1972. L'auteur, R. Michéa, retrace la carrière du savant et trace un portrait délicat de ce maître unanimement respecté et admiré.

Voici les contributions qui sont proposées au lecteur :

- P. Charaudeau: « Sens et Signification » (p. 9-21). L'auteur pose le problème du sens et de la signification à partir d'une série d'observations faites sur des phénomènes de communication en langue espagnole. « Pour essayer d'élucider ce problème, nous allons d'abord définir la communication comme un phénomène d'intercompréhension, puis nous essayerons de voir comment le langage se constitue dans le cadre de cette communication et enfin nous en déduirons la nécessité d'établir cette double distinction Énoncé/Discours, Sens/Signification. »
- J. Bourligueux-Aubé: « A propos de la notion de « saber » (p. 23-65). C'est une étude très fouillée et très détaillée de l'ouvrage de Don Juan Manuel « El libro del cabarello et del escudero » ou « La fabliella del buen saber ». On nous montre comment un jeune homme avide de « science » (un escudero mancebo) s'instruit auprès d'un vieillard quelque peu mystérieux mais sage (un caballero ancienno). La route qui conduit au « saber » est longue et rude pour celui qui ambitionne de la parcourir et de parvenir au terme.
- W. H. HAVERKATE: « The performative analysis of the spanish impérative ». (p. 67-74).
- E. DOUVIER: « Le démonstratif latin « ille » et la formation de l'article défini des langues romanes » (p. 75-86). L'auteur, après avoir constaté que « toutes les langues romanes possèdent un article défini et [que] pour la plupart d'entre elles, cet article est dérivé du démonstratif ILLE » répond aux questions suivantes: « Quelle évolution ce dernier a-t-il subie avant de devenir article défini ? N'a-t-il pas eu dès le début quelques « aptitudes » pour cette nouvelle fonction qu'il a prise en roman ? »
- A. M. LOFFLER: « L'emphase dans les titres de journaux » (p. 87-134). Étude très complexe, menée avec minutie sur le lexique des titres d'un grand quotidien de Buenos-Aires: La Razón.
- 22, 1973, I. Paris, Didier-Larousse.
- H. Besse : « Paraphrases et ambiguïtés de sens » (p. 3-42). Article destiné plus spécialement aux professeurs de langues étrangères. L'auteur montre les avantages et les limites de l'utilisation de la paraphrase pour « vaincre l'arbi-

traire du signe étranger. » « L'utilisation paraphrastique des signes pose au professeur de langue de délicats problèmes d'analyse du sens, problèmes qui mettent en jeu les notions d'homonymie, de synonymie et la relation langue-parole. »... « Le professeur se trouve... constamment confronté à des problèmes d'ambiguïtés de sens, recouvrant des problèmes de lexique (homonymie, polysémie, effet de sens), des problèmes de syntaxe (structure de surface unique recouvrant des structures sous-jacentes différentes) et la paraphrase ne peut lui permettre de classer ces ambiguïtés... » A tous ces problèmes l'auteur apporte, au moyen de nombreux exemples, des solutions claires et précises.

P. Blumenthal: « A propos de quelques applications de la notion de présupposition » (p. 43-58). » Dans cet article, nous aimerions reprendre la notion de présupposition, magistralement exposée par O. Ducrot, et montrer la parenté de cette idée, relativement neuve en linguistique, avec les notions de paradigme, de détermination et de thème-rhème, qui appartiennent à une linguistique moins avant-gardiste. Enfin nous voudrions nuancer quelques applications un peu hâtives de la présupposition. »

R. ELVERD: « Note sur « appareil », « engin » et « machine » en français contemporain » (p. 59-67). C'est pour répondre à une observation faite par M. R. L. Wagner (dans Les vocabulaires français, t. II, p. 75) sur « l'absence d'un bon dossier à leur sujet [les mots aussi courants que ceux d'appareil et de machine], pas plus qu'au sujet d'engin » que l'auteur propose ces « quelques remarques ». Après avoir recensé « les emplois » de ces trois vocables, il relève « les domaines d'utilisation » (si nombreux qu'ils semblent recouvrir la quasi-totalité des activités humaines) et termine par une analyse sémique, dont les résultats sont présentés dans deux tableaux.

R. MICHÉA: « Notes et réflexions sur les distributions de fréquences lexicales » (p. 69-95). Article plutôt dense et d'une haute technicité, qui semble bien remettre en cause la loi de Zipf. Nous lisons en effet en conclusion: « Considéré dans la répétition des unités lexicales qui le composent, le discours est un système évolutif ce qui exclut la possibilité de rapports fixes, tels que ceux que prétend définir la « loi » de Zipf... Il n'y a pas de « loi » de Zipf, mais à partir de la relation de Zipf fr = C, si l'on tient compte que la fréquence absolue ne peut varier que par bonds d'une unité (application de la théorie des quanta) ou, ce qui revient au même, si l'on entend par  $\gamma$  le rang le plus élevé d'une fréquence donnée, on peut construire un modèle théorique traduisant une certaine perfection dans le type de langue et son utilisation par l'individu et dont les distributions réelles se rapprochent ou s'écartent plus ou moins.

Un modèle n'est pas une loi. La loi définit un rapport invariable. Le modèle implique l'idée d'analogies qui peuvent aller d'une conformité partielle, de ressemblances très générales ou de simples points de rencontre mis en évidence par le calcul à un large et frappant accord du réel et du rationnel. »

A. Geffroy: « L'étendue du vocabulaire chez Hébert et Robespierre » (p. 96-107). Utilisant les méthodes de la statistique linguistique et mettant en œuvre en particulier la notion d'étendue relative du vocabulaire, l'auteur tente une comparaison entre 22 numéros du *Père Duchêne* de Hébert et 10 discours de

Robespierre à la Convention. « La conclusion essentielle nous semble être pour l'instant la remarquable *stabilité* de l'étendue relative du vocabulaire, à l'intérieur d'un auteur et d'un genre, mais aussi d'un auteur et d'un genre à un autre. Constante du discours politique en général ? Constante de langue ? Il nous faudrait d'autres éléments de comparaison. Les seuls dont nous disposions pour l'instant sont tirés de l'étude d'un corpus de tracts de mai 68. » Comparaison qui amène des résultats inattendus et intéressants.

A. Rétif: « Essai de datation du Grand Dictionnaire de Pierre Larousse (p. 108-112). » Cet ouvrage a joui d'une large faveur à la fin du siècle dernier; il garde encore une importance historique pour l'étude du vocabulaire. Pourtant, à notre connaissance, personne n'a entrepris de fixer scientifiquement les dates de sa publication. Nous voudrions ici essayer de combler cette lacune.

Le cahier se termine sur une chronique « Congrès international de lexicographie anglaise » et le compte rendu de deux ouvrages : de Dieter Wolff, Statistische untersuchungen zum Wortschatz Englischer Zeitungen et de Ferenc Kiefer, On emphasis and word order in Hungarian.

Jean Bourguignon.

Via Domitia XVII, 1972, Université de Toulouse-Le Mirail (compte rendu précédent : RLiR 37, 1973, p. 196-198. — A. Soutou, Notes étymologiques, p. 1-II. Le rouergat escoubia « enlever d'un coup » doit être classé dans la famille de Colaphus, par Colaphizare, et quitter l'article Copula du FEW. Une deuxième étude reconnaît, sous les formes du latin médiéval REVISDATIO et Revisdarent, le substantif abstrait occitan \*revisdaci, attesté sous une forme évoluée reverdaci, et le verbe revisdar, comparable à l'afr. revisder. L'espagnol naipes « cartes à jouer » et d'autres formes semblables dans d'autres langues romanes pourraient venir de Pagina devenu \*Pagina, puis \*Nagipa par inversion des consonnes. Le toponyme toulousain La Bazacle représente BADACULUM, dérivé de Batare/Badare et signifie « lieu pour guetter ». Le toponyme rouergat Panissole s'explique, de façon complexe mais claire, par des épisodes des persécutions lancées au xve siècle contre les sectateurs de l'antipape Benoît XII, vivant alors dans l'île espagnole de Peñíscola. — H. Guiter, Dictionnaire de fréquence du catalan, p. 13-49. Se fondant sur les recherches de M. HAYGOOD, qui ont démontré qu'avec un corpus français de 21 884 mots, on reconstituait la même liste de fréquence qu'avec les 1 147 748 mots de Van der Beke, M. G. a établi des listes de fréquence pour diverses langues romanes : le catalan avec 50 494 mots et le provençal avec 52 451 mots; ce qui donne des listes de 5 309 vocables pour le catalan et 5 932 vocables pour le provençal. Via Domitia publiera ces deux listes de fréquence. Les pages 14-49 du présent numéro présentent sur quatre colonnes les occurrences de 5 309 vocables catalans. — H. Polge, En marge de l'« Atlas linguistique de la Gascogne » : l'innovation lexicale et son conditionnement, p. 51-62. Les innovations lexicales répondent soit à des nécessités objectives (donner un nom à une nouveauté qui n'en a pas) soit des besoins plus subjectifs. Le vide lexical appelle l'emprunt, le néologisme ou l'adaptation lexicale (par imposture pure et simple ou par un glissement de sens

explicable par le sentiment d'une ressemblance). L'innovation lexicale sans contrainte objective crée des synonymes qui peuvent être traités de différentes façons : éviction de l'un des deux, spécialisation géographique ou dialectalisation, spécialisation des champs sémantiques. Des exemples gascons sont donnés pour chacun de ces cadres théoriques. L'article se termine par l'étude du cas particulier que posent les toponymes. — J.-L. Fossat, Standardisation et Tradition dans un vocabulaire technique, p. 63-83. Dans le vocabulaire technique des viandes de boucherie, le standard national est fixé par les textes juridiques. Le marché crée un standard régional. L'article étudie les zones de résistance à la normalisation pour deux notions standardisées au niveau national, la hampe et l'onglet. On obtient ainsi un découpage aréologique qui obéit à la situation des marchés.

G. TUAILLON.

L'Italia Dialettale, volume XXXV, 1972, et son supplément annuel Studi e saggi linguistici XII, 1972 (cf. compte rendu précédent dans RLiR 36, 1972, p. 417-419).

G. P. CLIVIO, Fonti e lingua di un planctus Mariae in antico volgare piemontese (la « Lamentazione di Torino »), p. 1-24. Étude d'un texte de 42 vers, en ancien piémontais, que Neri avait publié en 1909. M. C. compare ce texte avec un autre texte italien et surtout avec un passage de la Passion provençale du manuscrit Didot. Il rétablit le texte de la Lamentation de Turin en inversant certains passages et en notant des lacunes (p. 14-15); puis il étudie la langue du texte. — P. Berrettoni, Funzione aspettuale e funzione narrativa dei tempi storici in un modula dantesco, p. 24-49. — M. Cortelazzo, Nuovi contributi alla conoscenza del grechesco, p. 50-64. Le grechesco est la meilleure appellation pour la langue mixte gréco-vénète dont se servaient les mercenaires grecs de l'armée vénitienne du xvie siècle et qui est connue par des textes comiques de cette époque. Aux derniers travaux sur le problème, notamment à l'étude de L. Coutelle, M. C. adjoint un certain nombre de textes qui apportent leur contribution à la connaissance de cette variété de langage. — P. Medioli, Alcune voci del vocabolario agricolo e domestico tradizionale dell'Appennino parmense, p. 65-84. Au sud de Parme, dans un triangle que l'AIS a laissé blanc entre les points 423 (Parme), 432 et 443, la vallée du Baganza s'enfonce vers le sud dans le massif de l'Apennin. C'est aujourd'hui une région cultivée avec des moyens modernes. L'auteur a lancé son enquête dans neuf communes et a sauvé, par des photographies, l'image du matériel agricole ancien qui est en voie de disparition et, par un relevé phonétique, le lexique se rapportant à ces outils. Il publie ici une partie des photographies et, sous forme d'articles de dictionnaire, les documents lexicaux. — D. Silvestri, Abr. ciámbrico e affini, p. 85-96. Étude d'un argot de métier utilisé par des montagnards des Abruzzes lorsqu'ils descendaient, pour des travaux saisonniers, dans la campagne romaine. — † Clemente Merlo Vocaboli del gergo degli spazzacamini di Gurro (Valle Canobbina), p. 97-98. Liste retrouvée dans les papiers de Clemente Merlo et contenant une trentaine de mots du lexique argotique des ramoneurs de Gurro, village de la vallée de

Canobbio, au nord-ouest du Lac Majeur, dans les parages de AIS 231. — G. Masetti, Vocabolario dei dialetti di Sarzana, Fosdinovo, Castelnuovo Magra, p. 99-311. La région enquêtée se situe à l'est de La Spezzia; l'un des villages, Castelnuovo, est le point AIS 199 (cf. un précédent article, dont nous avons rendu compte dans RLiR 36, 1972, p. 417). Les trois points forment un triangle d'une dizaine de kilomètres de côté. Le relevé est très riche puisque, pour en publier la moitié, la revue a dû utiliser près de 200 pages en deux colonnes. — Les romanistes liront dans Studi e saggi linguistici XII: R. Lazzeroni, Contatti di lingue e di culture nell'Italia antica: elementi greci nei dialetti italici, p. 1-24. L'apport du substrat grec en Italie méridionale a surtout contaminé l'osque. L'article dresse une liste des mots (p. 5-12) et des calques (p. 12-15). L'étude distingue, parmi ces apports grecs, ceux qui sont d'origine ionienne ou attique de ceux qui ont une origine dorienne.

G. TUAILLON.

# OUVRAGES GÉNÉRAUX

Les dictionnaires du savoir moderne. Le langage. De Ferdinand de Saussure à Noam Chomsky. Structuralisme, grammaire générative, sémiologie, etc. Sous la direction de Bernard Pottier. Paris, Denoël, 1973, un vol. relié de 544 pages.

Notre époque est fertile en dictionnaires, surtout de linguistique. Les éditions Denoël, qui nous avaient déjà donné un Guide alphabétique, intitulé La linguistique, sous la direction d'André Martinet, nous présentent aujourd'hui un Dictionnaire qui, au hasard de l'ordre alphabétique, insère parmi les articles courts (diachronie, dialecte, diction...) dix articles longs dits « essentiels ». Ces dix-là sont confiés à des auteurs différents. Ce sont : Lexique et dictionnnaire, classé à « dictionnaire », par Josette Rey-Debove ; La grammaire générative, par Gilles FAUCONNIER; Image et langage par Anne-Marie Thibault-Laulan; Les langues dans le monde, par Bernard Pottier; Rhétorique et stylistique, par Jean-Paul Colin, et La sémiotique littéraire, par Michel Arrivé, classés l'un et l'autre à « Littérature (Linguistique et) »; La statistique linguistique par Charles Muller, et Linguistique et formalisation par Jean-Pierre Desclés, classés l'un et l'autre à « Mathématiques (linguistique et) »; Phonologie et phonétique par Jacques Fil-LIOLET; La psycholinguistique par François Bresson et Georges Vignaux; La sémiologie, par Pierre Guiraud; Le structuralisme, par Lelia Picabia. Ce volume, comme tous ceux de la collection, est conçu sous la forme de l'« Algolivre ». Cette présentation originale ajoute à l'intérêt du dictionnaire l'avantage de plusieurs manuels courts mais substantiels.

B. Horiot.

J. A. Fishman, *Sociolinguistique*. Langues et Cultures 8. Labor, Bruxelles et Nathan, Paris, 1971, 160 p.

L'ouvrage commence par une préface qui permet à M. Verdoodt de retracer l'histoire de la pensée de M. Fishman. Il se termine par une bibliographie de sociolinguistique (19 pages), commentée également par M. V.

Dans l'étude elle-même, M. Fishsman propose une introduction générale à cette nouvelle branche de la linguistique et assigne à la sociolinguistique, trois buts :

1º décrire à l'intérieur d'une même langue, toutes les variétés linguistiques dépendant de la profession, de la classe sociale, de la région, etc. 2º puis, à partir de cette première observation des répertoires divers, de découvrir « quelles lois ou normes sociales déterminent le comportement linguistique dans les communautés linguistiques »; 3º d'analyser enfin de quelles valeurs symboliques peuvent être dotées dans tel type de société, les différentes variétés linguistiques. Après avoir précisé les notions fondamentales : langue, dialecte (dont la valeur n'est pas nécessairement géographique), variété, sociolecte, normalisation, communauté linguistique (fondée sur la communication réelle et non sur l'unité de la langue), M. F. présente les points d'application de l'analyse sociolinguistique : elle peut s'attacher aux rôles des interlocuteurs, à leurs fonctions, à leurs situations et décrire à partir de là, de quelle façon l'acte de communication est marqué par ces rôles, ces situations : c'est l'analyse des micro-niveaux. L'auteur propose un exemple : une communication téléphonique entre un directeur et sa secrétaire. Mais ces situations individuelles peuvent, à l'intérieur de la société, se reproduire très souvent et aboutir à des habitudes ; le sociolinguiste peut alors délimiter des domaines regroupant tous les actes de communication relevant de ces situations plus ou moins stables que sont l'école, l'église, la famille, la profession, les lieux où s'exerce l'autorité politique, le quartier, les terrains des différents jeux. Son analyse porte alors sur des macro-niveaux.

Mais chaque cas particulier exige qu'on découvre la méthode appropriée à l'étude poursuivie. M. F. insiste : « L'une des véritables caractéristiques de la recherche sociolinguistique est que la sélection des méthodes est une conséquence des données du problème. » Aussi la seconde partie de l'ouvrage présente toute une série d'études concrètes, dont M. F. dégage la leçon essentielle. On les lira toutes avec intérêt, notamment l'exemple qui illustre l'importance du clivage linguistique chez les Prijajis, indice d'une migration ancienne dont les effets se sont conservés à cause de différenciations sociales graves. A l'opposé, dans une communauté linguistiquement plus uniforme, les différences doivent s'évaluer par des statistiques, car tous les niveaux sociaux peuvent posséder les caractéristiques linguistiques des autres; mais le pourcentage des réalisations n'est pas le même dans les différents groupes sociaux, pour chacun des types de communication. Cela suffit pourtant à assurer, même dans une grande masse assez unifiée linguistiquement, comme celle d'une grande ville américaine, une certaine stratification. L'auteur semble avoir retardé l'exposé des différents exemples des bilinguismes, qu'il classe en stables et en instables. Cet objet privilégié de la sociolinguistique, le bilinguisme, n'est pour M. F., qu'un des cas possibles de la diglossie, observable dans tout acte de communication, qui sert de fondement à la sociolinguistique. Cette diglossie du bilinguisme est sans doute la plus facile à observer; cette commodité en fait le gibier de choix des sociolinguistes, mais ce serait une erreur grave de confondre étude des bilinguismes et sociolinguistique.

Enfin on lira avec plaisir dans le chapitre VII, les réflexions plus générales que nous livre M. F., pour nous apporter les réponses que son expérience particulière de recherche donne à des problèmes plus généraux sur les rapports entre langue, pensée et réalité sociale : « La structure grammaticale détermine-t-elle la pensée ? » — « La structure lexicale détermine-t-elle la pensée ? » Ou alors : « La structure lexicale est-elle le reflet de l'organisation sociale ? »

G. TUAILLON.

Georges Mounin, La Linguistique du XX<sup>e</sup> siècle. Collection Sup, Le Linguiste, 13. Paris, P. U. F, 1972. I vol. de 254 p.

Ce volume est la suite de celui que M. G. Mounin a publié dans la même collection en 1966, Histoire de la linguistique des origines au XXe siècle. Depuis cette date le sujet a été largement traité dans des ouvrages français ou étrangers, dont quelques-uns ont été traduits en notre langue. Sont connus surtout Les grands courants de la linguistique moderne de Maurice Leroy, Les nouvelles tendances de la linguistique de Bertil Malmberg, La linguistique structurale de G. C. Lepschy, et plus récemment Principes de linguistique appliquée de Enrico Arcaini. Si M. Mounin n'hésite pas à reconnaître ce qu'il doit à ses devanciers, il affirme son originalité par rapport à eux, ce qui justifie à ses yeux la légitimité de son entreprise. « Il m'a semblé, écrit-il, que, plus ou moins, leur méthode même conduisait à faire l'inventaire des doctrines, voire le catalogue des auteurs, plus qu'autre chose. » Ce qu'il craint, c'est «une espèce d'émiettement de l'histoire, voire un éparpillement de noms propres. » Et c'est cela qu'il se propose justement d'éviter. Voici ce qu'il déclare dans son introduction : « J'ai cherché en tant que linguiste à montrer comment chaque grand linguiste a fait face au problème des conditions de possibilité de la connaissance linguistique. J'ai cherché aussi ... à indiquer, quand je croyais l'apercevoir, l'histoire — comme dit Canguilhem — de la formation, de la déformation, de la rectification des concepts linguistiques. Je me suis risqué à amorcer, comme il le suggère aussi « la recherche des lois réelles de la production scientifique » ». Pour réaliser ce dessein, dont il reconnaît les difficultés, M. Mounin a choisi de présenter treize grands linguistes dont les doctrines ont vraiment marqué le développement de la discipline en question au cours du siècle présent. Il s'agit de Whitney, de Baudoin de Courtenay, de Meillet, de de Saussure, de Jespersen, de Sapir, de Troubetzkoy, de Bloomfield, de Hjelmslev, de Jakobson, de Martinet, de Harris et enfin de Chomsky. L'auteur explique pour quelles raisons, diverses d'ailleurs, il n'a pas retenu certains noms, comme ceux d'Anton Marty, de Sčerba, de Gustave Guillaume, de Benveniste ou de Tesnière. On pourra peut-être trouver le jugement sur G. Guillaume un peu sévère : l'influence de ce linguiste n'est pas comparable à celle de Jakobson ou de Chomsky par exemple, mais est-elle aussi limitée qu'il est prétendu ?

Chacun des chapitres de ce volume est d'une très grande densité, ce qui exige du lecteur une attention soutenue. Exposer en effet, en quelques pages la doctrine d'un savant, chercher les influences qu'il a subies et montrer ce que ses successeurs ou ses contemporains doivent à ses recherches, suppose que la valeur de chaque mot, ou presque, soit exactement calculée. On notera, en particulier, la chaleur avec laquelle est présentée l'œuvre d'André Martinet et on remarquera la pénétration et la lucidité avec lesquelles sont jugés les travaux de Noam Chomsky.

M. Mounin nous dit qu'il a lu, relu et pratiqué les auteurs dont il a choisi de parler. La valeur et la richesse de son livre résultent évidemment de ce contact personnel, toujours très sensible, avec les œuvres. Chaque chapitre est suivi d'une bibliographie qui complète les indications données dans le cours de l'exposé. Un livre donc qui présente, comme celui qui l'a précédé, un grand intérêt, non seulement pour les spécialistes mais pour tous ceux qui désirent connaître les développements de la linguistique et son état présent.

J. Bourguignon.

Grammaire générative transformationnelle et psychomécanique du langage, Lille, Éd. universitaires, 1973, 256 p.

Le problème des rapports de la linguistique guillaumienne et de la grammaire générative est d'actualité. Si les génératifs, faute sans doute de connaître le guillaumisme, affichent en la matière une certaine indifférence, il n'est point de guillaumien qui ne tente, un jour ou l'autre, une telle confrontation. Le volume d'études recueillies par André Joly, angliciste guillaumien, mais aussi romaniste à ses heures, amoureux du béarnais, donne un avant-goût savoureux de ce que seront sans doute, en mai prochain, les discussions du Colloque de Bruxelles où l'on essaiera de rapprocher la grammaire transformationnelle et la psycho-mécanique du langage. Il est vrai qu'on insiste beaucoup plus ici sur les divergences que sur les points de rencontre, car, dit l'éditeur (p. 9), « les ressemblances sont évidentes ». Je ne sais si un solide article de synthèse n'aurait pas été utile, malgré tout, pour le démontrer. Il y aurait à dire sur le sujet ; il semble bien, par exemple, que la version « standard » de la grammaire générative ait beaucoup moins de rapport avec le guillaumisme que le modèle primitif ou la « sémantique générative ».

Dans une confrontation, les études qui retiennent le plus l'attention sont celles où les deux théories effectivement se rencontrent. Ce n'est pas, loin de là, que les autres soient sans intérêt : si les Notes sur la nominalisation de R. Leblanc s'adressent surtout aux génératifs anglicistes, si l'article de R. Lilly et M. Viel sur la Notion de classe naturelle en phonologie applique au suédois, à l'allemand et au russe la grille phonétique de Chomsky-Halle tout en la critiquant sur plus d'un point, l'analyse extrêmement ingénieuse et nuancée des « enseignes » françaises (mieux vaudrait dire des noms) de restaurants donne à N. Golopentia-Eretescu l'occasion de faire usage d'une structure en constituants immédiats. (On reprochera tout au plus à cet article très riche d'avoir mêlé les indications qui, dans l'« enseigne », ont une portée classificatrice : restaurant, buffet, auberge, brasserie... et celles qui particularisent : Chez Tante Lucie, A la Crêpe flambée,

La Strasbourgeoise...: confusion étrange aux yeux d'un guillaumien!). Et R. M. Jones a le mérite d'utiliser dans une théorie du genre littéraire les conceptions guillaumiennes de la personne grammaticale. Quant à J. Cl. Chevalier, il met subtilement en ordination Poète, poème et lecteur dans ses Notes sur un poème de J. Manrique.

La vertu comparative de ces contributions n'est sans doute pas évidente. Mais, ailleurs, elle éclate. W. H. Hirtle montre l'importance que G. Guillaume attache à la notion de mot (que les génératifs dédaignent) : « le mot se révèle non seulement comme l'aboutissement de l'acte de représentation, mais aussi comme le point de départ de l'acte d'expression dont l'aboutissement est la phrase » (p. 25). Lieu d'une synthèse sémantique où le particulier (la notion individuée) est référé à l'universel (les catégories grammaticales), il est aussi le nœud de l'articulation syntaxique. « Comme aboutissement observable de l'acte de représentation et comme point de départ obligé de l'acte d'expression, le mot nous paraît occuper un seuil nécessaire entre la langue, vue comme acquisition permanente de la pensée, et la phrase, qui est le résultat éphémère d'un acte de langage » (p. 26). Réponse possible au problème épineux des rapports de la syntaxe et de la sémantique auquel butent les génératifs « classiques ».

La contribution de S. Clarke et R. Sheen critique habilement le couple guillaumien langue/discours en le confrontant à l'opposition compétence/performance. Quant à M. Wilmet, résumant avec beaucoup de clarté diverses études sur le traitement de la négation, il conclut, en dépit de critiques tout à fait pertinentes, à une puissance explicative supérieure du côté de la psycho-mécanique, qui « supprime — ou s'annonce capable de dissiper — la plupart des incertitudes laissées entières par la grammaire générative » (p. 80). Il est vrai que le domaine de la « sémantique grammaticale » (d'aucuns diraient de la « morphosyntaxe ») est le champ privilégié de la recherche guillaumienne qui, hélas, « démissionne devant la syntaxe proprement dite, à savoir les lois d'arrangement — par déplacements, permutations et effacements successifs — des constituants de la base en phrases de surface » (p. 82).

Sous un titre modeste (« Quelques remarques sur la notion d'incidence ») la contribution de J. Stéfanini touche en fait à un point capital : étroitement liées à la théorie du mot, les conceptions guillaumiennes des niveaux d'incidence tiennent une place centrale dans cette linguistique. J. S. montre qu'elles fournissent (au moins partiellement) un principe explicatif à la notion de présupposition que développe la « sémantique générative ».

Les réflexions de G. Moignet sur la prétendue « proposition infinitive » semblent bien ouvrir une brèche, par une analyse approfondie des notions de sujet et de personne grammaticale, dans les fondations mêmes de l'édifice génératif : si l'infinitif est inconciliable avec l'idée de personne, sinon dans sa plus grande virtualité, la structure profonde ne peut pas comporter de suite SN + SV lorsque le SV est de nature infinitive. « L'ensemble dit à tort proposition infinitive ne consiste que dans le rapprochement discursif de deux régimes d'un même verbe, l'un nominal, l'autre quasi-nominal » (p. 127). Impossible donc de rendre compte du syntagme infinitif au moyen de l'enchâssement : il y a de l'absurdité à référer

un sujet à un infinitif. Une telle procédure est de nature sémantico-logique, certainement pas linguistique. Linguistiquement, les verbes de perception, ainsi que le verbe *laisser* (faire se comporte plutôt comme un auxiliaire; cf. p. 128), ont ceci de particulier qu'ils acceptent un double objet. Les arguments allégués (en particulier p. 127) sont percutants. Tout au plus le génératif pourrait-il rétorquer que la proximité en surface de phrases ou syntagmes comme:

on enseigne les mathématiques qu'on enseigne les mathématiques pour enseigner les mathématiques en enseignant les mathématiques l'enseignement des mathématiques...

ne trouve pas tout à fait son compte dans une théorie qui, ne reconnaissant pas dans l'infinitif (comme dans le système suffixal ou la subordination à l'aide de que) une des procédures pour accroître la complexité des phrases par des enchâssements successifs, est peut-être plus habile à décrire l'organisation abstraite de la langue que la production effective du discours et les mécanismes de la mise en phrases.

On ne peut que recommander ce volume riche et divers, passionnant de bout en bout et dont il convient de féliciter A. Joly d'avoir pris l'initiative. C'est assurément servir le guillaumisme que de le tirer d'un isolement qui risquait de porter préjudice à son essor.

Robert Martin.

#### LINGUISTIQUE ROMANE

Phonétique et linguistique romanes. Mélanges offerts à M. Georges Straka, Société de Linguistique romane, Lyon-Strasbourg, 1970, t. I, 479 p.; [t. II, 236 p.]

Les Mélanges dédiés à l'éminent romaniste de Strasbourg sont constitués de 6 parties : 1° phonétique ; 2° problèmes et méthodes ; 3° dialectologie et géographie linguistique ; 4° provençal et francoprovençal ; 5° syntaxe, stylistique et versification ; 6° langue française. Dans l'impossibilité de rendre justice à chacune des 62 contributions des 2 volumes, nous nous contentons de résumer la plupart des articles, en concentrant notre attention et nos remarques critiques sur ceux qui concernent la dialectologie galloromane, et notamment québécoise, domaine de notre propre recherche.

Tome I. — Principales dates biographiques de M. Georges Straka, p. 9-11. — Bibliographie de M. Georges Straka, p. 12-22. — B. Hála, Quelques problèmes de l'euphonie, p. 23-31. Est-il utopique de parler de la beauté d'une langue ? d'affirmer, par exemple, que l'italien est plus agréable à entendre que l'allemand ? Non. Il existe divers moyens d'évaluer, avec une certaine objectivité, l'euphonicité d'une langue. L'auteur estime que la comparaison des langues quant à

« l'emploi des paramètres de l'occurrence et de la valeur euphonique combinés est très utile et qu'elle peut contribuer, à côté d'autres notions, à l'évaluation des langues au point de vue de leur euphonicité ». — A. M. BADIA MARGARIT, L'alternance sourde/sonore dans les réalisations de /s/ en catalan, p. 32-42. Théoriquement, la réalisation catalane du phonème s/ est s, sauf pour s + consonne sonore et pour s + voyelle en liaison, où il y a sonorisation. Cependant, « si nous descendons au terrain des faits de langue », force nous est de constater une tendance, attestée déjà au moyen âge, à sonoriser s dans un bon nombre de mots, tendance étonnante si l'on considère que, sous la pression très forte de l'espagnol, le catalan assourdit, en général, les sifflantes. Cette transformation serait née du besoin d'augmenter la « sonicité » de la langue, les voyelles inaccentuées du catalan (surtout oriental) étant passablement estompées au profit de la voyelle tonique. — G. Colón, Sobre el funcionament de les sibilants en el català de Castelló, p. 43-51. Le système phonologique des sifflantes du catalan occidental (plus spécialement de Castellón de la Plana) face à celui du catalan oriental (plus particulièrement de Barcelone). — H. LÜDTKE, Les résultats de |-Ī| latin en espagnol ancien et moderne, p. 52-56. Il y a des attestations du maintien de -ī final latin en ancien espagnol (chez Berceo) et aujourd'hui dans certains parlers asturiens (aussi en anc. port.), le résultat attendu normalement étant -e. D'autre part, on remarque une correspondance frappante, dans de nombreux cas d'extension analogique de l'i final, entre les parlers asturiens (et l'ancien espagnol de Berceo) et les parlers italiens ; également entre la langue de Berceo et le sarde. Ces correspondances sont-elles le fruit du hasard ? ou ont-elles une explication commune? En tout cas, estime M. L., les grammaires historiques, prisonnières qu'elles sont de la tradition, ne tiennent pas suffisamment compte de toutes ces données. «Le temps est venu, conclut-il, de réfléchir sur les bases de notre science. Si le bon Dieu est dans les détails, le diable n'est pas dans la théorie ». — A. Rosetti, Sur l'I final des parlers dacoroumains actuels, p. 57-59. Le roumain commun actuel connaît un -i final sourd asyllabique (chuchoté), mais les enquêtes dialectologiques (confirmées par une analyse expérimentale à l'aide du sonagraphe) révèlent la présence d'un -i sonore syllabique à l'ouest de la Transylvanie et dans plusieurs parlers de l'Olténie. Ce renforcement de l' -i serait « un effet de la prononciation particulière des consonnes en fin de mot ». — M. Sala, L'évolution du lat. I en roumain, p. 60-66. Considérations sur l'évolution de  $\bar{\imath}$  long latin, notamment en syllabe accentuée. Contrairement à ce qu'on enseigne traditionnellement, le i long sous l'accent n'a pas été sans subir de modifications dans les parlers roumains, à preuve certains aboutissements dans les parlers actuels (palatalisation de la consonne précédente ; absence de l'action vélarisante des labiales suivies de ī primaire, mais qui agit sur le ī issu d'un e devant consonne nasale; etc.). — P. Simon, A propos de la désarticulation de la consonne palatale y dans la prononciation du français d'aujourd'hui, p. 67-98 (planches à partir de la p. 84). Analyse radiocinématographique et spectrographique du n chez une étudiante de Colmar (née en 1945). Celle-ci réalise, non pas une consonne palatale, mais un n palatalisé plus y, fait confirmé par d'autres analyses auprès d'une étudiante de Metz (également née en 1945). Le groupe n+y est

prononcé de façon identique. — A. Quilis, El elemento esvarabático en los grupos [pr, br, tr...], p. 99-104. Analyse spectrographique de ce son de passage. — M. ALVAR, La articulación de la s herreña (Canarias occidentales), p. 105-114. Analyse auditive et spectrographique du polymorphisme de la consonne s dans l'île de Hierro. — R. Charbonneau et F. Beauregard, Le phonème |I| à la frontière nord du Vermont (États-Unis). Étude de phonétique expérimentale et descriptive, p. 115-132 (dont cinq cartes). Étude auditive, spectrographique et statistique du /I/ dans le franco-américain du Vermont, près de la frontière québécoise (Swanton, Newport, Winooski-Burlington). La majorité des sujets descendent de familles rurales de la rive sud du Saint-Laurent et représentent la deuxième génération (leur âge varie entre quarante et soixante-dix ans). Les auteurs relèvent dans ces parlers de nombreuses variantes ouvertes ([f], [I], etc.) de /I/ et rapprochent leurs résultats de ceux auxquels avait abouti W. Locke, Pronunciation of the French Spoken at Brunswick, Maine, American Dialect Society, 1949, p. 34. Ils s'en tiennent à une simple description du phénomène, évitant généralement de donner à leur étude une perspective diachronique. Cependant, à propos d'un cas particulier (l'ouverture du i de ira), ils ne peuvent s'empêcher de faire remarquer : « Il semblerait que plus la région est éloignée de la frontière québécoise, plus le nombre d'informateurs qui utilisent une voyelle ouverte est élevé », ce qui laisse supposer évidemment une influence angloaméricaine. Personne ne niera une telle possibilité dans un tel contexte. Mais il faut se rappeler que la situation du /I/ (aussi du /U/ et du |u|) est semblable dans la province de Québec, aussi bien dans les milieux ruraux qu'urbains, et que, dans ce cas, une influence anglaise est à écarter si l'on veut expliquer globalement le phénomène. Il doit s'agir ici, comme dans bien des cas en ce qui concerne la prononciation, d'un apport galloroman, les documents d'archives témoignant d'une ouverture de /I/ dans certains cas dès le régime français. Une ouverture de ce phonème en un i moyen dans certaines positions a été remarquée par Rousselot en français ; cette tendance a pu s'accentuer au Québec sous l'influence de prononciations dialectales d'origine diverse comme égléz « église », dėmė « demi » et ménwi « minuit », lépèn « Lépine », tèrèn « terrine », et plàtèn « platine », fósèy « faucille », sévèy « cheville » et vrèy « vrille », etc., prononciations qui sont toutes attestées pendant le régime français et dont certaines continuent à vivre comme telles dans le québécois actuel (sur ce sujet, voir nos travaux sur les documents d'archives). — H. Morier, La césure enjambante et ses rapports avec la mélodie, le tempo, le phonétisme, p. 133-162. La césure enjambante (ou numerus impendens) sert à évoquer un mouvement de déferlement. Par des analyses oscillographiques, M. M. tente de faire voir ce qui se passe « réellement, au niveau des éléments physiques de la parole ». — M. Parent, Le rythme dans la diction d'un poème de Valéry : « La Ceinture », p. 163-186. Examen du mouvement du texte, étude théorique du rythme et de la mélodie, enfin étude de trois enregistrements oscillographiques du poème. — M. Del-BOUILLE, Comment naquit la langue française?, p. 187-199. M. D. reprend l'épineuse question de la naissance des parlers d'oïl, à la suite d'un article de Gerold Hilty, La Séquence de Sainte Eulalie et les origines de la langue française, dans

Vox Romanica 27, 1968, p. 3-18, pour qui le large fonds françien caractéristique de tous les textes dialectaux du moyen âge serait le résultat d'une abondante littérature épique, née dans la région parisienne dès le IXe siècle et dont la langue aurait servi de modèle aux scribes des autres régions. Pour M. D., c'est faire du Paris carolingien « l'incomparable foyer littéraire qu'il ne devait devenir que plus tard » et c'est supposer que « tous les lettrés des provinces d'oïl s'entendirent alors pour attendre en silence l'initiative unique de Paris ». L'aspect francien des scriptae médiévales se justifierait plutôt par l'ancienneté de la tradition écrite qui perpétuerait le galloroman d'oïl du IXe siècle, époque où la fragmentation dialectale interne de ce domaine était encore minime (en revanche, la différenciation entre langue d'oïl et langue d'oc était chose faite). M. D. apporte à l'appui de sa thèse les données de Remacle, Le problème de l'ancien wallon, p. 93 et suiv., qui montre que les principales caractéristiques du wallon sont apparues assez tardivement au moyen âge. Quant à la présence, dans Eulalie, de la consonne intercalaire dans voldrent, veintre et sostendreiet qui, pour Hilty, est un argument décisif en faveur d'une influence francienne dans ce texte picardo-wallon, il faut l'expliquer tout simplement par l'emploi d'un « idiome littéraire interrégional commun » à la Picardie, à la Wallonie et à la Champagne (qui connaît l'insertion du son de passage en question). — О. Ducháček, Quelques observations sur la structure du lexique, p. 200-210. Réflexions sur les diverses tentatives de structurer le lexique. Article simple et clair qui nous paraît une bonne introduction à ce genre de travaux. — I. IORDAN, Aspects de la formation des mots dans les langues romanes actuelles, p. 211-222. Les langues romanes actuelles ont tendance à développer des moyens propres pour exprimer des contenus nouveaux, surtout dans les domaines des notions abstraites, des sciences exactes et de la technique, tandis qu'il y a quelque temps encore, elles recouraient davantage à l'emprunt direct aux autres langues. Développement de cette idée à partir des suffixes -al et -ic, notamment en roumain, mais aussi en français, en italien et en espagnol. — B. Malmberg, Description synchronique et état de langue : à propos du vocalisme français, p. 223-229. Quelques réflexions à partir d'un article récent de R.-L. Wagner (Notes sur les recherches diachroniques et synchroniques dans Langue française, I, février 1969, p. 5-20), notamment sur la « délimitation du corpus » et sur le « concept d'état de langue ». Dans un même état de langue, divers systèmes coexistent simultanément. Ainsi, au niveau de la prononciation, le français parisien actuel connaît deux systèmes, l'un plus riche, l'autre plus pauvre (qui ignore la distinction entre les deux a, l'opposition de durée entre mettre et maître, tette et tête, etc.). « Ces deux systèmes existent simultanément, au même endroit et à la même époque, peut-être sans qu'un seul locuteur réalise constamment et dans toute situation l'un ou l'autre des deux. L'utilisation de l'un ou de l'autre n'est pas nécessairement une question d'âge, de chronologie ». — A. MARTINET, Frontière politique et faisceau d'isoglosses, p. 230-237. La Chapelle-Blanche, petit village savoyard, présente un parler étonnamment original. L'annexion de cette localité à la Maison de Savoie au début du XVIIIe s. explique, pour une bonne part, cet état de choses. — G. DE POERCK, Essai d'une microsyntaxe du morphème au

plan de l'expression : les sélections phonémiques du vocalisme |E| dans les lexies monosyllabiques, p. 239-251. — B. Pottier, Sur les procédés d'expression du signifié, p. 252-254. — L. Sletsjöe, Note sur les dictionnaires de prononciation, p. 255-261. L'existence ou l'absence de dictionnaires de prononciation dans une langue peut ne pas être le résultat du hasard. Dans les langues romanes, seuls le français et le roumain en possèdent. Or le français souffre d'une grande discordance entre sa prononciation et son orthographe, et représente une norme prestigieuse; d'autre part, le roumain est une langue homogène, sans grandes variations dans les couches de la population. En revanche, en portugais et en italien, il apparaît difficile de dégager un modèle incontesté (portugais du Portugal ou du Brésil ? italien de Florence ou de Rome ?); quant à l'espagnol, il est favorisé par une remarquable harmonie entre sa prononciation et son orthographe. Il semble donc que le dictionnaire de prononciation éclôt avec plus de facilité dans un pays où la langue présente une orthographe archaïsante et savante, une forte normalisation et un grand prestige. — P. GARDETTE, Pour une géographie linguistique de la France, p. 262-273 (4 cartes). Gilliéron contemple les cartes de son ALF en géologue. Par la configuration des aires, il tente de dégager les diverses couches de mots qu'a connues le domaine galloroman durant son histoire. Là s'arrête son regard sur une carte. Et il ne s'intéresse plus qu'aux causes qui ont amené la disparition d'un mot et son remplacement par un autre (collision homonymique, mutilation phonétique, complication des formes...). Disciple de Gilliéron, Jaberg se fait davantage géographe et met en évidence l'extension des formes de Paris vers les provinces, les chemins d'invasion, les grandes voies de communication, les zones de résistance, etc. Jaberg part de cartes lexicologiques. Mgr G. applique la même démarche à la phonétique. A partir des cartes queue, nœud et bouche (gueule dans tout l'Ouest) de l'ALF, il démontre que l'ancienne diphtongue ou, issue de o fermé accentué et libre, n'a évolué vers eu, puis  $\alpha$ , qu'entre Paris et la Belgique et que ce changement s'est propagé de façon variable, selon les mots, de Paris vers les provinces. — L.-F. Flutre, La diphtongue oi (oy) de l'ancien picard et ses aboutissements actuels, p. 274-290. Étudie l'évolution de la diphtongue oi en Picardie, en incluant les faits conformes à la phonétique française. Quelques corrections ou additions : la prononciation wa est attestée déjà au XIIIe s., à l'époque de Philippe Le Bel, dans les rôles de taille parisiens (voir les travaux de Michaëlsson); dans  $s w \stackrel{.}{e}$  « soif », l'absence du f est étymologique et non le fait d'un amuissement ancien (voir Jaberg, Geografía lingüística, p. 26-27; trad. de la Sprachgeographie par M. Alvar); des prononciations comme  $p \ \tilde{o} \ u \ \acute{e}$  « poignée »,  $\tilde{o} n \tilde{o}$  « oignon »,  $s \tilde{o} n \acute{e}$  « soigner », etc., ne doivent pas résulter de la réduction de l'ancienne diphtongue  $\tilde{o}y$  (qui n'est pas étymologique dans ces mots) à  $\tilde{o}$ , mais refléter plutôt une prononciation phonétiquement normale. — E. Legros, Wallon malmédien houp'tikèt « coiffure élevée », liégeois so l'houp'diguèt « en goguette », p. 291-296. Rattache ces termes à l'onomatopée hopp- qui figure au t. 4, p. 467, du FEW. — M. THOM, \*Esclatoir = esclatidor ou esclotoire?, p. 297-311. Les enquêtes dialectologiques révèlent l'existence d'une forme êchaitu « écluse, barrage, etc. » (équivalent dialectal d'un fr. \* esclatoir) dans une région

comprenant le Jura bernois, le pays de Montbéliard et les Vosges méridionales. Le mot est-il à rattacher à la famille éclater (cp. apr. esclatidor de même sens), ou s'agit-il d'un continuateur d'esclotoir(e) « écluse » ( $\leftarrow$  esclore), bien attesté dans les domaines francien, picard et normand du XIIe au XVIe siècle ? M. T. incline vers la première hypothèse qui ne pose pas de difficulté sur le plan phonétique. — S. Escoffier, Diphtongues aux confins de l'Auvergne et du Bourbonnais, p. 312-323. Dans les parlers à la limite des départements de la Loire, de l'Allier et du Puy-de-Dôme, les diphtongues sont exceptionnellement nombreuses, non seulement sous l'accent, mais aussi en position prétonique (où le phénomène doit être d'origine analogique). Il doit s'agir d'une « nouvelle vague de diphtongaisons [qui] a déferlé sur ces confins de l'Auvergne et du Bourbonnais au plus tôt vers la fin du moyen âge ». — B. Horiot, En marge de l'Atlas linguistique de l'Ouest, p. 324-330. Commentaire lexical de la carte 71 de l'ALO La dernière gerbe de la moisson ; le repas de la fin des moissons. Les deux notions sont rendues par le même type lexical: piron (manger le piron), gerbaude (composé de gerbe + baude « joyeuse ») et bourlo (<\* bărulla « petit flocon de laine »). — G. Dulong, L'influence du vocabulaire maritime sur le franco-canadien, p. 331-338. Liste intéressante (mais non exhaustive) de plus d'une quarantaine de mots maritimes qui auraient connu, selon M. D., un élargissement sémantique en français québécois. L'auteur voudra bien nous permettre quelques remarques amicales. D'une part, on peut regretter que les mots signalés ne soient pas localisés, d'autant plus que le phénomène se présente « avec une fréquence de plus en plus grande à mesure que nous descendons le fleuve Saint-Laurent à partir de Montréal ». D'autre part, on constate que, dans la majorité des cas, il s'agit, non pas d'innovations québécoises, mais d'archaïsmes ou de dialectalismes du français métropolitain. Voici la liste de ces mots et de leurs acceptions avec indication de leurs origines galloromanes, surtout d'après le FEW (aussi d'après BW<sup>5</sup> et d'après Massignon, Les parlers français d'Acadie, Paris, 1962 [abrév. Mass], quand ce dernier ouvrage apporte des précisions par rapport au FEW; nous donnons en outre, dans certains cas, quelques attestations anciennes tirées des documents d'archives québécois). — Allége « vide ou presque vide (en parlant d'un camion, d'un traîneau, etc.) ». Bien attesté dans les parlers normands (FEW 16, 453 a). — Amarre « tout ce qui sert à attacher » et amarrer « attacher (en gén.) ». Amarrer relevé avec ce sens en Normandie et en Bretagne ( $FEW ext{ 15}^1$ , 2 b;  $BW^5$  s. v.). — Appareiller v. a. « habiller (les enfants) », « dresser (la table) », « préparer (le repas) » ; s'appareiller v. pron. « se préparer (pour un départ) ». S'appareiller « s'apprêter à » attesté en a. fr. et en m. fr., survit dans l'Ouest; aussi angevin apprâillé « habillé » (Mass 1620; FEW I, 107 a). — Arrimer v. a. « disposer, arranger (qch) ». Français xve et xvie s.; continue à vivre dans le Nord-Ouest et dans l'Ouest (FEW 16, 721 a ;  $BW^5$ s. v.). — Baille « sorte de baquet ». A. fr., Nord-Ouest, Ouest (Mass 946, 1069) et surtout 1194; FEW 1, 206 a). Anc. québécois : « trois baricque, une baille & une demye-baricque » (30 juin 1670, Beauport, ANQ [= Arch. nationales du Québec], greffe P. Vachon); « une baille et un vieux barill (sic) » (1750, Cap-Saint-Ignace, ANQ, IC [= Inventaire d'une collection de pièces judiciaires et

notariales], nº 1628); « une baille et la viande qui est dedans » (30 déc. 1755, rég. de Montmagny, ANQ, IC, nº 1769) ; « une baille avec du lard » (7 avril 1756, L'Islet, ANQ, IC, nº 1837); « une baille a sirop » (6 fév. 1786, Sainte-Anne-dela-Pocatière, ANQ, greffe P. Cazes); « trois siaux, une baille » (31 janv. 1797, id.); « deux barils, une cuve et une baille et un baquet » (28 sept. 1799, Sainte-Anne-de-la-Poc., ANQ, greffe Aug. Dionne); « 2 baille, une tinet et un sciau » (23 mars 1801, id.; fréquent chez ce notaire). — Balise « branche fichée dans la neige pour indiquer le tracé d'un chemin », baliser « mettre des balises ». Largement répandus avec des sens analogues dans le Nord-Ouest et dans l'Ouest (Mass 666; donne plusieurs attestations anciennes de ces mots). — Bord « côté ». Nord-Ouest, Ouest (FEW 15<sup>1</sup>, 180 a). Anc. québécois : « pour avoir une cloyson blanchy des deux bors » (4 avril 1729, Québec, ANQ, IC, nº 4229) ; « porté a l'autre bord » (1779-95, Québec, ASQ [= Arch. du Séminaire de Québec], S 221, p. 88); « les deux arpant du bord du soudouest » (20 janv. 1799, Saint-Gilles de Lotbinière, ANQ, greffe Miray); « du bord du nordais » (id.); « tous ce qu'il peut lui revenire du bord de sont grant-pére » (id.). — Bordage « tas de neige accumulée de chaque côté d'une route par un chasse-neige ». Cp. fr. « ce qui borde une chose » du XVe s. à Larousse 1899 (FEW 151, 181 b). — Bordée « chute de neige ». Cp. notamment saintongeais « grande quantité (de pluie, de grêle) » (FEW 15<sup>1</sup>, 181 a). — Se carguer « s'asseoir bien droit (dans une voiture) ». Cp. saintongeais « se pencher (p. ex. en arrière) » (FEW 2, 420 b). — Chavirer « devenir fou ». Fr. depuis 1860 avec le sens de « chanceler (fig., p. ex. de l'intelligence d'une personne) »; cp. aussi poitevin carviré « détraqué, fou » (FEW 14, 395 b). — Débarquer v. n. « descendre (du toit d'une maison, d'une voiture) ». Cp. en fr. familier « débarquer d'un train » (Robert) ; aussi Littré « quitter un navire. P. ext. arriver », parisien populaire « mettre à la porte » (FEW 1, 251 a ; Mass 674). — Embarquer v. n. « monter (sur le dos d'un cheval, sur une clôture, sur un toit) ». Cp. fr. familier « arrêter, mettre en prison » et « s'embarquer dans une voiture » (Robert; FEW 1, 251 a). — Equipet « petit coffre ou petit compartiment d'un coffre où l'on range les objets précieux ». Attesté avec variantes phonétiques en Normandie (FEW 17, 149 b). — Gournable « cheville de bois (servant dans la construction des granges) ». Cp. Haut-Maine gournas « esp. de cheville » (FEW 16, 47 b). — Gréer v. a. « habiller (p. ex. les enfants) », v. pron. « s'habiller », dégréer v. a. « déshabiller », etc. Nord-Ouest, Ouest (FEW 16, 55 b-56 a; Mass 1620). — Hâler v. a. et n. « tirer », hâle « tirage (d'une cheminée) ». Hâler « tirer » général dans les parlers du Nord-Ouest; aussi hal m. « action, effort de tirer » (FEW 16, 131;  $BW^5$  s. v.). — Au large « au loin, loin des habitations ». Relevé notamment par Palsgrave en 1530 (FEW 5, 184 a). — Larguer v. a. « lancer un objet loin de soi (pour s'en débarrasser) ». Fr. de Trévoux 1771 à Landais 1851 avec le sens de « lâcher (ce qu'on tient) » ; aussi Picardie, Bretagne, Saintonge, Gascogne (FEW 5, 187 b). — Marée « foule, multitude ». Attesté en mfr., notamment chez Montaigne (FEW 61, 318 b). — Mâter v. a. « dresser (qch) », v. pron. « se cabrer (d'un cheval) », « se mettre en colère ». Au sens de « dresser (qch) », de Furetière 1701 à Larousse 1873 ; aussi de la Normandie à la Gascogne. « Se cabrer », Nord-Ouest, Ouest, Centre. « Se mettre en colère »,

Bretagne, Saintonge (FEW 16, 540 b; Mass 926). — Naviguer v. n. « rouler (d'une voiture) ». Cp. en fr. naviguer « se promener, diriger sa marche avec un véhicule quelconque en un lieu ou sur une route (idée de flânerie) », relevé notamment par Larousse 1874 (FEW 7, 64 a). — Organeau « anneau (en gén.) ». Dans le passé, ce mot employé sporadiquement en dehors du vocabulaire maritime (FEW 7, 409 a). Anc. québécois : « fait un n'arganeau pour la boucherie » (1772-73, Québec, ASQ, Séminaire 152, nº 199; pour a à la place de o, cf. Juneau, Contribution à l'histoire de la prononciation française au Québec : étude des graphies des documents d'archives, Québec-Paris, 1972, p. 54). — Paré « prêt ». Attesté de la Picardie à la Saintonge ; aussi dans l'argot au XIXº s. (FEW 7, 622 b et surtout 623 b ; Mass 1233). Anc. québécois : « Cinq mil huit cent soixante-treize merin paré a faire des quarts a farine » (11 janv. 1718, Québec, ANQ, greffe Rivet); cp. « Quatre mil cinq cent de merin prest à employer » (4 juillet 1714, id.). — Pont « plan incliné par où les voitures entrent dans le fenil ». Cp. franc-comtois et francoprovençal « terre-plein en plan incliné qui aboutit à l'entrée de la grange haute » (FEW 9, 169 b-170 a). — Radoubs « réparations (en gén.) », radouer (l'absence de b ne semble pas d'origine galloromane) ou radouber « réparer (en gén.) ». Radouber « réparer, remettre en état (en gén.) », fr. du XIIIe s. à Larousse 1904; aussi dans de nombreux patois, notamment dans le Nord-Ouest, dans l'Ouest et dans le Centre; radoub « réparation (en gén.) », fr. de ca. 1530 à Oudin 1660 (FEW 15<sup>2</sup>, 78 a ; Mass 1160). Comme l'emploi maritime de ces mots est apparu assez tardivement, on peut penser que les patois et, par conséquent, le québécois ont conservé le stade ancien. Dans ce cas, il ne s'agirait même pas d'un élargissement sémantique d'un terme maritime dans les parlers de France. — A la valdrague « en désordre (p. ex. dans un hangar) ». Nord-Ouest, Ouest, Centre (Mass 1229; nous n'avons pu trouver ce mot au FEW comme, du reste, le mot vadrouille). — Les Vents. Nordet « vent du nord-est », noroît « vent du nord-ouest », suroît « vent du sud-ouest », suet « vent du sud-est ». Ces sens ne sont pas confinés au vocabulaire maritime (v. FEW 16, 602, et 17, 268). Pour l'anc. québécois, v. notamment Juneau et Poirier, Le livre de compte d'un meunier québécois (fin XVIIIe-début XVIIIe siècle): édition avec étude linguistique, Québec-Paris, 1973, p. 38-39, et 92. — Virer ou dévirer v. a. « tourner (la tête, du foin, etc.), retourner (une carte, etc.) ». Virer v. a. attesté en fr. de Wace à Crespin 1637 ; v. pron., du XIIIe s. à D'Aubigné ; v. n., de 1480 à Trévoux 1771; ces emplois sont répandus encore un peu partout dans les parlers galloromans actuels (FEW 14, 384; pour dévirer, v. 14, 392). — Il apparaît donc avec évidence que, dans de très nombreux cas, l'emploi d'un terme maritime dans un sens plus large, n'est pas une innovation québécoise, mais existait déjà dans les parlers des régions françaises qui ont plus tard fourni des contingents importants de colons à la Nouvelle-France. Le contexte géographique de la Nouvelle-France aura avant tout contribué à maintenir cet emploi. Certes, certains termes maritimes ont connu un emploi plus large à cause de ce contexte géographique; mais son impact n'aura pas été aussi grand qu'on s'est plu à le répéter depuis les mémorialistes du XVIIIe s. — J.-D. GENDRON, Origine de quelques traits de prononciation du parler populaire franco-québécois,

p. 339-352 (5 cartes). Pour retrouver les origines des traits de prononciation qui caractérisent le français actuel du Québec, on peut avoir recours, selon M. G., à quatre sources d'information : 1º aux données que fournissent les régions d'origine des colons français partis pour la Nouvelle-France; 2º aux témoignages sur la prononciation française des XVIIe et XVIIIe s. ; 3º à l'histoire des dialectes, notamment aux XVIIe et XVIIIe s.; 4º aux résultats des enquêtes dialectologiques depuis le XIXe s., notamment aux atlas. M. G. illustre son exposé d'un certain nombre d'exemples (maintien de t final, ouverture de i et u devant consonne nasale intervocalique, palatalisation de k et de g devant voyelles antérieures, ouverture de  $\dot{e}$  en  $\dot{a}$  en finale absolue, aspiration de ch et de j, etc.). Article intéressant au point de vue méthodologique, mais qui appelle certaines remarques ou compléments: 1º aux diverses sources de renseignements signalés par M. G., il faut ajouter celle des textes d'archives des xviie et xviiie siècles qui permettent de confirmer ou d'infirmer l'existence d'un fait à l'aube de la colonisation; nous avons d'ailleurs retrouvé dans ces documents d'archives la plupart des faits auxquels fait allusion M. G. (v. nos travaux sur les textes d'archives) ; 2º la phonétique historique des dialectes galloromans d'oïl est tout de même sortie des ténèbres qui la caractérisaient naguère, grâce surtout aux travaux des scriptologues comme Remacle, Gossen, Goebl, etc.; nous pensons surtout aux travaux de Gossen sur les scriptae médiévales, et notamment à son ouvrage Französische Skriptastudien (Vienne, 1967); 3º l'ouverture de i en  $\dot{e}$ devant consonne nasale intervocalique, parallèle à celle de u en  $\alpha$  (toujours vivante en québécois actuel), a bien existé en ancien québécois (p. ex. terraine « terrine », plataine « platine », Lépeine « Lépine », etc., v. nos travaux) ; 4º les premières attestations, dans le parler parisien, de la palatalisation de k et de g devant voyelles antérieures remontent, non pas à Dangeau à la fin du XVIIe s., mais à la fin du XIIIe siècle, à l'époque de Philippe Le Bel (voir les travaux de Michaëlsson et de Straka). — I. Vintilă-Rădulescu, Français créole et français canadien, p. 353-359. Mme R. met en évidence quelques traits communs aux deux parlers. Le phénomène n'a évidemment rien qui puisse étonner, étant donné l'origine commune des émigrants qui ont peuplé les diverses colonies françaises au XVIIe siècle. La comparaison entre le français créole et le français canadien serait particulièrement féconde, à notre avis, pour les faits dont les origines font difficulté. L'existence, dans les deux parlers, d'un même fait prouverait que son origine est galloromane, malgré le manque d'attestations du fait en question dans les parlers de France. — G. Aub-Büscher, A propos des influences du français dialectal sur un parler créole des Antilles, p. 360-369. Mme B. insiste sur la difficulté, voire l'impossibilité, de préciser le rôle exact que chacune des entités linguistiques françaises a joué dans la formation du français parlé dans les îles antillaises. « Si, dans le glossaire du parler de Trinidad que nous préparons, nous donnons une indication étymologique, en renvoyant souvent au FEW et aux ouvrages sur la dialectologie française, il s'agira là de rappels de sources possibles, nullement d'affirmations qui se veuillent tant soit peu catégoriques ». — P. Aebischer, Abiaticus « petit-fils » dans les chartes médiévales d'Italie, p. 370-375. Des chartes de l'Italie du Nord révèlent l'apparition

vers les années 900 d'un substantif abiaticus « petit-fils » (adjectif substantivé composé de avius « grand-père » + -aticus « relatif à, appartenant à »). Certains parlers romans de la Suisse méridionale et de l'Italie du Nord conservent encore ce type lexical; il s'agit probablement d' « un mot du latin juridique franc, qui n'aurait eu quelque fortune en Italie que postérieurement à la conquête de la Lombardie par Charlemagne en 774 ». — Ch.-Th. Gossen, Vénitien zanco, -a « gauche » et congénères, p. 376-386. Le vénitien zanco, -a « gauche » (connu également, avec des variantes, en Suisse et en Italie septentrionale), formation secondaire à partir de zanca « main gauche » (attesté dans les mêmes parlers), appartient à la famille de l'italien zanca ou cianca « jambe ». L'évolution vers le concept « gauche » provient de ce que zanca connaît dans ces parlers le sens secondaire de « partie repliée d'une chose formant un angle, angle ». Cependant, le bavarois-tyrolien tengg « gauche » a pu faciliter ce développement sémantique. La « première » attestation du mot gauche (p. 385, n. 1) dans une charte bourguignonne dès 1312 (« a voge et a destra ») est une erreur, voge signifiant « vouge » (gaul. vidubium) et destra ayant le sens de « cognée » (lt. dextralis) ; v. Baldinger dans le DEAF, s. v. \* gauche. — C. Grassi, Qualche considerazione sui compiti dell'odierna dialettologia, p. 387-394. Si la dialectologie ne veut pas se scléroser, elle devra se fixer, parmi ses objectifs fondamentaux, celui de vérifier de façon systématique la valeur des principes et des méthodes proposés par la linguistique théorique. M. G. illustre par quelques exemples concrets (tirés de parlers italiens) comment la dialectologie peut contrôler certaines théories sémantiques. — Ch. Camproux, Amour chez Peire Cardenal, p. 395-409. Le champ sémantique du mot amor chez ce troubadour recouvre les trois notions suivantes: 1º amour entre homme et femme, 2º affection, amitié, 3º qualité éthique personnelle ou sociale de caractère actif. Cardenal utilisé également le mot caritat pour rendre le troisième de ces sens. — A. GRIERA, Interpretación de mapas del Atlas lingüístic de la Vall d'Aran, p. 410-417. Rapide analyse de près d'une trentaine de cartes de l'atlas ; le rôle joué par les conflits homonymiques est mis en évidence. — G. Rohlfs, Entre Béarn et Languedoc (parlers et textes pyrénéens), p. 418-424. Reproduction en transcription phonétique (qui remonte à 1930) et avec commentaire linguistique sommaire, de la traduction orale d'un petit texte français relevée dans cinq localités situées aux confins du Béarn et du Languedoc. L'étude a pour but de « représenter la graduelle transition du gascon de type béarnais en languedocien ». — Ch. Rostaing, Provençal « coussou », pâturage de Crau, p. 425-434. Relevé des formes anciennes et modernes de ce mot appartenant avant tout à la région arlésienne (mot de la famille du It. cursorium) et étude de son développement sémantique, ainsi que des problèmes phonétiques que posent deux variantes de l'ancien provençal : coussoul et cossor. — P. Durdilly, Mots nouveaux d'ancien lyonnais, p. 435-440. Quelques mots d'ancien lyonnais non attestés jusqu'à maintenant ou très mal connus, tirés d'un registre de comptabilité de la ville de Lyon (1364-65) : asuysimen « achèvement », prelon « sorte de cheville », sengle « t. de batellerie. Moise intérieure », metre « sorte de mesure de capacité pour les grains », potan « plancher de l'étage supérieur d'un grenier, ou plate-forme devant le grenier, ou le grenier

lui-même (?) ». — M. Gonon, Les vendanges du comte de Forez en 1383, p. 441-452. Édition d'un registre de dix feuillets avec glossaire (161 mots). — L. Malapert, Échappées sur le Glossaire des patois francoprovençaux d'Antonin Duraffour, p. 453-458. Étude géographique, étymologique et sémantique des mots  $p \not\in m_o$  « tranquille » (lt. pessimus) et  $p \not\in z$  à  $e_{i}$  « ruban fixé au corsage de la fileuse » (lt. pigritia). — G. Tuaillon, Le fragment d'Albéric est-il écrit en francoprovençal ?, p. 459-476. A la suite de Meyer, de Fletchner, de Crescini, etc., M. T. reprend le problème de l'origine de ce texte littéraire. Par une analyse serrée de la langue du document et notamment de sa phonétique, il arrive à la conclusion que l'auteur a rédigé son œuvre en provençal et que le manuscrit qui nous l'a transmise est une copie d'un scribe de langue francoprovençale.

Comme les articles du tome II constituent aussi le tome 34 de la RLiR, ce n'est pas le lieu ici d'en rendre compte.

Marcel Juneau.

Iorgu Iordan y Maria Manoliu, *Manual de lingüística románica*. Revisión, reelaboración parcial y notas por Manuel Alvar. Madrid, Gredos, 2 vol. de 394 + 303 pages, 1972.

M. Alvar a entrepris, depuis plusieurs années, de donner des versions espagnoles des principaux ouvrages concernant les langues romanes. Celui-ci est, me semble-t-il, une nouvelle édition, revue, de Introducere in linguistica romanică des mêmes auteurs (Bucarest 1965). Il traite du latin et de la formation des langues romanes, des diverses langues romanes actuelles, puis, pour l'ensemble de ces langues, de phonétique et de phonologie, de morphosyntaxe, de la formation des mots et du lexique. C'est un manuel qui rendra de bons services. M. Alvar me permettra-t-il, malgré tout, de regretter que dans sa « reelaboración parcial » il n'ait pas compris la page consacrée au francoprovençal? Il a réédité exactement le texte de l'Introducere de 1965. Depuis cette date, sont apparus en Roumanie des spécialistes comme M. Sala et M<sup>me</sup> Reinheimer qui savent que le domaine francoprovençal n'est pas borné à l'ouest par le cours de la Saône, ni au nord par le dialecte lorrain; qu'il est exagéré d'écrire que, selon Duraffour, quand on parle de francoprovençal « se trata simplemente de dialectos franceses »; que M. Stimm et M. Hall, quel que soit l'intérêt de leurs travaux, s'étonneront sans doute de ne pas trouver, à côté de leurs noms, parmi les francoprovençalistes vivants, au moins celui de B. Hasselrot, sans parler de ceux de l'école suisse... Je regrette que la jeune école des francoprovençalistes roumains n'ait pas eu l'occasion d'améliorer cette page bien médiocre d'un bon livre.

† P. GARDETTE.

Theodor Berchem, Studien zum Funktionswandel bei Auxiliarien und Semi-Auxiliarien in den romanischen Sprachen, Tübingen, Niemeyer, 1973, [VI-] 159 p. [4 dépl.]

Par la diversité des problèmes qu'il aborde, cet ouvrage appelait le titre d'« études ». Mais son unité n'est pas contestable. La première partie est consa-

crée aux « parfaits » du type vado + infinitif qui se sont développés essentiellement en catalan et auxquels G. Colón a consacré sa communication du Congrès de Lisbonne (Le parfait périphrastique « va + infinitif », Actas do IX Congresso Internacional de Linguística Românica I. Lissabon, 1961, p. 165-176). Th. B. étend la recherche au provençal, au gascon et au français. Si l'on n'a aucune peine à accepter ses conclusions pour les deux premières langues, il n'est pas certain que le moyen français ait réellement connu cet usage. L'auteur ne fournit aucun exemple qui soit nettement dissociable du « présent historique ». Il est vrai cependant que l'affinité pour le présent (ou l'imparfait) de la tournure aller + infinitif et la résistance qu'elle oppose au passé simple ont pu entraîner une fréquence relativement élevée du présent historique, et il en a pu résulter, si l'on y ajoute quelque influence gasconne (comme en ont formulé l'hypothèse E. Gamillscheg et M. Lanusse), une tendance aussitôt évanescente à lui attribuer une valeur de parfait. En tout cas, les critères définis par Th. B. s'appliquent parfaitement à l'anc. prov. (p. 11-15) : ainsi la traduction de parfaits latins au moyen de cette périphrase (dès le Livre des Privilèges de Manosque, 1293); la concordance du subjonctif imparfait en proposition complétive (p. ex. dans la Gesta Karoli Magni); la contamination par des formes de parfait vàreig cantar, vares cantar...). Il s'y ajoute, pour le catalan, l'introduction de la préposition a dans l'emploi au sens d'un futur proche. Ces critères permettent de situer la grammaticalisation vers la fin du xive s. Th. B. ajoute quelques pages extrêmement intéressantes (p. 32-69) sur la périphrase vado + infinitif dans le parler de Guardia Piemontese, une enclave vaudoise en pleine Calabre, due sans doute à une immigration du xive s. Vado + infinitif y est le seul parfait possible.

La seconde partie porte sur les interférences, en divers lieux, des périphrases construites à l'aide de être avec les périphrases construites à l'aide de avoir. Et tout d'abord, dans une grande partie de l'Auvergne, de être (ou avoir) à l'imparfait suivi de l'infinitif. Des enquêtes effectuées dans 42 localités (voir les dépliants II, III et IV) conduisent à une délimitation précise du phénomène. L'auteur rejette l'hypothèse d'une fusion homonymique par évolution phonétique : si eria, erio a pu aboutir, par influence ouvrante de r, à ario, aryo, qui évolue en ayo, forme dès lors commune à être et à avoir, le type commun eyo, également attesté (p. ex. à Chalouze), échappe à une telle interprétation. Th. B. formule une autre hypothèse, à son avis plus largement explicative, d'un transfert bilatéral des fonctions de être sur avoir et de avoir sur être, de telle sorte que chacun des deux auxiliaires et des périphrases qu'ils servent à former acquièrent une structure polysémique parallèle, explicable par la proximité de forme et de fonction.

Cette hypothèse d'une double polysémie paraît confirmée par des faits comparables en dialectologie italienne (p. 98-103); par le système mêlé que présente le roumain aux formes composées (construites tantôt avec a avea, tantôt avec a fi) (p. 104-114) et par les paradigmes de certains parlers du Piémont, de Toscane, du Latium... où être et avoir varient selon la personne grammaticale (p. 115-121). Elle l'est surtout, aux yeux de l'auteur, par le type soi avutz, répandu en anc. prov., en anc. fr., en anc. ital. et dans certains dialectes de

France ou d'Italie du Nord: l'auteur réfute successivement (p. 128) l'opinion de A. Dauzat pour qui la construction sum habutus « tient à l'absence de participe chez esse en latin classique », celle de G. Dobschall (p. 129) qui se réfère à des formes surcomposées (je me suis eu assis), celle de L. Gauchat (p. 129-130) qui l'explique par la concurrence de es et a en tournure impersonnelle, enfin celle de E. Herzog et L. Schauwecker (p. 130-131) qui croient reconnaître sous soi avutz un habitus sum. Lui-même développe (p. 130-136) l'hypothèse d'une polysémie parallèle et présente sous forme de tableau les 16 combinaisons possibles de habere habutu, habere statu, esse habutu et esse statu pour signifier les idées de « avoir eu » et « avoir été ».

On peut douter de la vertu explicative d'une telle hypothèse qui se borne, tout compte fait, à confondre le contenu sémantique des deux auxiliaires. A l'accepter, le problème consisterait à déceler pourquoi la plupart des combinaisons théoriquement possibles ne sont pas attestées. L'auteur n'en souffle mot. On risque d'ailleurs de s'égarer en construisant des hypothèses valables pour plusieurs langues, même étroitement apparentées, en négligeant le système particulier à chacune d'elles. Il n'en demeure pas moins que ce livre est passionnant de bout en bout, toujours parfaitement clair et rigoureux, documenté avec un soin exemplaire; il révèle une connaissance extraordinairement riche et lucide de la linguistique romane et notamment des faits de morphosyntaxe dialectale.

Robert Martin.

François Pirot, Recherches sur les connaissances littéraires des troubadours occitans et catalans des XIIe et XIIIe siècles. Les « sirventes-ensenhamens » de Guerau de Cabrera, Guiraut de Calanson et Bertrand de Paris. Memorias de la Real Academia de Buenas Letras de Barcelona, tome XIV, Barcelone, 1972, 649 pages.

En publiant sa thèse soutenue à l'université de Liège en novembre 1971, M. François Pirot nous donne une très importante et très minutieuse étude fondée sur les trois sirventes-ensenhamens des troubadours Guerau de Cabrera, Guiraut de Calanson et Bertrand de Paris. L'ouvrage se divise en trois parties. La première partie, consacrée à l'étude proprement dite des trois troubadours et de leurs œuvres, se compose d'une monographie très détaillée de chacun des troubadours, de datations précises sur les poèmes. La seconde partie est une étude d'histoire littéraire qui se propose trois objectifs essentiels : « 1) mesurer les connaissances littéraires des troubadours; 2) apporter des précisions chronologiques pour les œuvres étudiées à l'aide de textes lyriques datés ; 3) déterminer des traditions épiques ou romanesques particulières au Midi de la France et à la Catalogne » (p. 331). La troisième partie est constituée par l'édition des trois sirventes-ensenhamens. Un index des noms propres, une bibliographie et un index général terminent ce travail qui répond enfin au souhait formulé il y aura bientôt un siècle par Gaston Paris et Paul Meyer (Romania VII, 1878, p. 448-460).

B. Horiot.

## DOMAINE FRANÇAIS

ÉDITIONS DE TEXTES.

Le Roman de Renart, branche IX, éditée d'après les manuscrits C et M par Noboru Harano, Hiroshima, librairie Bunkahyôron, 1972, IV + 256 pages.

Cette édition est une version remaniée d'une thèse de doctorat soutenue à la Sorbonne en 1970 et ayant eu pour rapporteur M. le professeur R.-L. Wagner. Pourquoi une nouvelle édition de la branche IX ? M. Harano l'explique : pour fournir, comme le demandait M. Roques, des éditions exactes au moins des collections principales et cela dans le but d'entreprendre ensuite une édition critique complète du Roman de Renart. L'édition de M. Harano reproduit le texte du groupe  $\gamma$  d'après les manuscrits C et M. Ce groupe  $\gamma$  édité déjà par Méon il y a près d'un siècle et demi, à une époque où la méthode scientifique d'édition de textes n'était pas encore établie, méritait une nouvelle édition. M. Harano a choisi le manuscrit C comme manuscrit de base parce qu'il est plus caractéristique et plus représentatif du groupe y que M et parce qu'il peut être publié avec moins de retouches. La nouvelle édition de la branche IX est précédée d'une étude des particularités grammaticales du manuscrit C, de remarques sur l'établissement du texte et d'une analyse de la branche éditée.

B. Horiot.

Anthologie, Poitou-Aunis-Saintonge-Angoumois, de Guillaume de Poitiers à Burgaud des Marets, présentation et commentaires de Jacques Duguet, préface de Pierre Moisy. Société d'Études folkloriques du Centre-Ouest, collection Langue et civilisation régionales, numéro spécial, juin 1973, 174 pages.

Après avoir publié il y a trois ans « le manuscrit de Pons », recueil de textes en patois saintongeais du xVIIIe siècle (c. r. de Mgr Gardette, RLiR 34, 1970, p. 425), M. Duguet nous donne aujourd'hui une anthologie du parler du Centre-Ouest (Poitou, Aunis, Saintonge, Angoumois). C'est un travail qui se veut avant tout de vulgarisation et d'initiation et qui s'inscrit dans le cadre de manifestations sur la littérature dialectale poitevine-saintongeaise du XIIIe siècle à la fin du XIXe siècle. C'est la dynamique Société d'Études folkloriques du Centre-Ouest qui est l'instigatrice de ces manifestations organisées de septembre 1973 à avril 1974 à l'occasion du centenaire de la mort de Burgaud des Marets et du quatrième centenaire de la parution de la Gente Poitevinerie.

B. Horiot.

Clément Gardet, Noelz et chansons de Nicolas Martin, Annecy. Imprimerie Gardet, 1973.

L'un des plus anciens textes littéraires francoprovençaux vient d'être édité par C. Gardet, imprimeur et érudit savoyard. L'édition originale date de 1555,

chez Macé-Bonhomme, à Lyon. La présente édition comporte d'abord une réimpression en fac-similé, avec la notation musicale du xvie siècle, des huit noëls français et des huit noëls en patois savoyard de Maurienne, les uns n'étant pas la traduction des autres. Suivent treize chansons profanes et même gaillardes écrites en patois et, pour terminer, quatre chansons françaises. Tout cela est un très beau travail d'imprimeur, qui a l'avantage d'offrir aux romanistes l'image fidèle d'un texte dialectal, tel qu'on l'a édité en 1555. Le travail philologique consiste, outre l'Introduction et l'Avertissement, en une transcription en notation moderne de la musique ancienne et en une traduction accompagnée de notes marginales des strophes rédigées en patois. La traduction en vers comportant le même nombre de syllabes que les vers patois — c'est une nécessité, si l'on veut suivre la musique — s'écarte parfois du strict mot-à-mot, mais les notes rétablissent le contact avec l'original, qui est un texte difficile, dont la compréhension n'a jamais été poussée aussi loin.

G. TUAILLON.

Le jugement dernier (Lo Jutgamen General). Drame provençal du xvº siècle. Édition critique avec traduction, introduction, notes et glossaire, par Moshé LAZAR, Paris (Klincksieck), 1971, 263 p. (Bibliothèque française et romane, Série B: Éditions critiques de textes 10). — F 44.

Moshé Lazar nous présente la réédition de ce drame rouergat du xve siècle. Il se propose de donner une édition plus correcte que celle des premiers éditeurs (A. Jeanroy et H. Teulié, Mystères provençaux du XVe siècle, Toulouse 1893) qu'on trouve d'ailleurs à nouveau en librairie (Johnson Reprint). Malgré d'assez nombreuses petites erreurs (que j'ai relevées dans la Zeitschrift für französische Sprache und Literatur 1974) on peut affirmer que le texte a été amélioré. — L'édition est précédée d'une brève description du manuscrit et d'une étude littéraire qui traite de la place de ce texte dans l'histoire du théâtre du Moyen Age, des sources et des relations de notre drame avec les arts plastiques. Le texte est accompagné d'une traduction, en général assez bonne, qui « ne prétend point être littérale » (p. 10) mais « qui se veut fidèle à l'esprit du texte joué au xve siècle » Elle renferme cependant quelques erreurs : V. 55 Nos te segrem tot lo bel pas ne veut pas dire « nous te suivrons sur tes traces » mais « à une allure modérée, lentement »; sertanamen (V. 272) se rapporte à la phrase entière et non au verbe estiguar seul ; mortz (V. 341) veut dire « tués » et non « meurtris » ; Trachar du vers 660 f. Ant lor avetz tot jorn tractat/A totas lor perdesio n'a rien à faire avec « maltraiter », v. Levy Provenzalisches Supplementwörterbuch, VIII, p. 347 « betreiben, auf etwas hinarbeiten » (= « travailler en vue de qc. »); V. 963 f. on ne peut pas traduire El ne ac gran contriction/De que ne venc a salvatio par « ... s'en repentit fortement, craignant de ne point mériter son salut »; Le vers signifie simplement « ... d'où vint son salut »; V. 1198 f. Quar aguda an tot jorn/Dolor de la vostra sancta passio ne veut pas dire « car ils ont souffert chaque jour maintes douleurs... ». Il est plutôt à rapprocher de Se donar dolor 's'attrister', = 'sich betrüben' (Levy SW, t. II, p. 271) =  $Myst. \ trov.$  (ed. Jeanroy-Teulié, v. 1952);

V. 1567 murtries que L. traduit par « victimes » veut dire au contraire « meurtriers ». Le participe passé de murtrir (qui apparaît dans les Mystères provençaux) est murtrit; V. 1877 ff. Ho que malasecta sia la terra/Quant jamays m'a sostengut! He may lo payre que me a engenrat ici may n'a rien à voir avec un comparatif « plus maudits encore le père... ». Il signifie simplement « et », « et aussi » (Levy SW, t. V p. 30). Ceci vaut également pour le vers 2715; V. 2024 viandas n'est certainement pas « viande », mais tout ce qui est « nourriture, aliment », tout comme en ancien français; V. 2242 Asmodeus ne peut pas être le sujet de la phrase, le verbe étant à la troisième personne du pluriel (dono). Il est vocatif; V. 2477 f. « tes veines et ton sang » et non « leur sang »; V. 2680 ff. No disiatz pas vos autres enaisi n'est pas une question: « Ne répétiez-vous pas ces mêmes paroles...? », mais veut dire: « Vous ne parliez pas ainsi ».

Karl Peter LINDER.

Trésor de la langue française. Dictionnaire de la langue du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> s. Publ. sous la direction de Paul Imbs. Tome 2 (Affinerie-Anfractuosité). Paris, Éd. du Centre national de la Recherche scientifique, 1973, XIX-988 p.

Paru un an après le premier tome, ce volume sera « pour plusieurs », comme l'écrit le directeur du TLF, M. Paul IMBS, « un sujet de satisfaction, parce que la preuve est ainsi faite que le TLF vit et vivra » (Au lecteur, p. VII). Les qualités de clarté, d'élégance dans la présentation, et surtout cette richesse foisonnante que la critique a été unanime à apprécier dans le précédent volume se confirment de façon indéniable ; et l'on a déjà le sentiment que l'ouvrage est parvenu à maturité. Certes, la menace du gigantisme demeure : le nombre des entrées n'est pas devenu significativement plus élevé ; pour 878 p. le premier volume comptait 1736 entrées ; pour 988 p. on en dénombre 1987 dans le second. Que l'on compare, pour les mêmes tranches alphabétiques, l'étendue du TLF, du Littré (en sept volumes), du Robert et du Larousse de la langue française, et l'on verra que les proportions n'ont guère varié depuis le précédent volume :

	A- $Aff$	Aff- $Anfr$
$TLF. \ldots$	878	988
Littré	213	224
Robert	66	90
Larousse	86	91

La solution de ce problème délicat nous paraît tenir dans une réduction systématique des exemples; non pas de leur nombre, mais de leur longueur. Certes, beaucoup sont d'une richesse telle que ce serait mutiler l'ouvrage que de les abréger. Ce volume en contient d'admirables; voyez, entre mille autres, telle citation des Goncourt pour illustrer les nuances connotatives du verbe affliger (ex. 17) ou telle réflexion de F. de Curel pour justifier la définition du mot

agonie (ex. 19). Seul le TLF est en mesure de citer autre chose sous aînesse que des exemples de la lexie droit d'aînesse; les deux passages de Daniel-Rops (fier de son aînesse) et de Hervé Bazin (malgré ses dix-huit ans d'aînesse) valent leur pesant d'or; sans parler des subtiles nuances que laissent entrevoir les emplois métaphoriques qu'en ont fait V. Hugo, L. Bloy, P. Nizan ou L. Aragon. On ne sacrifierait pas sans crime un tel « trésor ». Des articles comme agenouiller, agenouillement, aile, air, aimer, amour, et bien d'autres, fourmillent d'exemples que leur richesse impose. Mais ailleurs, il faut reconnaître que l'on pourrait, sans trop de dommage, substituer à des citations longues la simple énumération des syntagmes dans lesquels entre le vocable : ainsi pour les 12 exemples du mot ail pris au sens propre ou pour les 15 exemples de agressif en emploi métonymique (une personne agressive > un comportement agressif); le relevé des substantifs que agressif qualifie serait là suffisant, au demeurant d'un intérêt considérable autant pour le linguiste que pour le stylisticien ; les listes de corrélations fournies par l'ordinateur (état des « groupes binaires ») devraient faciliter la tâche du rédacteur. Tout comme le précédent, ce volume offre d'ailleurs de remarquables exemples d'inventaires syntagmatiques (aider, air, amour, etc.). Comme l'annonce l'avertissement au lecteur (p. VII), le troisième volume (déjà presque entièrement composé en juillet 1973!) sera de beaucoup allégé. Souhaitons que les responsables du TLF parviennent à réaliser ce miracle qui serait de concilier les exigences de la réduction avec l'idéal de l'exhaustivité.

Il ne faudrait pas, par exemple, que ce soit trop au détriment des rubriques complémentaires. La diversité des informations qu'elles contiennent (description phonétique, esquisse historique, indications statistiques et bibliographiques) donnent à l'ouvrage d'incontestables vertus didactiques. La rubrique « Phonétique » apporte de précieux renseignements sur la prononciation d'hier et d'aujour-d'hui. Un détail seulement : il eût été sans doute plus commode de trouver effectivement transcrits, dans les résultats de l' « enquête », le timbre et la durée des voyelles ; plutôt que de se référer à des règles que le consultant non spécialisé ne prendra jamais le temps d'approfondir (malgré l'élégance de leur formulation, p. XIII), on pourrait lui fournir une transcription détaillée, quitte à renvoyer accessoirement aux dites règles.

Il semble que dans ce volume l'articulation de la rubrique historique à la description synchronique soit beaucoup mieux réalisée que précédemment. On trouvera de très bonnes illustrations sous agissement, aiguillonner ou affluence; rares sont les cas où les divergences restent importantes (par exemple pour aiguille). Les lecteurs apprécieront sûrement certaines discussions étymologiques (celle de aguicher, p. ex.).

Les distinctions homonymiques opérées en synchronie posent pour la répartition des rubriques complémentaires sous l'une ou l'autre des entrées un problème technique qui ne semble pas résolu. Quelquefois, elle est très habilement réalisée; ainsi pour aga, agio, agitateur, aimant, amathie, ambitus, ameubler, ammonite, amphion et anastatique. Ailleurs — et cette solution paraît tout à fait raisonnable quand la distinction n'est que synchronique, c'est-à-dire que l'étymon est le même —, l'ensemble des rubriques figure après la dernière entrée

(p. ex. pour amendable, ampliation, ...). Mais pour affoler  $^1$  < fou et affoler  $^2$  < fouler, la dissociation pouvait être facilement faite. Il arrive que des rubriques figurent sous des vocables où elles n'ont que faire; ainsi la rubrique prononc. de affoler <sup>2</sup> devrait être placée sous affoler <sup>1</sup> (voyez les dérivés), celle de aggraver <sup>2</sup> sous aggraver 1, celle de agréer 2 sous agréer 1. La rubrique stat. de aine 2 est en fait celle de aine 1. Il est vrai que faute des renseignements nécessaires (l'ordinateur ne travaillant que sur des formes et sur des codes grammaticaux), la distinction est parfois impossible à réaliser pour cette dernière rubrique (ainsi pour air, allégeance, altérer...). Mais on peut alors signaler ce regroupement insolite quoique inévitable, en adoptant par exemple la présentation de la rubrique bibliographique de affranchir 1, 2 et 3. Un dernier mot au sujet des homonymes: on ne voit pas pourquoi deux entrées ont été réservées à amiral; le passage du substantif à l'adjectif (ou inversement) n'est pas, sous d'autres vedettes (affreux, aliéné...), un principe de discrimination homonymique; en revanche, on peut se demander si aggraver « prononcer une aggrave » n'est pas, en synchronie, à dissocier plus nettement du verbe aggraver actuel.

Ce sont là des détails futiles. Il est certain que le consultant appréciera la simplicité du métalangage; sa mise en œuvre a encore gagné en cohérence. Rares sont les flottements. A notre avis, les « conditions d'emplois » (qui figurent entre crochets) gagneraient à être distinguées plus nettement des « spécifications sémantiques » (explicitation des présupposés, ainsi pour allumer qui présuppose l'existence d'une source de lumière ou de chaleur; spécifications secondaires du sémème, ainsi la mention « avec une idée de... » sous agraire ou aimable. De-ci de-là les crochets encadrent à tort la définition elle-même (p. ex. sous aigrette, aiguille ou albâtre). Voir à ce sujet notre compte rendu du premier volume, R. Ling. rom., 1972, t. 36, p. 428-433 (en partic., p. 432-433). On peut quelquefois contester l'emploi de telle ou telle notion métalinguistique. Le passage de agneau « animal » à agneau « viande » paraît être une métonymie (et non une « extension de sens »); sous aliter, l'emploi tout à fait isolé de hypallage est surprenant; p. méton. serait sans doute plus juste.

Les définitions ont été particulièrement travaillées, et le plan de nombreux articles s'impose par sa clarté. Tout au plus pourrait-on se refuser plus sévèrement à regrouper sous une rubrique finale le fatras de ce qui résiste à la classification. C'est la solution de facilité adoptée par exemple sous l'article ... affreux. Les « emplois affectifs » de la fin trouvaient place, les uns — par exagération — sous le sens I (« qui inspire l'horreur ou l'angoisse » : c'est affreux!), les autres sous 2 (« qui inspire la répulsion » ; par exagération : il fait un temps affreux), d'autres encore sous 3 (« qui inspire la réprobation »). A noter aussi que la définition qui coiffe cet article est trop limitative et ne vaut en fait que pour la première acception. Le verbe aguerrir appelle une remarque semblable. Ces définitions liminaires ne paraissent pas s'imposer ; le procédé est d'ailleurs rarement utilisé dans ce volume.

Inévitablement on relèvera quelques insuffisances de détail. Mais il semble bien difficile de contester la portée d'un ouvrage qui, par la cohérence des principes et la rigueur de leur application, a déjà une place de choix dans la production lexicographique. Si la publication se poursuit au rythme actuel, le temps n'est plus trop éloigné où l'on possédera au complet sur le vocabulaire français le document le plus riche qui ait jamais été élaboré.

Robert Martin.

Matériaux pour l'histoire du vocabulaire français, Datations et Documents lexicographiques, 2<sup>e</sup> série, fasc. 4, Publiés par B. Quemada, Didier éd., Paris 1972; in-8°, XXIII + 239 p.

Ces précieux documents continuent de paraître avec régularité, pour le plus grand profit des historiens de la langue et des curieux d'étymologie. La méthode de présentation, très claire, reste la même, mais cette livraison, comme chacune des précédentes, a sa physionomie propre, qu'on essayera de préciser à grands traits. Parmi les ouvrages passés au crible, on trouve cette fois beaucoup de dictionnaires. Ceux de Furetière (alette 1701), de Richelet (satinaire 1710) et de l'abbé Prévost (largo 1750) donnent encore quelques éléments intéressants; mais on a tiré de Gattel, Boiste, Landais et Bescherelle tout ce qu'il était possible d'utiliser, ou à peu près. Le dictionnaire étymologique de Morin, peu connu, fournit quelques mots savants : cystite, hypertonie, pentaèdre 1803. Le Larousse mensuel apporte sa contribution: pulpite 1910, spongiculture 1907, vers-libriste 1910. Surtout, diverses éditions du Sachs-Villatte et, en particulier, le supplément de 1894, se révèlent d'une particulière richesse en nouveautés : folklorique, germanophile, industrialisation, oléoduc 1894. Plusieurs recueils de comptes, de statuts, d'inventions ont été examinés; on mettra à part, pour leur vocabulaire ancien, les Documents relatifs à l'histoire de l'industrie et du commerce en France de Fagniez (alignement 1387, équité 1262, lisière 1244, merlus 1285). En revanche, les ouvrages littéraires sont relativement peu représentés. On remarque cependant les Illustrations de J. Lemaire de Belges (épicurien, impotent, suavité 1512) pour le moyen français et, pour le français moderne, le Voyage en Orient de Lamartine (cénobitisme, équarrir 'dépecer un animal', organisable 1835). Plusieurs comédies de l'époque 1830-1850 présentent des mots et expressions intéressants, souvent de français familier: havane, cigare, sous-jeu, ne pas manger de ce pain-là 1840. Peu de mots d'argot dans ce volume. Quelques termes d'usage général : délié 1181-1191, diminuer ca. 1265, remède 1181, mais une multiplicité de noms d'objets de toute sorte, caractéristiques d'une certaine forme de civilisation moderne: agrafeuse 1912, agrandisseur 1901, dictaphone 1935, vibromasseur 1914. D'une façon générale, c'est le français technique qui est ici le mieux représenté, et de loin. L'ensemble le plus inattendu est peut-être l'ancien vocabulaire de la sériciculture (capelan 1763, négrone 1859, pébrine 1859). Les voyages au Grand Nord offrent des emprunts à l'esquimau, familiers (iglou 1880, kaïak 1841) ou étranges (kodlouna 1880, nekraïak 1939). Il nous a paru que c'étaient l'histoire naturelle (acaridies 1816, maxille 1894, platinifère 1828), le sport (décathlon 1933, motocycliste 1897, surentraînement 1935) et le cinéma (caméraman 1919, filmique 1936, néo-réalisme 1939) qui tenaient la place la plus importante. Ensuite viendraient le vocabulaire de la physique et de la chimie (halographie 1819, métalloïde 1828, plutonium 1842) et celui de la politique (contreprojet 1828, interparlementaire 1894, centriste 1935). Enfin des termes médicaux, surtout récents, reçoivent une nouvelle date : furonculose 1890, grippal 1894, généraliste 1963. Il reste entendu que même les créations sans lendemain ont leur intérêt, p. ex. ici les néologismes de M<sup>me</sup> du Deffand ou de Flaubert ; de même les locutions imagées inconnues du langage courant, ainsi pousser des soupirs à détruire des cheminées 1840. Ces éléments sont, cette fois, en petit nombre et c'est bien ainsi. En conclusion, volume original, riche en vocabulaire technique, d'une présentation irréprochable.

Suivent quelques remarques, améliorations suggérées et questions. On a utilisé les abréviations du FEW. ABATTEUR (celui qui fait beaucoup de besogne), 1803. Déjà Trév 1752, s. v. : « Il se dit au figuré en parlant d'un homme qui a fait de grandes choses en quelque genre que ce soit ». — AGANIPPIDE, adj., créat. sur Aganippe. Plutôt: adaptation du latin d'Ovide aganippis, -idos. — ALOÈS, forme à -s, 1512. Ca. 1350 : « Prenez aloes .iiij. drames, mastic une drame & demie », B. N. ms. fr. 2001, 102 ro a. Aussi dans l'AntidNic (XIVe s.), 5, 12, 13, à côté d'« aloe », 23, 35, 36. — ANOURES 1, s. m. pl., 1819. 1806 : « Reptiles batraciens. Nº 56. 1°. Famille. Anoures », A. M. C. Duméril, Zoologie analytique, Paris, 93. Création de Duméril, d'après le DSN I, sup., 69. — ARCHI-DIOCÉSAIN, 1771. 1719: chez les Barthèlemites, « Le Président Archidiocesain doit veiller sur tout l'Archevêché », P. Helyot, Histoire des Ordres monastiques, religieux et militaires, Paris, VIII, 126. Mot passé dans Trév 1752. — BOU-CHERIE (massacre), 1512. 1441 : « La coustume du souldain du Caire si est de faire boucherie de sez armiraulx », Traité d'Emmanuel Piloti, éd. P.-H. Dopp, Louvain-Paris 1958, 218. — BOUVIÈRE, ichtyol., var. bouvier, 1775. 1698: « Bubulca, en François, bouvier ou peteuse, est un petit poisson de riviere », Lémery. Passe dans Trév 1752. — BRACHYPTÈRES, s. m. pl., zool., 1809. 1806 : « Oiseaux gallinacés. Nº 36. IIIe. Famille. Brévipennes ou Brachyptères », Duméril, op. cit. 57. — BRACHYURES 1, s. m. pl., 1816. 1801 : « Ordre premier Décapodes; decapoda. [...] Section première. Brachyures; brachyuri. Queue plus courte que le corps... », P. A. Latreille, Histoire naturelle générale et particulière des Crustacés et des Insectes, Paris, III, 20. — CONCHYLIOLOGUE, 1825. 1763 : « L'Hérisson qui a un corps rond, couvert d'une coquille osseuse, que la plûpart des Conchiliologues [sic] mettent dans la classe des testacées multivalves », A. Bertrand, Dictionnaire universel des fossiles propres et des fossiles accidentels, Avignon, 390. — CUSTOS, 1730, à Fribourg. En 1731, dans un ouvrage publié à Paris : « le Prieur de Cerfroy etoit ce qu'on appelle dans l'Ordre [des Trinitaires], Custos de plein droit... », T. du Plessis, Histoire de l'Église de Meaux, I, 178. — DIDACTYLE, 1803. 1775: « on appelle didactyle, les especes qui ont deux doigts; tessarodactyle, les coquilles à quatre doigts; pentadactyle, celles qui en ont cinq; hexadactyle, celles qui en ont six; heptadactyle, les coquilles à sept doigts; & hendecadactyle, pour exprimer les especes à onze doigts », C. Favart d'Herbigny, Dictionnaire d'Histoire naturelle..., Paris, I, 391. - ÉCHITE, bot., 1803. 1786 : « Echite [nom français], Echites [nom latin]; genre de plante à fleurs monopétalées, de la famille des Apocins », EncMBot, II,

338 b. — EFFENDI. On notera qu'effendi n'est pas ici un mot français, mais qu'il fait en quelque sorte partie du nom de la personne. V. Z. f. r. Ph., LXXXVIII, 1972, 433-434. — ÉLAÏNE, 1817. Dans un article du DSN, Chevreul nous apprend que c'est en 1813 qu'il a retiré ce principe de la graisse de porc, XIV, 1819, 281. — ÉLÉDONE (mollusque), 1819. Une autre attestation de 1819 donne l'origine du mot : « Elédone [nom français], Eledoné [nom grécolatin]. M. L. D. Leach, dans le dernier article du 8e. volume de ses Mélanges de Zoologie, a proposé de regarder comme formant un genre distinct le poulpe à un seul rang de ventouses qui se trouve dans la mer Méditerranée, et de lui donner le nom d'élédone, employé par Aristote pour désigner cette espèce », DSN XIV, 526. Source: W. E. Leach, The Zoological Miscellany III, London 1817, 138; nomenclature latine. Une autre adaptation du mot grec avait été tentée en 1817 : « Les Élédons d'Aristote. N'ont qu'une rangée de ventouses le long de chaque pied », G. Cuvier, Le Règne animal distribué d'atrès son organisation, Paris, II, 363. Comme nom d'insecte, on trouve dès 1796 : « G. XXXVI. \*Eledone [nom français]. Eledona [nom latin] », P. A. Latreille, Précis des caractères génériques des insectes, Brive, 19. L'astérisque marque « les genres nouveaux ». En 1817, Cuvier utilise « élédone » dans le même sens, op. cit. III, 302. — FINITISME. Référence des textes de 1964 à compléter. — GANCHE (espèce d'estrapade), 1624, \*1664. Les ganches sont en général, chez les voyageurs du XVIIe s., les crocs de fer eux-mêmes. V. G. Turbet-Delof, L'Afrique barbaresque dans la Littérature française aux XVIe et XVIIe s., thèse dactylographiée, Paris 1971, II, 519. Nous avons relevé « mettre au ganche » à la date de 1606, Ambassade en Turquie de Jean de Gontaut Biron, baron de Salignac, 1605 à 1610, éd. Th. de Gontaut Biron, Paris 1889, 63. — GINKGO, bot., 1868, var. gingo, 1808. 1786 : «Gingo du Japon [nom français], Ginkgo biloba [nom latin]. Lin. Mant 313 », EncMBot II, 712 a. 1820 : « Ginkgo ou Gingo (Bot.) Genre de plantes dicotylédones... », DSN, XVIII, 543. — GROSCHEN, var. groch, 1765. 1723 : « Groch, ou Grochen. Petite monnoye de Pologne [...]. A Berlin le Groch de compte vaut deux sols six deniers », SavBr II, 285. — GYPSE, minér., 1750. 1719 : « Sur le Gypse. Le Gypse, selon la définition de M. de Jussieu, est une Pierre tendre...», Histoire de l'Académie royale des Sciences, Paris, 10. Le mémoire correspondant présente « Gyps », 82, 83, 85, etc. — HALIOTIDE, 1803, var. haliotite, 1768. Il faut distinguer haliotite 'oreille de mer fossile' et haliotide ' oreille de mer '. Le premier se lit dès 1763 : « Haliotite [nom français]. Haliotites [nom latin]. Oreille de mer pétrifiée ou fossile », Bertrand, op. cit. 292 a. Le mot français adapte haliotites, dérivé d'haliotis, nom latin de l'oreille de mer chez Linné; cf. chez Bertrand: ericite, lat. ericites 'bruyère pétrifiée' 229 b, mytulite, lat. mytulites 'moule pétrifiée' 395 b, nautilite, lat. nautilites 'nautile pétrifié' 396 b, etc. Haliotide adapte haliotis, -idis en 1799 : « 50. Haliotide [nom français]. Haliotis [nom latin] », J.-B. de Lamarck, Prodrome d'une nouvelle classification des coquilles, Mémoires de la Société d'Histoire naturelle de Paris, Paris, 1799, 77. Le nom de l'animal, halotidier, est chez Duméril, op. cit., 1806, 164. — HOURIS, t. d'affection, manque t. lex. C'est, sous une orthographe fantaisiste, un emploi plaisant de houri, FEW, XIX, 72 b. — HYDRACIDE, chim., 1831. 1821 : « Hydracides. (Chim.) M. Gay-Lussac a proposé de donner ce nom à un genre d'acides qui sont formés d'hydrogène, et d'un corps comburent, autre que l'oxigène », DSN, XXII, 98. — HYDRARGYROSE, 1765. Dans Trév 1752, qui reproduit textuellement la définition du Dictionnaire universel de Médecine de R. James (trad. Diderot-Eidous-Toussaint), Paris, IV, 1747, 341 a, mais en adapte l'adresse latine hydrargyrosis. — JABACK, s. f. (écaille de tortue). Est-il possible de si bien préciser? Une note de l'édition Assézat des Œuvres complètes de Diderot, Paris, VI, 1875, 33, explique : « Ce nom est emprunté de l'hôtel Jaback, situé à Paris, rue Saint-Merri. On y vendit pendant quelque temps des bijoux et des nouveautés en tous genres. La mode voulait alors qu'on n'achetât que de véritables jaback ». A. Billy donne une explication semblable dans son édition de Diderot, Paris 1951, 1442. Ne peut-on penser que le féminin vraies, dans « tabatières du dernier goût, vraies jaback », s'explique par le genre de tabatières, mot auquel « vraies jaback » serait en apposition ? — KREUTZER, monnaie all., 1757. Voici quelques var. anciennes. 1485-1500 : « Laquelle ville de Trente est commenchement des Allemaignes; et pour chascun florin de Rin l'on a lu petites pièches d'argent nommé cruchars », Voyage de Georges Lengherand, éd. D. de Godefroy Menilglaise, Mons 1861, 197-198. 1542: « Des gaiges et pensions demy-florin pour cent, et pour ceulx qui ont en dessoulz de quinze florins ung cruchard par florin », J. de Vandenesse, Itinéraire de Charles-Quint de 1506 à 1531. Journal des voyages de Charles-Quint, de 1514 à 1551, éd. L. P. Gachard, Bruxelles 1874, 203. 1550: « le marcq d'argent, poix de Coulongne, se alloueroit pour 10 florins et 1/5 florin, qui sont 12 kreyzers ou 3 pazen », Responce que firent les estatz de l'Empire, le 18e d'aoust [1550], au roy des Romains, recueillie dans l'ouvrage précédent, 409. 1723 : « Kreux, ou Creuxer. Monnoye de cuivre qui a cours en Allemagne », SavBr II, 454. — LARMEUSE (rég. : sorte de petit lézard), manque t. lex. A joindre à larmuse, larmouise, etc., 'lézard gris', FEW, V, 122 b. — LEUCOME, 1750. La var. leucoma, encore usitée (PR), figure dans Fur 1701, s. v. — PEAU D'OIGNON. Sens ? — PEN-TADACTYLE, zool., 1803. 1775, ci-dessus, s. DIDACTYLE. — PERCNOP-TÈRE, ornith., 1803. 1770 : « Le Percnoptère. J'ai adopté ce nom, tiré du Grec, pour distinguer cet oiseau de tous les autres », Buffon, Histoire naturelle des oiseaux, Paris, I, 149. Adapte le latin percnopterus, utilisé depuis longtemps par les zoologistes (d'Aldrovandi à Linné). — PHANÈRE, s. m., anat., 1823, Boiste, Dict. Add. Dans la liste de Boiste alléguée, il ne s'agit pas du terme d'anatomie relevé par FEW et PR ( $DDM^2$  ne précise pas), mais du nom donné à une plante, la bauhine grimpante. — PIEDS NICKELÉS (avoir les), 1898. En 1894, « pieds niclés », G. Esnault, Dictionnaire historique des argots français. Paris 1965, s. v. niclé. — SPATHIQUE, minér. On a dit aussi spatheux : « des matières gypseuses et spatheuses », Bertrand, op. cit., 1763, 539 a. — TRIAN-DRIE, bot., 1800. Adaptation française du latin de Linné. En 1783, Lamarck, résumant le système de ce savant : « Fleurs à trois étamines (Les Iris, les Graminées, etc.) ... Triandrie », EncMBot, introd., XXV. Le même texte atteste monandrie, diandrie, tétrandrie, pentandrie, hexandrie, etc. — TRIDACTYLE, adj., hist. nat., 1803. 1800 : « 15. Le Blen[nie]. tridactyle. (Blennius tridactylus) »,

B. de Lacépède, *Histoire naturelle des poissons*, Paris, II, 459. — WALRUS (zool.: morse), « walrus ou narhval », 1735. C'est l'*Histoire du Nouveau Monde*, de J. de Laet, Leyde 1640, qui fait passer le mot, au sens de ' morse ', dans un contexte scientifique français : « vne certaine espece de Phoques [...], appellé des nostres *Walrus*, & des Anglois qui en ont pris le nom des Russiens *Morsh* », 40-41, et « pour y prendre les *Walrusses* », 42. La confusion avec le narval est due à N. Pluche : « le Walrus ou le Narval », *Le Spectacle de la Nature*, 1° éd., Paris 1732, I, 397; l'auteur corrigera par la suite. — ZAMIER, bot., var. *zamia*, 1856. 1796 : « Le zamia ou l'arbre à pain des Hottentots, est une espèce de palmier », *Voyages de C. P. Thunberg au Japon*, Paris, I, 148-149. *EncMBot*, VIII, 1808, hésite sur le genre : « Zamia naine » 832 a, « Zamia moyenne » 834 a, mais « Zamia surfuracé » 832 b, « Zamia piquant » 833 a.

Voici un complément pour quelques mots commençant par g-. GABURON, DDM<sup>2</sup>: gaburron, 1642. 1636, forme mod., FrMod, XXVI, 1958, 52. — GAÏA-CINE, FEW, XX, 67 a : 1829;  $DDM^2$  : 1827. 1820 : « Si l'on me démontre l'existence de ce principe, on pourra lui donner le nom de gayacine proposé par M. De Candolle », Chevreul, in DSN, XVIII, 15. — GAILLARD dans château gaillard, mar., FEW, IV, 30 a: xvie s. 1516: « Le corps [...] garny aussy de deux cabesteurs, l'un assis au chasteaugaillard servant à toutes les grosses affaires de lad. nef », inventaire du Havre, in Ch. Bréard et Ph. Barrey, Documents relatifs à la marine normande aux XVe et XVIe siècles, Rouen 1906, 35. — GALACTITE 'galactites tomentosa', FEW, IV, 23 a: 1845. 1783: « 80. Centaurée galactite, Centaurea galactites. Lin. », EncMBot I, 677 a. 1815 : « Galactite. [...] 3071. Galactite cotonneuse. Galactites tomentosa. Galactites tomentosa. Moensch. Meth. 558. Centaurea galactites. Linn. spec. 1300. Lam. Dict. I. p. 677 », J.-B. de Lamarck et A. de Candolle, Flore française, Paris, IV, 110. — GALANT D'HI-VER, fleur, FEW IV, 23 a: 1872. 1778: « Galant d'hiver. Galanthus nivalis. Lin. Sp. 413 », Lamarck, Flore françoise, III, 500. — GALBANUM, FEW, IV, 23 b : galbane 1564, gabane, xve s. Ca. 1350 : « demie once de gabane », « vous mettres le galbane, larmoniac & le oppopanac en vin aigre », recettes médicales de J. Pitart, B. N., ms. fr. 12323, 25 ro. — GALE BLANCHE, maladie de peau, manque FEW, IV. 1550: « tant vices, qui requerent d'estre nettoyez, que galles blanches, & feux volages », G. Guéroult, L'histoire des plantes mis en commentaires par Leonart Fuschs, Lyon, 166. Original latin de 1542 : « alphos », 236. — GALE D'ESPAGNE 'syphilis', FEW, IV, 33 b: 1596. 1550: « Parquoy on en doit vser en tous vlceres, playes, galle d'Espaigne, & autres semblables maladies », Guéroult, op. cit. 286. Original latin de 1542 : « scabie Hispanica », 407. — GALE SAUVAGE, maladie de peau, manque FEW, IV. 1550: « Elle guerist auec vinaigre, & soulphre vif, les dartres ou galles sauuages, & le mal sainct Mein », Guéroult, op. cit. 96. Original latin de 1542 : « feras impetigines », 128. — GALÈRE 'argonaute', coquille, FEW, IV, 28 a: 1872. 1820: « Galère [...] On le donne aussi [ce nom] quelquefois à la coquille de l'argonaute », DSN, XVIII, 46. — GALÉRITE, oursin fossile, *FEW*, IV, 29 a : 1829. 1816. : « Galérite. (Galerites.) Corps élevé, conoïde ou presqu'ovale », J.-B. de Lamarck, Histoire naturelle des animaux sans vertèbres, Paris, III, 19. — GALION, FEW, IV,

27 b : ca. 1300 ; PR : 1272 ;  $BlWb^5$  : ca. 1300, Joinville ;  $DDM^2$  : 1272, Joinville [chronique achevée en 1309]. 1279 : « toutes les galies et galions qui sunt convenables a aler par mer », Documents en français des Archives angevines de Naples (Règne de Charles Ier), éd. A. de Boüard, Paris 1933-1935, I, 143. — GALIOTE, FEW, IV, 27 a: 1418; PR, BlWb5: 1358; DDM2: XIVe s. 1339, FrMod, XXVI, 1958, 52. — GALLON, mesure anglaise, FEW, PR, DDM2: 1687. 1669: « deux pots [font] un gallon ou broc », « neuf gallons [font] un firkin de bierre », « La première mesure des choses seches, comme de bled & d'autre graine, s'appelle aussi gallon », E. Chamberlayne [trad.: Neuville], L'Estat present de l'Angleterre, Amsterdam, I, 23-24. 1671: « La ration ordinaire pour chaque homme est une livre de biscuit et un gallon de bière par jour », Mémoire de Seignelay sur la marine anglaise, in J.-B. Colbert, Lettres et instructions, éd. P. Clément, Paris 1861-1882, III, 2, 323. — GANGRÉNIQUE, manque FEW, IV. 1549: la lentille est utilisée « contre viceres ambulatifz, errans, & gangreniques », Fousch 330. — GANTILIER 'campanule', FEW, XVII, 507 a: 1865. 1820: « Gantillier. (Bot.) Voyez Gantelée », DSN, XVIII, 138. — GARDE-BŒUF 'héron d'Égypte ', FEW, XVII, 520 a : 1845 ; PR : 1866. 1809 : « On rencontre le Héron garde-bœuf dans toute l'Afrique; il est très-commun en Égypte et au Sénégal: les Européens établis dans ce premier pays lui ont donné le nom sous lequel il est décrit ici », V. Audouin, Explication sommaire des Planches d'Oiseaux..., 299, in Description de l'Égypte, Histoire naturelle I, Paris. — GARDE-CHARRUE ' traquet motteux ', FEW, XVII, 520 a : 1845. 1767 : on appelle le cul-blanc « en Sologne Traîne-Charrue, Garde-Charrue », F. Salerne, L'Histoire naturelle éclaircie..., Paris, 223. — GARGARISER,  $BlWb^5$ : XIVe; PR,  $DDM^2$ : 1398. Ca. 1350 : « prenés dyamorum & vin aigre et miel et mellés ensemble, & gargarisiés si chaut comme vous pourrés souffrir », J. Pitart, ms. cité 19 vº. — GARGA-RISME, var. gargariseme, manque FEW, IV. 1505: des feuilles de sureau, « son en fait gargarisemes vault contre catarres qui descendent aux fauces & gorgeron », D. Christol, Platine en françoys, Lyon, 67 vº; traduit du latin. — GARUM, var. garon, FEW, IV, 72 b: 1562. 1549: « Aron boully en eaue, se mange auec moustarde ou vinaigre, en huyle & saulmure dicte garon », Fousch 22. Aussi « garum », 40. — GATEAU FEUILLETÉ, coquille, FEW, XVII, 547 b : 1780. 1742 : « On appelle l'Huître marquée F, le gâteau feuilleté », A. Dezallier d'Argenville, L'Histoire naturelle éclaircie..., Paris, 318. — GATTE ' hune ', PR, DDM<sup>2</sup>: 1540. 1525: « tous les nauyres meisrent baniere en hault de la gatte », J. de Bourbon, L'Oppugnation de la noble et chevaleureuse cité de Rhodes, Paris, 16 v°. — GAVETTE, DDM<sup>2</sup>: 1757. 1730: « Gavettes. Sortes d'ouvrages d'argent ou d'argent doré, que font les Tireurs et Écacheurs d'or et d'argent », SavBr III, s. v. — GAZON DE MONTAGNE ' statice armeria', FEW, XVII, 544 b: 1836. 1820: « Gazon de montagne, gazon d'Espagne (Bot.): noms vulgaires sous lesquels on désigne communément le statice armeria », DSN XVIII, 250. — GECKOÏDE, saurien, FEW, XX, 95 a: 1842. 1807: «j'ai cru devoir l'en séparer pour en faire le type d'un nouveau genre, qui, sous le nom de Geckoïde (Geckoïdes, N.), devra suivre immédiatement celui des Geckos», F. Péron, Voyage de découvertes aux terres australes, Paris, I, 405. — GECKOTIEN, FEW, XX, 95 a: 1832.

1817: «La quatrième famille des sauriens, Ou les Geckotiens», Cuvier, op. cit. II, 44. — GELINIER 'châtré' (du coq), manque FEW, IV. 1505: « Et lors est-il [le coq] appellé chappon ou coq gelinier », Christol, op. cit. 52 ro. — GEMME (sel), FEW, XI, 77 a: B. Palissy; BlWb<sup>5</sup>: xvi<sup>e</sup> s. 1561: « sel gemme deux dragmes », Recueil de plusieurs secretz tres vtiles... nouvellement traduict d'Italien en François, Par S. E. S. X., Paris, 7 vº. — GÉNÉRAL, coquille, FEW, IV, 97 b: 1865. 1820: « Général. (Conchyl.), nom françois spécifique d'une espèce de coquille du genre Cône, Conus generalis », DSN, XVIII, 312. — GÉNÉRALE 'vaisseau où se trouve le chef de la flotte ', FEW, IV, 97 b : 1611. 1510 : « ung cop de bazalicque qui donna parmy l'arbre de la généralle, et, comme Dieu voulut, ne tomba point », lettre de Prégent de Bidoux, in A. Spont, Les galères royales dans la Méditerranée de 1496 à 1518, Paris 1895, 30, n. — GENESTIN 'jaune', FEW, IV, 101 b: 1584. 1505: « & lors pert son nom de manger blanc, & sapelle saulce genestine pour la couleur quil a en soy semblable au geneste. Et en peux faire ung plat blanc & laultre genestin », Christol, op. cit. 61 vo. — GENOUILLÉ ' plein de nœuds', FEW, IV, 113 b: 1564. 1549: le cabaret « ha plusieurs racines genouillées & noueuses », Fousch 3. Var. « genoillez », plur., 1550, Guéroult, op. cit. 101. — GÉOGRAPHIE, coquille, FEW, IV, 117 a: 1803. 1775: « Géographie, ou Carte géographique. Voyez Carte géographique », Favart d'Herbigny, op. cit. II, 69. — GÉOGRAPHIEN 'géographe', manque FEW IV, 117 b. 1544: « Car les anchiens Geographiens du temps passez [...] ont premierement mis le premier degré de la longitude vers loccident, aux Isles fortunéees », La Cosmographie de Pierre Apian, Anvers, 9 vo. — GÉOMÉTRIEN, FEW, IV, 117 b : J. Lemaire. 1415 : « par ceste maniere de mesurer le circuite de la terre les anciens phylosophes geometriens vindrent a la congnoissance de la grandeur corporelle de toute la terre », J. Fusoris, Traité sur les usages de l'astrolabe, in E. Poulle, Un constructeur d'instruments astronomiques au  $XV^e$  s., J. Fusoris, Paris 1963, 121. — GÉRAINE, FEW, IV, 118 b : 1803. 1789 : « Ordo XIII. Gerania, les Geraines », « Geranium, T. L. \*Pelargonium, Burm. \*Geranion, Geraine », A. L. de Jussieu, Genera Plantarum secundum ordines naturales disposita, Parisiis, 268. — GÉRANIACÉES, FEW, IV, 118 b, PR: 1845; DDM<sup>2</sup>: 1827. 1820 : « Géraniacées. (Bot.) Cette famille de plantes [...] est composée presque uniquement d'un seul genre ancien, le geranium », DSN, XVIII, 448. — GÉRANIER, FEW, IV, 118 b: 1845. 1820: « Géranier; Geranium, Linn. (Bot.) Genre de plantes [...] qui a donné son nom à la famille naturelle des géraniacées de Jussieu », DSN, XVIII, 449. — GÉRILLE 'chanterelle', FEW, IV, 359 a : Littré. 1793 : ces champignons « qu'on connoît spécialement en France, sous les noms de girolles, girandoles, girandets, gerilles... », J.-J. Paulet, Traité des champignons, Paris, I, 29. — GERMANIQUE 'd'Allemagne', DDM2: 1771. 1703 : « je pense qu'à Léopold seul étoit réservé l'honneur d'achever tous les projets de ses Ancêtres; & de mettre aux fers ce grand Corps Germanique, ces renommés Allemands », J. de La Chapelle, Lettres, Memoires et Actes, concernant la guerre presente, Basle, I, 151. — GIBBE, coquille, FEW, IV, 133 a : 1829. 1820: « Gibbe, Gibbus. (Conchyl.) M. Denys de Montfort, Conch. syst., tom. 2, p. 302, a cru devoir, sous ce nom générique, séparer des véritables maillots ou puppa, une belle espèce de ce genre », DSN, XVIII, 527. — GIBBIE, insecte, FEW, IV, 133 a: 1815. 1801: «Genre. Gibbie; gibbium. (Scop. Scotias. Schr.) Antennes presque sétacées ou coniques... », Latreille, Hist. nat. citée, III, 114. — GIBECIÈRE, coquille, FEW, XVI, 1 b: 1776. 1775: « Bourse ou Gibecière. [...] Coquille bivalve du genre des peignes », Favart d'Herbigny, op. cit. I, 103. — GINGEMBRE, compl. à FEW, XIV, 663 b. XIIIe s. : « gingembre » 51 et 72, « gymgenbre » 135 et 184, « gengembre » 184 n., « gimgenbre » 103 et 134, « gymgenbre » 135, AldS. XIIIe s. : « gingebre », R XXXII, 1903, 90. 1279 : « gingiebre », Doc. angevins cités I, 135. Fin XIIIe-début XIVe : « gingenber », « zinginber », R XLIV, 1915-1917, 177. Début XIVe : « zinzimbre », ibid. 189. 1439 : « Ginginbre », Inventaires d'anciennes pharmacies dijonnaises (XVe s.), éd. P. Dorveaux, Dijon 1892, 7. 1589: « zizimbre », La grand Chirurgie de Philippe Aoreole Theophraste Paracelse, trad. de la version latine de J. d'Alhem par Cl. Dariot, Lyon, 389. — GINGEMBRE DE JARDIN ' origanum creticum ', FEW, XIV, 663 b: 1538. xve s.: «C'est une herbe dont la racine a non aussi diptan, que aucuns appellent en ce pais gingembre de jardin », Grant Herbier nº 162. — GINGEMBRÉ, FEW, XIV, 663 b: 1584. 1505: tu mangeras les truites « a saulse leucophage bien gingembree », Christol, op. cit. 95 vo. — GIRANDET, GIRANDOLE 'chanterelle', manque FEW, IV, 358 b et 359 a. 1793, ci-dessus, s. GÉRILLE. — GIRARDE ' hesperis matronalis', FEW, IV, 138 a : 1845. 1820 : « Girarde. (Bot.) On donne ce nom à une variété de la julienne des dames [= Hesperis matronalis L.] », DSN, XVIII, 557. — GIRARDINE, oiseau, FEW, IV, 138 a : Schweiz girardina f. 'ortygometra porzana (marouette)' 1781: « La Marouette (i) [note:] (i) On l'appelle girardine en Picardie », Buffon, op. cit. VIII, 157. — GIRASOL, var. giresol 'espèce de chicorée', FEW, IV, 358 b: 1528. 'Chicorée sauvage', 1505: la première chicorée « est domestique et laultre est sauluaige que aulcuns appellent giresol, pource quelle se gire et tourne sa fleur selon le souleil », Christol, op. cit. 39 vº. Var. solgire, fin XIVe s. : « Elitropia est apelee solgire ou solsequium qui veult dire tant come celle qui suit le soleil », Le livre des secrez de nature, 335, in L. Delatte, Textes latins et vieux français relatifs aux Cyranides, Liège-Paris 1942. Solsequia désigne la chicorée sauvage (Cichorium intybus L.) et heliotropia désigne, entre autres, la même plante, selon J. André, Lexique des termes de botanique en latin, Paris 1956, 297 et 159. — GIRASOL FEUILLETÉ, agaric, FEW, IV, 358 b : 1826. 1793 : « Le girasol feuilleté [...] a. A bandes rousses [...] Girasole Italor. Mich[eli]. ibid. [Nova Plantarum genera..., Florentiae 1729, 161-162], Paulet, op. cit. I, 571.

Paris

Raymond ARVEILLER.

Ferenc Kiefer, Generative Morphologie des Neufranzösischen, Tübingen, Niemeyer, 1973, XII-108 p.

Très succincte, cette étude ne prétend pas donner — cela va sans dire — une description exhaustive des faits de morphologie française. La matière est empruntée tantôt au *Bon Usage* de M. Grevisse, tantôt à la *Grammaire* de Wagner-

Pinchon, mais considérablement simplifiée et réduite à un inventaire des types principaux. Le but est de proposer une interprétation renouvelée fondée sur l'acquis de la grammaire générative. Largement inspiré de S. A. Schane, French Phonology and Morphology (Cambridge, Mass., M. I. T. Press, 1968), l'ouvrage examine assez longuement la morphologie du verbe, puis, en quelques pages, celle du substantif et de l'adjectif.

Bon nombre de règles s'y trouvent formulées avec clarté et élégance. La composante morphologique est située avec soin parmi les autres composantes du langage, et l'auteur accorde une attention toute particulière à l'ordination de ses règles : ainsi, p. 32 et suiv., lorsqu'il situe les unes par rapport aux autres, pour la marque du genre sur le substantif, les règles sémantiques et les règles morphologiques (un détail seulement : la formulation aurait gagné en rigueur si on avait distingué entre les cas non résolus par la règle — p. ex. la règle du « genre naturel » qui ne donne pas d'indication pour l'inanimé — et les cas — alors considérés comme « marqués » — où l'application mécanique de la règle conduit à une interprétation erronée — ici pour le mot recrue p. ex.).

Le défaut de cette *Morphologie* est sans doute de compliquer les choses un peu gratuitement. Ainsi, on ne voit pas l'intérêt de rendre compte des désinences d'imparfait (p. 26) au moyen d'une règle qui, aux deux premières personnes du pluriel, transforme  $|\varepsilon|$  en |j|:

$$\langle \epsilon \tilde{o} \rangle \rightarrow \langle j \tilde{o} \rangle / \langle \epsilon e \rangle \rightarrow \langle j e \rangle$$

C'est le genre d'hypothèses que pourraient (et encore...) justifier des fins de programmation, mais qui ne paraissent pas avoir le moindre fondement linguistique. L'auteur ne semble pas avoir d'ailleurs un sentiment très sûr de la langue qu'il décrit : à preuve les formes qu'il cite en exemple p. 80-81 (la avocate, la hotesse /sic/...). Malgré le soin qu'il a pris de distinguer langue orale et langue écrite, on a l'impression qu'il traite cette opposition comme une variation de niveau (voir les critères définis p. 9), et non comme l'opposition de deux codes partiellement différents. D'où l'énoncé, par exemple, d'une « règle de redoublement des consonnes » (p. 100), qui est bien entendu un fait de code graphique, alors qu'il est traité ici en termes de phonologie.

Mais, s'il est vrai que ce petit livre n'est pas sans appeler quelques réserves importantes, il témoigne d'un effort de réflexion qui rend sa lecture tout à fait stimulante.

Robert Martin.

Hans Saettele, Das französische Passé composé. Funktionsveränderung eines Tempus, Zürich, Juris, 1971, 220 p.

L'impression dominante est celle de sérieux et de probité. Dans l'abondante littérature sur l'emploi des temps en français, rien d'important n'a échappé à l'auteur : son livre est truffé de citations, de références, d'allusions de toutes sortes. La recherche originale menace même d'en être un peu étouffée (ainsi

dans tel chapitre sur *être* et *avoir* où l'on se borne à résumer les travaux des prédécesseurs). Mais comment se plaindre d'un souci d'équité qui va jusqu'au scrupule ?

Parmi les théories grammaticales qu'il rappelle — et qu'il critique de façon, il faut bien dire, assez superficielle —, H. S. donne la préférence aux vues de son maître G. Hilty. La distinction d'éléments « déictiques » (temps et aspect) qui s'organisent par rapport au locuteur, et d'éléments « définitoires » (modalités d'action, « Aktionsart », et phases d'action, « Aktionsstand ») qui se définissent en dehors de l'« instance de discours » (pour s'exprimer comme E. Benveniste) méritait sans doute d'être creusée. Mais on voit mal ce qu'il y a de « déictique » dans le caractère duratif de l'imparfait : l'expérience de la durée, même de la « durée vécue », n'a pas plus de rapport avec la « deixis » que ne l'aurait par exemple l'expression du sentiment de joie ou de tristesse. Je ne puis sans doute en parler que par une expérience toute personnelle, mais celle-ci est « objectivée », soustraite autant qu'il est possible à l'appréciation actuelle du moi, indépendante de l'« instance de discours ». On observera que les modes « nominaux », qui ne possèdent pas la catégorie de la personne et restent de ce fait étrangers à la « deixis », opposent l'infinitif au participe (non-durée/durée) tout comme ils opposent l'infinitif présent à l'infinitif passé (non-achèvement/achèvement). Ce fait devrait suffire pour qu'on attribue aux deux oppositions un caractère « définitoire ». Ainsi la distinction de l'aspect et de la phase d'action ne nous semble pas avoir beaucoup de vertu opératoire.

L'idée centrale de l'ouvrage, inlassablement reprise, est que la valeur de langue du passé composé (PC) a subi, au cours de l'histoire, une transformation radicale: limité en ancien français à l'expression de l'achèvement, il serait devenu en français moderne un temps du passé d'aspect global (« komplexiv »), comparable en cela au passé simple (PS), mais plus ou moins lié au présent. En un mot, abandonnant toute référence à la phase d'action, il aurait glissé dans les catégories déictiques du temps et de l'aspect. Sans revenir sur ce que ces notions peuvent avoir de critiquable, on se heurte au moins, à formuler l'hypothèse que le PC est en français moderne un temps du passé, à trois difficultés:

- la valeur d'antériorité appartient également, dans certains exemples, au plus-que-parfait (voir par ex. les phrases citées par P. Imbs, *L'Emploi des temps verbaux en français moderne*, p. 125 en bas et p. 126); fera-t-on de l'antériorité la valeur de langue du PQP? Cela n'apparaît pas (et à juste titre) dans le schéma de la p. 32...
- la notion de « lien avec le présent » est bien difficile à cerner ; on en fait l'économie en supposant comme fondamentale la valeur d'accompli du présent dont l'emploi de prétérit découle par une métonymie aisément concevable ;
- il s'y ajoute la dissymétrie du système : on aurait sans doute tort de postuler un parallélisme rigoureux des structures de signification et des structures morphologiques, mais il y a tout à gagner à le maintenir chaque fois que c'est possible ; seule le préserve en l'occurrence l'hypothèse de l'invariance en langue du PC au cours de l'histoire.

Il paraît donc préférable de supposer une découverte tardive d'effets de sens

nouveaux. Mais il va de soi que ces divergences de conception n'empêchent pas d'apprécier les démarches rigoureuses de l'auteur. Tout au plus manifestera-t-on quelque réticence à situer au XIII<sup>e</sup> s. le tournant dans l'histoire du PC. S'il est possible que les premiers emplois du prétérit appartiennent à cette époque, il ne semble pas que le phénomène ait pris quelque ampleur avant le xv<sup>e</sup> s. H. S. a sans doute le tort de n'avoir pas distingué systématiquement les textes qui font usage du présent historique de ceux qui l'ignorent. Tout exemple de PC « prétérit » relevé dans les premiers est suspect et risque fort d'appartenir à ces emplois, archaïsants dès le XIII<sup>e</sup> s., que l'auteur qualifie très justement de « métaphoriques ». Une dichotomie plus nette aurait sans doute modifié la perspective historique.

L'étude de H. S., un peu laborieuse peut-être, n'en constitue pas moins une contribution précieuse à l'histoire des temps grammaticaux. Solidement charpentée, fondée sur des hypothèses à nos yeux peu rentables mais clairement formulées, elle recueille un nombre imposant d'exemples et les commente avec un soin au-dessus de tout éloge.

Robert Martin.

Joseph Balon, Grand dictionnaire de droit du Moyen Age, dans Ius Medii aevi, 5, fascicule 2 (ad-agaist) 384 p.; fascicule 3 (agaister-annullatio) 576 p., Les anciens établissements Godenne, Namur, 1973.

Ne nous donnons pas le ridicule de féliciter l'auteur, si connu des historiens du droit et des historiens médiévistes. Mais disons que son énorme travail est un modèle d'utilisation « plurudisciplinaire », encore que ce mot soit long d'une toise. En effet, si les historiens du droit trouvent ample matière à s'instruire, en consultant par exemple les articles : adal (1) noble, 2) alleu), adfirmare (confirmer en justice sous la foi du serment, en parlant de six catégories différentes de personnes), afforer (1) évaluer, 2) taxer, 3) mettre à prix), les historiens du moyen âge auront eux aussi sujet de méditer sur le Grand dictionnaire..., par exemple en comparant les définitions données sous affortiare (1) fixer le prix des marchandises, 2) devant la hanse garantir sa défense en présentant un fidejusseur), par exemple aussi en consultant les 31 colonnes consacrées à l'alleu.

Les linguistes, pour qui l'étude des textes non littéraires du moyen âge — en latin de basoche mêlé de dialecte — est si souvent un sentier hérissé de barbacanes et de herses, auront souvent recours à ce livre de chevet. C'est ainsi que la préposition ad est présentée avec onze sens, chacun d'eux illustré par des textes datés, suivis de leur référence. Aucune étude de morphologie ou de syntaxe ne pourra se passer de ces précieux exemples, non plus que les études lexicales. Je pense aux mots albergare (1) imposer le gîte seigneurial, 2) accenser un bien, 3) résider dans un hospice), altaris (chapelain) et, plus encore, aux mots de dialecte adamagier (faire tort) et adapmaigier (dédommager) addozillare (mettre en perce), aerghede (brigandage), alcheria (écart dans un domaine), adunator (celui qui récolte et rassemble les foins du domaine).

Ajoutons que les têtes d'article en caractères gras, les définitions en italique et les citations en romain permettent une consultation facile et agréable de ce monument.

M. Gonon.

Économies et sociétés au Moyen Age, Mélanges offerts à Édouard Perroy, Publications de la Sorbonne, Série « Études », Tome 5, Paris, 1973.

M. Édouard Perroy a voué sa vie au Moyen Age, avec une prédilection pour le XIVe s. L'histoire des hommes et des institutions l'a passionné. Aussi ne faut-il pas s'étonner de trouver, dans ce volume d'hommage, des articles qui intéresseront les linguistes. Il faut signaler ceux de Mme Rita Lejeune, La question de l'historicité du héros épique Aimeri de Narbonne, p. 50-64 ; de R. Fossier, Fortunes et infortunes paysannes au Cambrésis à la fin du XIIIe s., p. 171-182 (est publié le texte de l'enquête relative aux pillages du sire de Busigny à Cagnoncles en 1298, langue vulgaire, p. 179-182); Anne-Dominique Kapferer, Banditisme, roman, féodalité : le Boulonnais d'Eustache le Moine, p. 220-237, spécialement p. 225, 227, 234, 236, 237; J. Schneider, Sur le droit urbain de Toul au Moyen Age, p. 273-282, les pages 280-282 étant des documents en langue vulgaire; Joseph R. Strayer, Economic conditions in Upper Normandy at the end of the reign of Philip the Fair, p. 283-296, la p. 287, table I étant en langue vulgaire; P. Toubert, Techniques notariales et société aux XIIe-XIIIe s. : les origines du minutier romain, p. 297-308; P. Chaplais, Les appels gascons au roi d'Angleterre sous le règne d'Édouard Ier (1272-1307), p. 382-399; v. pièces données en appendice, en langue vulgaire ; Ch. Higounet, Un mandement du sénéchal d'Aquitaine sur le fouage de 1366, p. 462-464 : le texte est en langue vulgaire.

Ce volume, très copieux, est une preuve supplémentaire de l'intérêt que les linguistes ont à connaître les travaux des historiens médiévistes et des historiens du droit.

M. Gonon.

Teodora Cristea, La Structure de la phrase négative en français contemporain, Bucarest, Société roumaine de linguistique romane, 1971, 264 p.

Ce très bon ouvrage est fondé sur l'examen systématique d'un corpus estimé à quelque 300 000 occurrences que l'auteur divise en quatre sous-corpus de taille équivalente : la « prose artistique » — dialoguée ou non dialoguée — (avec des œuvres de F. Sagan, A. Camus, S. de Beauvoir, N. Calef et G. Simenon), la « prose scientifique » (ouvrages de M. Boll, E. Delavenay, Cl. Levi-Strauss, R. Barthes et J. Wittwer) et la « prose journalistique ». Cette répartition permet d'excellentes remarques sur le niveau de langue de telle ou telle tournure négative — et c'est un des mérites de cette étude d'avoir distingué avec soin les registres de langage. L'auteur pose le problème de la négation en termes de syntaxe et propose de rendre compte de la complexité des structures au moyen de l'analyse en constituants immédiats (ACI). La distinction de « constituants

positifs » et de « constituants négatifs » opère à divers niveaux de l'analyse ; ainsi :

```
\begin{array}{lll} SN \ + \ \overline{SV} & : il \ ne \ vient \ pas \\ \overline{SN} \ + \ \overline{SV} & : rien \ ne \ lui \ plaît \\ SN \ (N \ + \ \overline{AD} \ J) : une \ fille \ pas \ mal \\ SV \ (V \ + \ \overline{SN}) & : il \ s'est \ fait \ du \ souci \ pour \ rien \ \dots \end{array}
```

L'auteur en vient ainsi à déclarer fondamentale l'opposition de la négation totale (appelée aussi, par un flottement terminologique quelque peu préjudiciable à la clarté de l'ensemble, négation prédicative ou encore, p. 210, négation processuelle) et de la négation partielle (ou non-prédicative ou encore non-processuelle) : la négation totale est celle qui porte sur le SV ou simultanément sur SN¹ et SV, c'est-à-dire sur les constituants immédiats de P; la négation partielle opère à un niveau d'analyse plus éloigné de P.

De là découle le plan de cet ouvrage fort bien construit. Après deux chapitres nourris consacrés l'un à la négation partielle, l'autre à la négation totale, l'auteur envisage encore « la phrase négative sans verbe fini », puis ce qu'elle appelle les « réflexes syntagmatiques de la négation », chapitre fort intéressant qui regroupe commodément des remarques souvent disséminées dans les grammaires ; ainsi, les structures négatives se caractérisent secondairement par la fréquence de la construction absolue (je ne pense pas, je ne veux pas...), par l'usage moins rare du prédéterminant zéro du subst. (jamais souverain ne fut plus respecté), par l'emploi de la variante de (combinatoire ou libre) de l'article indéfini ou partitif (je n'ai pas de pain, de livre; je ne veux pas faire des/de discours sur le sujet...), par certaines marques spécifiques dans la phrase comparative (si « aussi » = Elle n'est pas si attentive que sa sœur ; tant « autant » = il n'a pas tant de patience que son camarade), par le choix du mode (il est douteux qu'il revienne/ il n'est pas douteux qu'il reviendra — à noter cependant que le tableau de la page 175 contient des oppositions dont le caractère obligatoire peut paraître discutable), enfin par le changement de l'ordre séquentiel (à l'impératif attendez-moi; ne m'attendez pas et non: \*n'attendez-moi pas). L'ouvrage se clôt par un chapitre utile de syntaxe comparée, où la phrase négative française est opposée à celle

Nous n'insisterons dans ce compte rendu que sur l'opposition négation partielle | négation totale que T. C. estime de première importance. Elle s'imposait en effet dans le modèle retenu, à savoir l'analyse syntagmatique ; appliquée de manière rigoureuse, comme c'est le cas ici, elle est d'une indéniable utilité. Ainsi, à l'intérieur de la négation partielle, l'auteur en vient à distinguer :

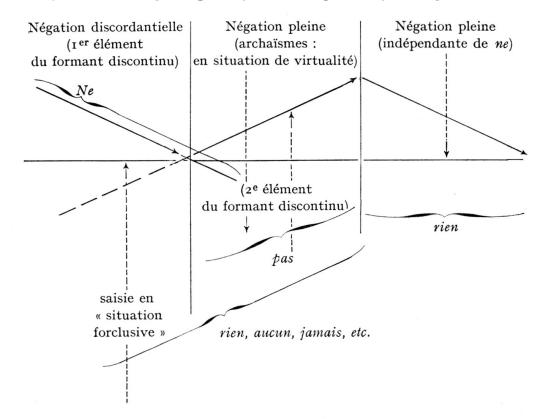
- 1. La négation d'un constituant grâce à l'opérateur c'est ... que nié (ce n'était pas l'ambition qui le faisait agir).
- 2. La négation du constituant infinitif (elle m'avait juré de ne rien lui dire); on relèvera entre autres dans ce chapitre d'excellentes remarques sur la position préfixale des indices de négation (p. 25) qui situent ce type à égale distance de la négation verbale et de la négation non-verbale.

- 3. La négation du constituant participe (ADV = Personne ne le connaissant, il espérait passer inaperçu; ADJ: Ne laissant rien dans l'ombre, il...) A noter que la position des éléments négatifs est la même que pour le verbe fini; cependant jamais ne connaît là que la postposition (ne posant jamais de questions et non: \* jamais ne posant...).
- 4. La négation de l'adjectif: une idée pas bête du tout; l'auteur remarque très judicieusement que ces tournures, du style familier, comportent généralement un quantificateur (une idée pas très géniale); l'étude pouvait gagner en précision, si l'on avait tenu compte de la tendance positive ou négative de l'adjectif: pas trop + adj. négatif ou positif (pas trop réussi, pas trop mauvais), mais pas très + adj. positif (pas très réussi) et pas particulièrement + adj. positif (pas particulièrement réussi); il y a là tout un jeu subtil de corrélations qui ont totalement échappé à l'auteur. On pouvait faire observer que le préfixe non-s'accole de préférence à des adjectifs à valeur classificatrice (et qui sont par là aisément nominalisables: non-violent, non-pratiquant, non-syndiqué; les non-violents...). Des impôts point trop lourds nous paraît archaïsant et littéraire; nullement et jamais ont tendance, semble-t-il, à accompagner de préférence des adjectifs apposés (toujours gaillard, jamais obscène, il...).
  - 5. La négation du prédéterminant (incapable d'aucune réaction).
- 6. La négation incidente à un constituant du SV (il a travaillé pour rien ; y a-t-il rien de plus ennuyeux ?).
  - 7. La négation adversative (il fallait des mesures, non des phrases).

Tous ces types ont en effet en commun de porter sur des constituants autres que les constituants de P. Ils s'opposent à la négation totale, obtenue tantôt par ne seul (dans des emplois archaïsants : à Dieu ne plaise ; ou dans l'emploi « discordantiel »: je crains qu'il ne vienne), tantôt par le « formant discontinu » (à noter, entre autres, un très bon rappel historique, p. 69; et une fort bonne étude des adverbes qui peuvent modifier pas, p. 72 et suiv. où il ne manque que le concept d'énonciation qui était de nature à clarifier le problème). Mais on avouera qu'ils résultent de mécanismes extrêmement différents. L'auteur en est d'ailleurs consciente, semble-t-il. D'où le recours, de-ci de-là, à des explications génératives (ainsi p. 22, en haut), ou, plus fréquemment, à des analyses guillaumiennes (ainsi p. 67, 89, 125, 141, 211...). En fait, le modèle d'ACI reste par nature en structure de surface. On ne saisit donc de la négation que les apparences. Plaçons-nous un instant au point de vue des génératifs : les types 2 et 3 cités plus haut relèvent des procédures d'enchâssement (elle avait juré ceci, elle ne lui disait rien), les types 4 et 7 de transformations d'effacement (une idée pas bête du tout : cette idée n'est pas bête du tout) ; la négation du prédéterminant est liée à un contexte négatif (incapable d'aucune réaction) : l'auteur en fait une analyse tout à fait correcte, mais cette analyse est placée dans un ensemble qui ne l'intègre pas.

La grammaire guillaumienne permet certainement d'atteindre un niveau de profondeur incomparablement plus significatif. La lecture attentive de cet ouvrage donne à penser que les trois termes fondamentaux de la négation française sont ne, pas et non. Ne signifie l'acheminement du positif au négatif, mais

sans franchissement du seuil décisif de négativité, sauf dans des contextes archaïsants et en « situation de virtualité » (certains exemples cités relèvent d'ailleurs d'un style « marotique » qui imite l'ancienne langue de façon tout à fait incongrue; ainsi les citations de Elle, p. 54, irrecevables en bonne syntaxe d'ancien français); saisi précocement, ce mouvement fournit le ne discordantiel; tardivement le ne du « formant discontinu ». Pas, rien, aucun, personne, jamais, etc. se caractérisent par un mouvement de confirmation du négatif. A l'exception de pas (et point), ces morphèmes peuvent être saisis précocement, avant le passage dans la négation proprement dite (y a-t-il rien de plus ennuyeux?) à la faveur d'une « situation forclusive » (interrogation, phrase hypothétique, principale négative, etc.); saisis tardivement, ils constituent le second élément du formant discontinu. Seul rien poursuit ce mouvement au delà de lui-même et signifie alors la négation pleine (il a travaillé pour rien). Soit figurativement:



En un mot, l'ouvrage de T. C., pour intéressant qu'il soit, a les défauts du modèle qu'il met en application et dont le propre est d'être un modèle de surface. L'auteur le met en œuvre d'une façon parfaitement cohérente. Et on ne lui fera pas grief de n'être pas allée plus loin. Mais une telle analyse nous paraît une propédeutique à une autre qui saisit de la réalité linguistique un niveau beaucoup plus profond et, tout compte fait, le seul niveau *explicateur*. Les conclusions de l'ouvrage sont certainement très justes, mais elles frappent aussi

par une relative indigence, qui n'est pas due aux qualités du linguiste mais à celles, insuffisantes, de l'appareil théorique mis en œuvre.

Au demeurant, il semble que l'ACI pouvait quelquefois être poussée plus loin, même en tant que telle. Ainsi dans une phrase du type : il ne vient pas parce qu'il en a envie, mais parce qu'il le faut, la négation porte beaucoup plus sur le constituant ADV que sur le verbe. (Cf. il ne vient pas parce qu'il est fatigué où est exprimée la cause de sa non-venue) : de telles oppositions ressortent mal de l'ouvrage. De même le type : toutes les françaises ne sont pas rousses, où la négation porte sur le prédéterminant (« certaines seulement sont rousses, non toutes »), méritait une analyse approfondie dans une étude de ce type. Il ne semble pas qu'une phrase comme celle-ci : Non, je ne préfère pas revenir soit impossible, contrairement à ce qu'on laisse entendre ici (p. 29) : la négation y est incidente à P, cas intéressant qui a échappé à l'auteur. De façon plus générale, il est bien dommage que T. C. n'ait pu tenir compte de l'ouvrage de D. Gaatone, qui applique des techniques distributionnelles et qui aurait donné lieu à d'intéressantes confrontations. Il faut ajouter toutefois que la bibliographie est très nourrie, et que l'auteur tient largement compte de ses nombreuses lectures.

Un détail encore : on regrette l'absence d'index. Les tableaux donnés en annexe n'en tiennent pas lieu. Les procédures statistiques se bornent généralement au calcul de la fréquence relative et donnent lieu quelquefois à des remarques naïves : ainsi, p. 23, quand l'auteur s'étonne que l'infinitif négatif apparaisse si peu en fonction de sujet : il fallait au moins se demander avec quelle fréquence y apparaît l'infinitif positif.

De telles remarques de détail n'enlèvent rien à la valeur d'un ouvrage solide et bien documenté. Généralement assez bien écrit, le livre fourmille de fautes typographiques : cela est pardonnable dans une édition étrangère ; de même, on passe sans difficulté sur les quelques fautes de français qui ont échappé à la vigilance de l'auteur. Mais on est quelquefois agacé par des phrases difficilement intelligibles, comme celle-ci : « Quand on nie le totalitaire positif, on ne nie pas la totalité mais le partiel » (p. 52). Elles sont heureusement rares et ne mettent pas en danger la clarté de l'ensemble. L'auteur connaît à fond les techniques qu'elle met en œuvre et sait les appliquer de façon cohérente et lucide.

Robert Martin.

J.-P. Seguin, La langue française au XVIII<sup>e</sup> siècle. Bordas Études 309. Paris-Bruxelles-Montréal, Bordas, 1972, 1 vol. de 272 p.

Un peu comme le moyen français entre le Moyen Age et la Renaissance, le xviii<sup>e</sup> siècle est apparu parfois comme une simple étape entre le français classique et le français moderne. On sait aujourd'hui qu'il marque dans l'évolution de la langue un jalon important et l'on se rend compte qu'il pose un grand nombre de questions délicates. La ressemblance — apparente — de la langue du xviii<sup>e</sup> siècle avec celle que nous utilisons aujourd'hui peut faire parfois illusion

et rendre sa définition plus difficile. A toutes ces questions un certain nombre d'études ont tenté et tentent encore de répondre. L'ouvrage fondamental reste, bien sûr, les tomes VI à XI de la monumentale Histoire de la langue française de Ferdinand Brunot, à laquelle a collaboré (pour le tome VI, 2<sup>e</sup> partie) Alexis François. Plus récemment on a vu se succéder des études assez nombreuses consacrées à cette période ou l'incluant dans un ensemble plus vaste. Citons, en ce qui concerne l'histoire de la grammaire, la thèse importante de J.-C. Chevalier, les faits de langue, la thèse de F. Deloffre sur Marivaux ainsi que ses éditions et ses études, les dictionnaires, les ouvrages de R. L. Wagner et de G. Matoré ainsi que la thèse magistrale de B. Quémada, sur le vocabulaire, la thèse de G. von Proschwitz, Introduction à l'étude du vocabulaire de Beaumarchais et divers articles ou communications. Cet ensemble comprend un nombre considérable de pages et la synthèse en est quelque peu difficile. C'est pourquoi M. J. P. Seguin a eu l'heureuse idée d'écrire cette Introduction à l'intention de « ceux qui vont aborder cette masse de documents, comme [de] ceux qui n'ont pas le temps de s'y plonger. » L'ouvrage est défini comme « un premier degré dans la connaissance du français du XVIIIe siècle. » Il faut reconnaître que le résultat répond parfaitement au but que se propose l'auteur. L'ouvrage est fort bien fait et capable de satisfaire un lecteur exigeant. Les matériaux fournis par les auteurs utilisés sont parfaitement mis en œuvre et l'ensemble manifeste une cohérence très satisfaisante.

Le plan est simple et recouvre exactement le domaine envisagé. Le premier chapitre présente la « Langue du XVIIIe siècle comme objet d'étude » (Introduction aux connaissances sur la langue). Il traite d'abord de l'aire d'extension du français, c'est-à-dire fait le point sur la francisation, cherche ensuite à produire une définition de la langue commune du XVIIIe siècle, non seulement à travers les documents que nous fournit la littérature, mais encore à travers les textes paralittéraires, enfin décrit la physionomie de cette langue ainsi définie et traite les problèmes de prononciation et d'orthographe. Le second chapitre étudie la langue « comme système de signes ». (Introduction à la connaissance de la langue). Un premier paragraphe est consacré à la grammaire : influence des grammairiens sur la fixation de la langue; évolution des principes de la grammaire. Le second concerne le système morphologique : le nom, le pronom, le verbe, les mots invariables. Le troisième s'intéresse au fonctionnement syntaxique : le groupe nominal, les substituts, la syntaxe du verbe, les invariables. Enfin, le dernier aborde les problèmes de la phrase. Avec le troisième chapitre l'auteur en vient à la question du vocabulaire : « la langue, univers de signification .» Trois parties dans ce chapitre, soit I — Les cadres du vocabulaire au XVIIIe siècle (Le travail des lexicographes, persistance de la « langue noble », la nouvelle préciosité et les néologismes, la révolution néologique et les apports étrangers); 2 — Caractères du nouveau lexique français (la précision du vocabulaire, système sémantique et problèmes d'emploi) ; 3 — Matériel lexical, substance de civilisation. On soulignera l'intérêt que présente ce dernier paragraphe dans lequel l'auteur, après avoir repris l'essentiel de l'H. L. F., montre comment les recherches menées postérieurement améliorent notre connaissance du lexique du XVIII<sup>e</sup> siècle. Il nous propose les acquisitions les plus récentes, par exemple celles du colloque d'avril 1968 sur le thème : Formation et aspect du vocabulaire politique français du XVII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle. (Les Actes de ce colloque ont été publiés dans les Cahiers de lexicologie). Le volume se termine par un chapitre sur « La langue française et la Révolution », dont l'essentiel peut se résumer en deux points : I — A monde nouveau, vocabulaire nouveau ; 2 — Stabilité « dans la tourmente ».

M. J. P. Seguin offre avec cet ouvrage un instrument d'initiation fort utile aux étudiants comme aux enseignants et « à tous ceux qui s'intéressent à une période de l'histoire de la langue française pendant laquelle se sont fixées de façon décisive les lois qui régissent le français d'aujourd'hui ».

J. Bourguignon.

N. Catach, J. Golfand, R. Denux, *Orthographe et Lexicologie*, Tome 1. Publications du Centre d'étude du français moderne et contemporain, vol. 3. Paris, Didier [1971]. 1 vol. de 334 p.

On sait, depuis la publication de sa thèse principale, que M<sup>me</sup> N. Catach s'est spécialisée dans les questions que pose l'orthographe française. Elle y a d'autant plus de mérite que fort peu de linguistes ont tenté d'explorer ce maquis inextricable. Depuis l'ouvrage de Ch. Baulieux n'ont paru dans ce domaine que le livre courageux d'André Chervel et Claire Blanche-Benveniste et les travaux « très grammairiens » d'André Thimonier. Devant les problèmes que soulève une telle question M<sup>me</sup> N. Catach reconnaît elle-même que « le découragement s'empare même des plus lucides » et elle cite l'opinion d'André Martinet qui avoue, après bien d'autres, qu'il ne croit guère possible une réforme quelconque de l'orthographe permettant de sortir de l'impasse actuelle. Ainsi le livre de M<sup>me</sup> N. Catach et de ses collaborateurs ne sera pas un livre théorique mais se situera sur le plan pratique.

Le chapitre d'introduction pose la question : « Quelle est l'orthographe officielle ? » Le Dictionnaire de l'Académie est incomplet et désuet, ce n'est plus à lui que se réfèrent les gens de pratique. Le Littré, lui, s'il est complet est démodé, « on le consulte dans les cas extrêmes de mots qu'on ne trouve nulle part ailleurs ». L'ouvrage le plus utilisé est le Petit Larousse Illustré (P. L. I.) dont les éditions successives s'enrichissent et s'améliorent chaque année. Entre le dictionnaire savant et le dictionnaire courant se situe le dictionnaire de P. Robert en six volumes, auquel est venu s'ajouter un volume de « Supplément », dont on ne peut contester l'originalité et la richesse « Cet ouvrage... sert de référence aux lettrés et aux écrivains autant et peut-être plus que le Littré. » Ce sont ces trois dictionnaires que Mme N. Catach soumet à une analyse très minutieuse pour y relever ce qu'elle nomme, au second chapitre, les « variantes graphiques ». Les chapitres 3 et 4 étudient les mots étrangers, l'un les mots latins et grecs, l'autre les langues étrangères vivantes. (« Le problème des mots d'emprunt est sans conteste le plus difficile qui se pose à l'heure actuelle aux langues du monde ».)

Le chapitre 5 est intitulé « Anglo-américanisme et orthographe ». La conclusion propose trois sujets de réflexion : I — Évolution de notre orthographe actuelle. (« Cette confrontation de trois de nos dictionnaires les plus connus et les plus reconnus... n'est pas sans ébranler, en premier lieu, un certain nombre de thèses générales parmi les mieux assises et les moins controversées jusqu'ici ».) ; 2 — La variance orthographique ; 3 — Responsabilité graphique des dictionnaires.

Face à ces problèmes — qui ont parfois suscité des débats passionnés — M<sup>me</sup> N. Catach adopte une attitude dont on peut dire qu'elle est à la fois raisonnable et équilibrée. Convaincue, comme Marcel Cohen, qu'on ne saurait s'opposer à l'évolution de la langue, (« le plus nécessaire est, nous semble-t-il, d'éviter de faire de notre orthographe celle d'une langue morte. ») elle répudie ce qu'elle appelle le fixisme. Elle écrit, par exemple, à propos de l'invasion, toute relative d'ailleurs, des mots anglais : « Notre langue, elle l'a prouvé, ne manque aucunement d'appétit. Sa plasticité a été démontrée amplement au cours des siècles, et seuls les fixistes (ils sont plus nombreux qu'on le croit) pensent encore que le seul moyen de la protéger est de la faire vivre repliée sur elle-même, alors qu'elle est assaillie de toute part par une nouveauté tumultueuse. » Dans un paragraphe, où elle met en lumière les régions les plus instables de notre orthographe, l'auteur revient (p. 160) sur cette erreur qui consiste à penser que « notre orthographe serait un monde fixe, aux contours définis, portrait de maître auquel il ne manque ni un coup de gomme, ni un coup de pinceau. » Parlant de Littré, M<sup>me</sup> N. Catach déclare : « Ce philologue n'est pas esclave de l'étymologie. » Cette tendance à l'étymologie est relevée dans l'édition de 1969 du P. L. I., c'est-à-dire « à la conservation intégrale, ou au « respect » (comme dit la préface du Grand Larousse encyclopédique) du mot étranger, tel qu'il nous vient de sa langue d'origine ». Sur ce point de la « manie étymologisante » elle revient à plusieurs reprises pour en montrer les méfaits. Enfin elle écarte les discussions byzantines sur des détails sans signification réelle, dont souvent les chroniques de langue française font leurs délices.

Nous trouvons p. 170, dans le chapitre de conclusion, une proposition de solutions pratiques : « La normalisation des problèmes d'accentuation et des problèmes d'accent réclame la priorité sur tous les autres problèmes graphiques. Ce sont les seconds qui, selon nous, entraînent une politique générale de soudure des mots composés, l'existence du trait d'union entraînant, tant pour les mots français que pour les mots étrangers, une situation bâtarde qui fausse les mécanismes d'accord. Ces trois préoccupations relèvent de ce que nous avons appelé le compte-courant de la lexicographie.

Du point de vue du *contentieux*, tout prouve que l'hésitation graphique, en ce qui concerne l'orthographe dite « d'usage », porte essentiellement sur deux points : les consonnes doubles et les lettres grecques...

Pour les mots instables, qu'ils soient très fréquemment employés, comme les mots populaires, ou très rarement, comme certains mots techniques, choisissons en principe la forme la plus simple sans consonnes doubles ni lettres grecques...

Dans les autres cas, choisissons au moins la graphie la moins ambiguë, et en ce qui concerne les finales, la plus productive, exemple : pagaille est à préférer à pagaie et surtout à pagaye... »

La question des mots étrangers est traitée avec une très grande minutie. Contrairement d'ailleurs à une croyance largement répandue, le nombre des mots étrangers qui ont pénétré dans le vocabulaire français est relativement faible. De toute façon, il faut se résigner à différents compromis : sémantiques (traductions, calques, assimilations), morphologiques (adaptation des suffixes, normalisation des accords, soudure des mots composés), phoniques et graphiques (nasalisation, réduction des diphtongues, intégration des graphèmes étrangers aux graphèmes français, etc.) pour parvenir enfin à une intégration totale.

La seconde partie du volume (p. 184-318) est occupée par des listages. Ces listages comprennent deux parties : variantes graphiques et mots étrangers (1. mots latins et grecs. 2. mots empruntés aux langues étrangères vivantes). L'auteur enregistre les données des trois dictionnaires utilisés en prenant pour base la forme du  $P.\ L.\ I.\ 1962$ . Lorsque l'orthographe du  $P.\ L.\ I.\ 1969$  (ou 1962 lorsque la forme de 1969 n'est pas mentionnée) et celle du *Robert* ne concordent pas, ou ne lui semblent pas satisfaisantes, une orthographe est proposée. Ainsi l'auteur met en œuvre pratiquement les principes que son analyse lui a permis de dégager dans la première partie de son travail.

Il est difficile de présenter un tel ouvrage tant il est rempli de faits précis et significatifs. On admire le travail considérable que les auteurs ont fourni pour dépouiller aussi complètement les monuments lexicographiques que sont le Littré, le Robert et les éditions successives du P. L. I. On admire aussi la rigueur de l'analyse et la connaissance profonde des problèmes posés par le sujet traité. Les lexicographes et les lexicologues tireront les premiers de ce beau travail un grand profit, mais aussi le simple usager de la langue.

Jean Bourguignon.

Albert Henry, *Métonymie et Métaphore*. Bibliothèque française et romane. Série A: Manuels et Études linguistiques, 21. Paris, Klincksieck, 1971. 1 vol. de 160 p.

Comme les auteurs de la *Rhétorique générale*, M. A. Henry constate le renouveau d'intérêt pour l'étude des figures, un « souci d'en [de la rhétorique] faire un examen technique approfondi, en tenant compte des progrès de la logique et de la linguistique, sinon déjà de la stylistique ». Il cite de Valéry cette phrase qu'il souhaiterait être mise en exergue à toute la stylistique moderne : « S'attacher aux problèmes organiques de l'expression et de ses effets. » Parmi les tropes, il entend privilégier ce qu'il appelle une *trinité*, c'est-à-dire la métonymie, la synecdoque et la métaphore pour montrer « qu'elle [cette *trinité*] n'actualise qu'une seule personne, engendrée par une seule opération d'esprit essentielle ».

La première partie du livre (p. 17-50) est consacrée à la métonymie et à la synecdoque. Il s'agit, en premier lieu d'en définir la nature véritable et d'en

montrer le mécanisme créateur. C'est l'objet du premier chapitre. L'auteur fait sienne la distinction proposée par G. Esnault : « A la base de la métonymie se trouve la notion de compréhension, à la base de la synecdoque, celle d'extension. » Cette distinction semble bien nous sortir de la confusion qui régnait jusque-là sur le plan théorique. La conclusion de ce chapitre est la suivante : « Métonymie et synecdoque sont des modalités d'une seule figure fondamentale : figure de focalisation (en utilisant figurément le verbe focaliser, « faire converger en un point un faisceau lumineux ou un flux d'électrons ») et de contiguïté. Elles ne diffèrent pas par leur logique, mais par leur champ d'application. Le chapitre second établit le « Statut stylistique » des figures de contiguïté. L'analyse minutieuse d'un certain nombre d'exemples, pris en général dans les œuvres littéraires — de Froissart jusqu'à Claudel et Saint-John Perse, en passant par Racine, dont plusieurs passages de Phèdre sont soumis à un examen approfondi conduit M. Henry aux constatations suivantes : « La figure de contiguïté n'est pas simplement une figure de style, un vain ornement d'écriture. Elle peut être un procédé d'expression très fréquent chez certains écrivains; elle joue un rôle considérable dans la vie du langage et dans l'histoire des langues ; elle procède même d'un mécanisme fondamental de l'esprit humain. Quant à sa fonction stylistique, l'analyse devrait, semble-t-il, s'exercer surtout dans trois directions: définir la fonction personnelle, liée à l'expressivité immédiate, préciser le rôle et la place hiérarchique, lorsqu'il s'agit d'une combinaison rhétorique... dans le cas des séries, ou sur le plan d'un développement général, déceler les dominantes. En somme, trois niveaux : la figure en soi ; la figure dans une structure locale éventuelle; la figure dans l'ensemble d'une œuvre. »

La seconde partie concerne la métaphore (p. 53-139). Comme dans la partie précédente, l'auteur s'efforce de voir clairement la nature véritable de la métaphore et quel est le mécanisme que l'esprit met en branle pour la créer. Il examine ce que les études précédentes permettent de considérer comme acquis. Il critique la théorie qui ramène la métaphore à une comparaison abrégée et montre que comparaison et métaphore diffèrent dans leur essence même. « La métaphore dit autre chose que la comparaison. La métaphore tend à réduire à l'unité, elle donne l'illusion de réduire à l'unité. Au contraire, dès qu'il y a comparaison, il y a affrontement de deux notions, affrontement qui subsiste et s'impose à tous, tel quel..., la comparaison ne peut pas être, comme c'est le cas pour la métaphore, un procédé de nomination... la métaphore, elle, substitue précisément le signe d'une entité au signe d'une autre entité, d'où, une nomination nouvelle. » Étant donné que la métonymie et la métaphore opèrent toutes deux sur la compréhension, il importe d'abord de les distinguer et ensuite de déterminer les rapports qu'elles entretiennent. Ce rapprochement permet à l'auteur d'établir avec précision la nature de la métaphore et de bien marquer l'opposition entre métaphore d'une part et comparaison et métonymie d'autre part. Des schémas très ingénieux permettent de styliser les parentés et les différences entre les trois figures. Le chapitre IV (Morphologie de la métaphore) aborde, à la suite de Christine Brook-Rose, le problème de la formulation métaphorique. Si la métaphore a, comme fondement, une équivalence analogique à quatre termes, soit  $\frac{a}{b} = \frac{a'}{b'}$ , il ne suffit pas qu'il y ait « explicitation pure et simple de l'équivalence des deux rapports métonymiques » mais « substitution de l'équivalence de deux termes — ou fusion de deux champs sémiques ou superposition de deux représentations — à l'équivalence de deux rapports ». L'identification du terme a' au terme a est « indispensable pour qu'il y ait métaphorisation ». Ainsi dans l'exemple : « M. Rosnay, vous êtes à la poésie... ce que la vérole est à l'amour », il n'y a pas métaphore, au contraire : « Le chemin de fer entre deux villes est le trait d'union entre deux mots » constitue une métaphore. En se servant de ce principe d'analyse, l'auteur étudie les métaphores selon le nombre de termes exprimés : à quatre termes, à trois termes, à deux termes et à un seul terme. Après un paragraphe sur l'obscurité métaphorique, le chapitre se termine par l'étude de l'expression du rapport a/b, a'/b'. L'auteur a voulu montrer « que l'expressivité de la métaphore est fonction, non seulement de la nature des concepts fusionnés et de la distance naturelle qui existe entre les champs associatifs sollicités, mais aussi et surtout de la formulation verbale qui, en définitive, lui a été donnée ». Le chapitre V présente le Statut stylistique de la métaphore. Les questions suivantes y sont particulièrement étudiées : d'abord, les diverses combinaisons possibles de la métaphore soit avec la comparaison soit avec d'autres procédés d'expression. (« La métaphore peut se combiner... avec l'une des figures de contiguïté : en principe, l'unité complexe qui en résulte doit en acquérir plus de densité évocatrice ».) Une métaphore peut, en plus, se combiner intimement avec une autre métaphore. L'auteur parle de « crase de métaphores jumelles »... « Ces métaphores, que l'on pourrait appeler télescopées ou embouties, peuvent être de toute nature et de tous types de formulation ». Parmi d'autres, il donne l'exemple suivant, emprunté à Saint-John Perse : Nous halons, charge croissante, le filet de nos routes, et l'explique : « deux métaphores sont embouties par l'intermédiaire d'un terme commun

$$\frac{a'}{b'} \; \frac{\text{traîner avec effort}}{\text{ensemble enchevêtr\'e}} = \frac{\text{haler}}{\text{filet}} \; \frac{a}{b} \; \frac{\text{filet}}{\text{mailles}} = \frac{\text{ensemble enchevêtr\'e}}{\text{routes}} \; \frac{a'}{b'} \; \text{"}.$$

Ensuite, la métaphore filée. « La métaphore filée est, dans un développement conceptuel unitaire, une série de métaphores qui exploite, en nombre plus ou moins élevé, des éléments d'un même champ sémique... La métaphore filée se définit par sa structure sémantique. Mais cette structure a une certaine souplesse ». Les exemples, souvent très étendus et intégralement cités, sont tirés des œuvres de Victor Hugo, Marcel Proust et Saint-John Perse surtout.

Le livre s'achève par des « Considérations latérales ». Une partie est consacrée à « La Reviviscence des métaphores », ce que l'auteur appelle les « cures de rajeunissement métaphorique ». Une autre présente des « Questions de méthodologie ». On peut considérer ces dernières pages comme la véritable conclusion de l'ouvrage. Il y est montré avec netteté comment doit être menée l'étude des figures pour qu'elle soit pertinente.

Ce travail, fruit de longues années de recherche et de nombreuses lectures,

est remarquable tant par la rigueur de l'exposé théorique que par la finesse avec laquelle sont analysés les exemples, particulièrement abondants. On retrouve la science sans défaut, le goût très sûr auxquels nous a habitués l'auteur de Langage et poésie chez Paul Valéry et de « Amers » de Saint-John Perse.

Jean Bourguignon.

Guilleragues, Chansons et Bons Mots. Valentins. Lettres Portugaises. Édition nouvelle par Frédéric Deloffre et Jacques Rougeot. Textes littéraires français, 189. Droz, Genève. Paris, Minard, 1972. I vol. de ci + 306 p.

C'est en 1960 au VIIIe Congrès de la Fédération internationale des langues et littératures modernes que, sauf erreur, M. Deloffre parlait de son idée de recourir à un aspect particulier de « l'étude interne, l'analyse stylistique, pour situer les Lettres Portugaises dans un genre et si possible un milieu déterminé », et présentait les recherches de l'un de ses étudiants, M. J. Rougeot. Depuis cette époque le maître et l'élève ont travaillé ensemble et ont dissipé toutes les ombres, toutes les incertitudes qui pouvaient encore demeurer dans la vie et l'œuvre de Guilleragues, objets pendant longtemps de longues controverses. Ils ont pensé que le moment était venu de donner une édition nouvelle, et sans doute définitive — car elle ne semble pouvoir être améliorée que sur des points de détail — des écrits de Guilleragues. L'activité d'éditeur de M. Deloffre est trop connue pour qu'on en parle, aussi personne ne s'étonnera de la qualité de cet ouvrage.

L'introduction, fort étendue puisqu'elle comporte cent une pages, est consacrée à la vie de Guilleragues, biographie très complète cette fois, car les auteurs ont disposé pour l'établir de nouveaux documents. Sont présentés successivement, selon un ordre qui est justifié, Les « Chansons et Bons mots, premiers écrits de Guilleragues, « notamment la très belle chanson du Confiteor, retrouvée depuis peu », les « Valentins » — une notice précise en quoi consiste ce genre, ou plutôt, ce jeu — enfin les « Lettres Portugaises ». Cette dernière section est évidemment la plus importante. Le texte des Lettres est précédé d'une longue notice (p. 61-145). Elle comprend deux parties : la première retrace l'histoire des Lettres Portugaises et la seconde propose une analyse de ce « chef d'œuvre ». Deux points de vue sont envisagés dans cette étude : d'abord la « genèse ». « On distinguera deux séries de questions, les unes relatives à une hypothétique « histoire vraie » ayant pu donner à Guilleragues l'idée de son livre, les autres touchant aux sources littéraires ». Ensuite « l'art et la signification », ce qui fait des Lettres Portugaises un chef d'œuvre : Rapport avec la tragédie, celle de Racine en particulier, analyse de la phrase et de son rythme. En « Appendice » figurent les « Contributions à la Gazette de France ». Ces textes permettent d'utiles comparaisons avec les autres œuvres de Guilleragues. Une notice grammaticale regroupe « un certain nombre de faits de phonétique, de morphologie ou de syntaxe qui, à des degrés divers, caractérisent l'usage grammatical de Guilleragues par rapport à ses contemporains ». Un glossaire d'une quarantaine de mots, ou qui ont changé plus ou moins de sens ou qui ont paru particulièrement significatifs, permet au lecteur de se faire une idée précise du lexique de l'auteur des Lettres. Le livre se termine par une série de documents divers qui peuvent aider à une meilleure connaissance de Guilleragues.

Quand le volume consacré à la correspondance, dont une partie est encore inédite, sera paru, ainsi qu'il est annoncé dans l'Avant-propos, notre connaissance de Guilleragues et de ses œuvres sera complète. Alors cet auteur, si longtemps mal et peu connu, aura dans l'histoire littéraire la place qui lui revient.

J. Bourguignon.

## DOMAINE ITALIEN

ÉDITIONS DE TEXTES DIALECTAUX.

Le Centro Studi Piemontesi de Turin (voir *RLiR* 34, 1970, p. 408) édite des textes littéraires rédigés en piémontais :

Nº 4. La Festa dla Pignata, comédie en trois actes et en vers, rédigée en piémontais par Carlo Casalis et publiée à Turin en 1804. R. Gandolfo présente l'auteur et l'œuvre dans une introduction de 34 pages ; le glossaire n'en occupe que trois.

Nº 6. Êl Nodar onorà. Cette comédie piémontaise de 1777 met en scène sept personnages, dont trois s'expriment en italien et quatre en piémontais. G. Rizzi publie en introduction une étude de 64 pages; G. P. Clivio analyse la langue dialectale des passages piémontais. Le texte est accompagné d'une traduction italienne, en bas de page, pour les rôles des quatre personnages piémontais. Cette manière de publier les textes dialectaux en rend la lecture plus facile pour un plus grand nombre de romanistes.

Les Studi Francescani Salentini publient, dans la partie historique de leur collection :

P. G. B. Mancarella, Testi Eugubini del Trecento, Taranto, Brizio, 1968, 112 pages et 6 planches. Des sept textes, cinq sont inédits, notamment les deux plus intéressants, selon l'éditeur: deux livres de comptes, l'un tenu par un marchand de drap, de 1324 à 1328, Il libro dell'azienda del lanificio et l'autre par une confrérie laïque, Il libro primo della Fraternità di S. Maria del Mercatale. Ces deux textes présentent les caractéristiques linguistiques de ce que devait être l'usage moyen dans la florissante commune de Gubbio (en Ombrie, à 30 km au nord de Perugia), au début du XIVe siècle. Les autres textes sont plus courts et certains d'entre eux sont rédigés selon les habitudes plus correctes des notaires. L'ouvrage se termine par un glossaire de près de 200 vocables d'ancien ombrien.

G. TUAILLON.

ÉTUDES.

Giovan Battista Pellegrini, Gli arabismi nelle lingue neolatine. Con speciale riguardo all' Italia. Paideia Editrice, Brescia, 1972. Deux volumes, 758 pages.

Il est d'opinion courante que la Romania Arabica se limite, essentiellement, à la péninsule ibérique. G. B. Pellegrini démontre cependant que l'Italie aussi a joué un rôle important dans la diffusion d'arabismes vers le monde roman, car elle a été pendant des siècles un lieu de rencontre privilégié entre les civilisations musulmane et chrétienne. Pour des raisons historiques connues, la Sicile et en partie l'Italie du sud, ont été les régions où l'influence linguistique arabe a été la plus intense. Il ne faut pas négliger les républiques matitimes, surtout Venise, Gênes et Pise : c'est par cette voie, affirme M. P., que pénètrent en italien littéraire et dans les dialectes italiens le plus grand nombre d'orientalismes. Après l'Espagne, c'est la voie la plus importante pour leur diffusion dans le monde roman, et cela malgré les autres possibilités : la voie des Croisades, la voie caravanière Méditerranée-Baltique et enfin le turc, à travers les langues balkaniques et notamment le roumain.

M. P. signale l'intérêt d'une étude comparée des arabismes pénétrés dans la Romania par des voies différentes. Elle a permis, dans certains cas, de résoudre des problèmes d'étymologie. On pourrait citer l'exemple de l'esp. zurrón « besace » pour lequel J. Corominas hésitait entre le basque zorro « sac » et l'ar. surra « bourse d'argent ». Or cette dernière hypothèse s'est avérée la plus probable grâce à un rapprochement avec les expressions... çurram canelle... çurras piperis... zurris piperis... attestées dès le XIIe siècle, en ancien ligure.

Dans ces deux volumes, M. P. a rassemblé ses principales publications parues dans différentes revues et donc difficilement accessibles à cause aussi de leur caractère « périphérique » dans la linguistique romane. Elles sont pour la plupart remaniées et mises à jour jusqu'en 1969-70. Chacune des quinze études dont se compose l'ouvrage ayant une existence autonome, nous avons choisi d'en faire un bref compte rendu séparé.

## I. L'elemento arabo nelle lingue neolatine con particolare riguardo all'Italia (p. 43-128).

Après avoir souligné la différence fondamentale entre une Romania Germanica et une Romania Arabica (contrairement aux Germains, les Arabes n'ont jamais été assimilés par le monde latin), M. P. parle de l'apport arabe à la culture occidentale, dans le domaine des sciences, de la philosophie et de la littérature, surtout dans le genre de la nouvelle et dans la poésie. Il passe ensuite en revue les différentes langues romanes en mettant en évidence les arabismes les plus caractéristiques de chacune d'elles. Pour chaque terme, avec une rigueur scientifique remarquable, l'A. indique la source (documents anciens et, le cas échéant, la forme actuelle), la plus ancienne attestation, les études précédentes dont il a été l'objet, éventuellement sa présence dans d'autres langues et enfin l'étymologie arabe proposée. Les mots sont groupés par catégories notionnelles

à savoir : la vie, la religion, les institutions ; la terminologie militaire ; le commerce ; les minéraux et les produits d'origine arabe ; les techniques, surtout dans l'agriculture et l'irrigation ; les plantes, les fruits et les produits végétaux ; les animaux ; l'habitation et les techniques architecturales ; le mobilier et les ustensiles ; la médecine et les maladies ; les jeux et les loisirs.

Pour l'ibéro-roman, surtout quand il s'agit des documents anciens, l'A. se refère souvent aux travaux de J. Corominas et, plus particulièrement au Diccionario crítico etimológico de la lengua castellana (Bern, 1954-57) et au Breve diccionario etimológico de la lengua castellana (Madrid, 1961). L'influence arabe sur le phonétisme espagnol est assez faible : elle peut néanmoins avoir eu dans certains cas un rôle déterminant (ex. l'évolution  $s > \delta > j$ ). L'apport lexical est en revanche considérable. Pour le domaine gallo-roman, M. P. se refère principalement à C. Appel (Provenzalische Lautlehre, Leipzig 1918) et à D. Scheludko (Uber arabischen Lahnwörter im Altprovenzalischen, ZRPh. XLVIII, 1927). Les arabismes « directs » semblent assez rares. La plupart d'entre eux, surtout en occitan où ils sont les plus nombreux, sont dus aux filons italien et espagnol: pour le premier, les rapports avec les Normands de Sicile et les Angevins ont joué probablement un rôle important. Quant au deuxième, il apparaît dans La Chanson de Roland, entre autres, avec des mots tels que algalife, almaçor, amirail (dans le sens d'Emir) qui présentent tous l'article agglutiné. Parmi les arabismes archaïques de l'occitan, l'A. signale, entre autres exemples, celui de garip « composition musicale » < ar. qālib (J. Corominas, D. C. E. L. C., II, 676, 9), auquel semblent remonter aussi les mots it. calibro et garbo; gazel < ar. et pers. ġazal « composition de sujet amoureux », issu à son tour de gazala « filer, faire la cour à une femme ». Ces mots se diffusent en même temps que des noms de certains instruments de musique, tels le luth ou le rabeb (rebec, ribec) < ar. rabāb, qui accompagnaient le chant des troubadours. Cela réanime le débat, toujours ouvert, sur une éventuelle influence arabe sur la lyrique des troubadours.

C'est surtout par le turc que les arabismes ont pénétré dans le roumain. Il est intéressant de rapprocher ces mots d'origine « indirecte » avec les mots équivalents de l'it. ou de l'esp., d'origine directe : l'ar. kibrīt « soufre » donne un mot de même sens en espagnol et un mot qui signifie « allumette » en turc et en roumain. L'A. utilise, pour le domaine roumain, un dépouillement du volume de L. Saineanu (Influența orientală asupra limbei si culturei române, Bucarest 1900), le Dictionarul limbii române moderne (Bucarest 1958) et l'ouvrage de H. F. Wendt Die türkischen Elemente im Rumänischen, Berlin, 1960. Signalons que G. B. Pellegrini a publié sur ce même sujet un article intitulé Convergenze italo-balcaniche negli elementi di origine orientale (dans Annali della Fac. di Magistero dell'Univ. di Palermo, 1968; p. 203-235).

Pour l'Italie l'A. dispose d'une documentation très vaste (en partie de première main). L'étude est divisée en plusieurs paragraphes :

a) Mots dialectaux siciliens (présents parfois dans les parlers de l'Italie du sud; b) mots scientifiques, pénétrés le plus souvent par voie écrite à travers le latin médiéval et les traductions de textes arabes; c) mots italiens, diffusés

par les Républiques maritimes; d) mots ayant eu une courte existence et qui n'ont pas pu se fixer.

Dans le premier groupe, les toponymes et les patronymes occupent une place très importante. De nombreux noms de famille, très répandus aujourd'hui, comme Badalà, Caffaro, Faraci, Garafu, Morabito, Sciortino, Taibbi, Macaluso, etc., remontent à une origine arabe. M. P. met l'accent sur l'importance de la masse lexicale pénétrée dans cette région. Rares sont cependant les arabismes siciliens, d'après l'A., à avoir pénétré dans l'italien. Ce paragraphe, ainsi que les suivants, présente un grand nombre d'exemples, classés d'après les catégories citées ci-dessus. Dans le deuxième groupe, on retrouve des mots qui, dans de nombreux cas, ont eu une fortune européenne : azimut, zenit, nadir, zero, algebra, etc. On y trouve un grand nomble de phytonymes, dus aux traductions des traités arabes de botanique, tel le nom de la groseille :  $ribes < ar. r\bar{\imath}b\bar{a}s$  « id. » (REW XIX, 146). Au troisième groupe appartiennent surtout des mots avant trait au commerce et aux activités annexes. En conclusion de cette remarquable étude d'ensemble, M. P. regrette que les romanistes aient souvent négligé l'hypothèse d'une origine arabe pour les mots jugés « obscurs » (surtout en italien). Beaucoup de travail reste encore à faire et un grand nombre de documents latins n'ont pas encore été dépouillés. La tâche du romaniste attiré par ce secteur de recherche devrait être surtout de classer les mots par rapport aux variantes dialectales arabes, afin de déceler leur voie de pénétration dans le monde roman. Les recherches que M. P. poursuit dans ce domaine depuis une vingtaine d'années, ont permis d'apporter des précisions importantes sur un grand nombre d'arabismes et d'établir, avec certitude, leur étymologie.

### II. Arabismi siciliani e meridionali (p. 129-236).

Cette étude comporte une recherche étymologique sur environ 400 mots. L'A. signale toujours les mots équivalents de l'ibéro-roman et, parfois, du roumain ou des langues balkaniques. De nombreux mots sont propres au sicilien : gesia « impôt dont étaient exemptés femmes, enfants, infirmes, pauvres et moines » < ar. ģizya (h) (même sens); cangemia (1264) «impôt pavé par les barbiers et les personnes qui pratiquent les saignées » < ar. haĕĕām «celui qui pose les sangsues »; etc. Contrairement à l'espagnol et à l'italien des Rép. maritimes, le vocabulaire arabe se rapportant au secteur du commerce, à la navigation, à la pêche et à la vie militaire est très limité. Il est très riche, en revanche, dans le domaine de l'agriculture, de l'hydraulique, des moyens de transport, de la maison, des ustensiles domestiques, des vêtements, de la flore. En outre, et cela constitue une exception dans les langues romanes, le sicilien connaît des verbes d'origine arabe directe : arrecamari, arricamari, reccamari « broder » < ar. vagama, vaggama « broder, tisser une étoffe » (d'après l'A. il aurait précédé l'it. ricamare « id. », la technique de la broderie ayant été introduite très tôt en Sicile); arrassari « déplacer, écarter », cal. arrassare « id. » < ar. 'arasa « être dispersé »; assaccari « ouvrir la bouche (des mourants) » < ar. saqā « exhaler son dernier souffle ». D'autres verbes dérivent de substantifs. M. P. étudie aussi quelques expressions et exclamations (elles sont beaucoup plus rares qu'en espagnol et en catalan). On peut citer, par exemple, sic. ammatula, cal. ambatula « en vain » < ar.  $f\bar{\imath}$ -l- $b\bar{a}t\bar{\imath}l$  « id. », qui a son équivalent en Espagne avec de balde « gratis », en balde « en vain » (1200) et en anc. prov. en bada, en badas, en bauda « en vain » (FEW XIX, 31). L'étude se termine par l'« Appendice onomastica », recherche étymologique sur une cinquantaine de noms de famille siciliens ou méridionaux.

# III. Termonologia geografica araba in Sicilia (p. 237-332).

M. P. présente tout d'abord les études précédentes dans ce domaine en mettant surtout l'accent sur les travaux de Michel Amari. Les études sur les noms de lieu pré-arabiques, transmis par les documents arabes du Moyen Age, se révèlent d'un très grand intérêt. Elles permettent, entre autres, d'établir le système d'équivalence entre le phonétisme roman et le phonétisme arabe et de constater, dans certains cas, des phases phonétiques archaïques des toponymes siciliens. Ainsi à [s] roman correspond en général [š] (ex. šant < santo; šagunah < Savona; bišah < Pisa); à [ $\delta$ ] correspondent [ $\delta$ ] [ $\delta$ ] ou [ $\delta$ ] (ex.  $\delta aflud\bar{t}$ ,  $\delta aflud\bar{t}$  < Cefalù). Les sources arabes conservent parfois une désinence -s (grecque ou latine) : nūt(u)s « Noto ». Peut-on envisager l'hypothèse d'une survivance de -s semblable à celle de la « zone Lausberg » (Lucanie), du moins jusqu'à la période de la présence arabe? Elle serait certes séduisante. M. P. n'exclut pas cependant la possibilité qu'il s'agisse de calques de formes byzantines avec -s conservé. Après ces considérations phonétiques M. P. donne une première liste de 110 mots environ, précédée par des références bibliographiques précises sur les recueils de termes géographiques siciliens et sur leur illustration linguistique de la part de nombreux spécialistes parmi lesquels on pourrait citer les noms de G. Rohlfs, M. L. Wagner, G. Alessio et G. Piccitto. Il y ajoute, de sa part, plusieurs toponymes et phytonymes (surtout pour Pantelleria), corrige souvent des graphies arabes inexactes en renvoyant aux sources lexicographiques les plus connues. Une deuxième liste d'environ 170 géonymes (employés en général comme toponymes) constitue la deuxième partie de l'étude. Ils sont tous attestés dans les documents arabes du Moyen Age. L'A. utilise plus particulièrement un dépouillement (qui n'est pas encore achevé) du « rollo di Monreale » (1182). Il est très difficile de localiser les toponymes et d'identifier les noms correspondants actuels (M. P. les indique dans quelques cas). Chaque mot est étudié dans le contexte où il se rencontre et avec des références précises permettant de le situer dans le document.

### IV. Contributo all'influsso linguistico arabo in Liguria. (p. 333-400).

Les rapports de Gênes avec le monde arabe sont très anciens (surtout avec El-Andalus). Dès le XI<sup>e</sup> siècle les Gênois établissent des comptoirs dans le Levant et le Maghreb. Le filon gênois a presque toujours des correspondances dans d'autres régions de l'Italie et en Espagne. Son étude a été facilitée par la publication d'un grand nombre de documents anciens de la part surtout de l'historien M. Amari. M. P. souligne aussi l'importance de l'ouvrage d'ensemble de M. L. De Mas Latrie sur les traités de paix et de commerce entre le monde chré-

tien et les arabes de l'Afrique du nord. L'étude se divise en deux parties. Dans la première, l'A. présente à peu près 110 mots (avec les différentes graphies attestées) concernant surtout le commerce ou ayant un rapport avec cette activité. Certains semblent caractéristiques de Gênes, comme casana (1224) « client, banc d'escompte » < ar. hazāna, hizāna « trésor, garde-meuble »; etc. La deuxième partie est consacrée aux noms de famille (environ 80). L'explication étymologique est difficile et M. P. nous avertit qu'il s'agit le plus souvent de propositions vraisemblables, possibles, mais non pas inattaquables. Pour les sources anciennes, il se sert de documents de Gênes et de Ligurie des XIIe et XIIIe siècles; les formes modernes sont relevées sur l'Annuaire du téléphone de cette même région.

# V. Il fosso Caligi e gli arabismi pisani (p. 407-452).

Les premiers témoignages des contacts de la république de Pise avec le monde musulman remontent au IXe siècle. (On sait qu'en 828 sa flotte lance une attaque contre les positions arabes de l'Afrique du nord). Les rapports commerciaux ont dû s'instaurer aussi très tôt : au XIe siècle, Pise dispose de comptoirs à Bougie, Alexandrie et Le Caire (Babilonia), pour ne citer que les plus florissants. Si l'influence arabe sur la culture de Pise est connue (elle apparaît très clairement dans l'architecture romane de la ville), on connaît peu de chose de cette influence sur le plan linguistique. Cela peut paraître étonnant si l'on pense au volume des documents existants et au fait que l'on doit à l'école de Pise d'avoir traduit et divulgué d'importants ouvrages arabes sur la médecine et les sciences mathématiques (M. P. cite, parmi d'autres, Leonardo Filobonacci, le célèbre traducteur du Liber Abbaci (1202). G. B. Pellegrini étudie ici deux listes de mots. Ceux de la première apparaissent dans le Liber Maiolichinus (d'un auteur pisain ou de Vérone), relatant l'expédition militaire de Pise aux Baléares, contre les Sarrasins. Les mots de la deuxième liste figurent dans les Diplômes Arabes du Regio Archivio Fiorentino, publiés par M. Amari, avec traduction. M. P. fait un bref commentaire linguistique pour chaque mot, en utilisant en partie les remarques déjà faites par M. Amari. Il ajoute des mots tirés des Statuti Pisani, publiés par F. Bonaini. Parmi les arabismes pénétrés en italien par Pise, M. P. signale garbo « l'occident » < ar. ġarb « occident », avec le radical ġarab « s'éloigner, s'absenter », dont sont issus le lat. méd. garbinus, l'it. anc. agherbino et l'it. mod. garbino (XVIe). L'étude se termine avec l'analyse de deux toponymes de Pise, à savoir Kinzica (Chinzica) et Caligi (Caligi). Pour le premier, il s'agit du nom d'un quartier; l'A. conteste l'origine arabe proposée par certains spécialistes. Elle est certaine en revanche pour le second, qui désigne un ancien canal asséché, non loin de la ville. Il dérive de l'ar. halīš « canal », attesté aussi dans d'autres régions. M. P. pense cependant que le toponyme de Pise est indépendant des autres.

## VI. Noterelle di fonetica arabo-italiana (p. 453-488).

L'A. présente, successivement, une étude sur les correspondances phonétiques dans le système des constrictives, sur les interdentales et les « liquides », sur

l'évolution b(b) > nb, mb et sur l'aboutissement des groupements consonantiques -hl-, -hl- et -ql-. En se référant à des toponymes extraits de la Géographie d'Edrisi, M. P. signale l'interprétation de [s] latin par trois graphies différentes, [š], [s] et [s] parfois [z]. Pour transcrire les affriquées de l'italien on utilise [s] ou le correspondant emphatique [s]; exceptionnellement on a recours à [g] ou [z]. La palatale [č] est rendue par l'homologue sonore; plus rarement par [š] ou [s]. En général la correspondance [s] roman [š] arabe est bien établie, comme dans les textes arabes de l'Espagne. En revanche les cas de s > s/s sont plus fréquents en Italie. M. P. ne pense pas que cela soit dû à des différences de prononciation de [s] dans les deux pays (il souhaiterait néanmoins qu'une étude sérieuse sur les prononciations régionales de [s] en Italie soit réalisée). Le choix de [s] semble dû à des contraintes d'ordre phonologique. Le s (sin) arabe ne correspondait pas tout à fait au [s] des langues européennes. Cela semble confirmé par le fait qu'Edrisi transcrivait les affriquées [ts] et [dz] par s et s et que, par ailleurs, ces deux dernières ont donné en ibéro-roman, et même dans les parlers italiens, des affriquées. Les interdentales arabes t, d, passées de constrictives à occlusives dans beaucoup de parlers maghrébins, ont donné généralement t, d, en espagnol et ailleurs, mises à part de rares exceptions. Pour les «liquides », M. P. signale le passage fréquent de [r] arabe à [l] en Ligurie (bazar > bazale), mais aussi le rhotacisme de [l]. L'étude se termine par une recherche étymologique permettant d'expliquer les doublets albicocco-bacucco et Agrigento-Girgenti.

### VII. Ragazzo (p. 489-502).

Depuis l'époque de Diez, les plus grands romanistes ont essayé d'expliquer l'origine du mot ragazzo, sans parvenir à une conclusion satisfaisante. Dans cette monographie, M. P. commence par passer en revue toutes les plus anciennes attestations du mot, à partir de la première moitié du XIVe siècle, et même en tant qu'anthroponyme, au Piémont, dès 1269. Son sens était, au départ, celui de « serf », « valet d'écurie », puis de « soldat ». L'A. le fait remonter à l'ar. raggās « courrier qui porte les lettres ou qui conduit les voyageurs, messager ». En Afrique du nord, le mot signifie » coursier «. Il est difficile de savoir comment et par quelle voie le mot a pénétré en Italie : on peut supposer que sa diffusion soit due aux échanges commerciaux et au succès de la terminologie de la douane. L'étude comprend une mise à jour datée de 1968. M. P. signale que tout de suite après la publication de son étude, J. Corominas a publié un article sur le même sujet. Le linguiste catalan aboutit lui aussi à la même base raqqās, en étudiant les plus anciennes attestations catalanes (XIVe), et pense que le mot pourrait avoir pénétré en catalan, par le sicilien. Quant aux attestations de ragazzo en France méridionale (ragas, ragach, regach), en considérant leur caractère relativement récent, M. P. pense qu'il peut s'agir d'emprunts à l'italien.

#### VIII. « Facchino » nella storia linguistica ed economica italiana (p. 503-523).

Depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, plusieurs explications étymologiques ont été proposées pour ce mot. Dans son Etym. Wörterbuch der rom. Sprachen (1887), F. Diez

enregistre les trois explications les plus courantes à l'époque : a) anc. germ. vantkin « garçon » b) ar. faqīr « pauvre » c) lat. fax. Plusieurs romanistes, parmi lesquels Lübke, Gamillscheg, Wartburg, Corominas, ont adhéré à la « thèse française » qui considère que le mot faquin (XVIe) serait issu de l'anc. français faque « sac », issu à son tour du holl. vax « sac ». M. P. fait remarquer que faquin n'est pas attesté avant Rabelais, tandis que facchino est connu en Italie vers le milieu du siècle précédent, dans plusieurs régions. Par ailleurs des «ancêtres» tels: Alfachinus, fachinus, fachi, faqui, etc., sont attestés dans des documents latins ou vulgaires dès le XIIe siècle, concernant des traités de commerce avec le monde arabe. M. P. signale en outre que les écrivains français du xvie et XVIIe siècle, considéraient le mot comme un italianisme. Son origine doit être recherchée dans l'ar. faqīh qui signifiait tout d'abord, « jurisconsulte, théologue » et, ensuite, plus généralement « expert en droit ». C'est dans ce sens que le mot doit être interprété dans les documents de Venise et de Gênes. Après une fonction probable de « scribe », le titre aurait subi une décadence, parallèle à celle de la puissance arabe en Méditerranée. A un moment donné l'Alfachinus devait être, tout simplement, un marchand arabe, transportant ses marchandises sur ses épaules, d'une ville à l'autre. D'où la nuance péjorative de tacchino, remplaçant de bastagio, bastascio, avec le sens de « porteur ».

# IX. Galica e Macalufo (p. 525-534).

G. B. Pellegrini reconstitue l'histoire de ces deux mots, appartenant à la même aire sémantique. Le premier apparaît pour la première fois en 1154, sous la forme calcas. Son sens est celui de « vente aux enchères » comme le mot arabe dont il est issu, très fréquent dans les Diplômes Arabes publiés par M. Amari. Le deuxième dérive de l'ar mahlûf « juré ». En italien le sens le plus ancien semble celui de « commissaire priseur ». Plus tard il prend aussi le sens de « pourboire que l'on donne au commissaire priseur ». C'est avec ce sens que le mot s'impose, évoluant petit à petit vers celui de « surtaxe » en général. M. P. fait une étude des différentes attestations du mot dans les régions d'Italie et il établit aussi un rapprochement avec l'esp. anc. almotalefe, issu de l'ar. mustahlaf « faire jurer », « celui qui a prêté serment ».

# X. Zerbino « stoino » (p. 535-541).

Ce mot, caractéristique de la Ligurie, est issu de l'ar. zirbīy, « carpette », et est attesté dès le XIV<sup>e</sup> siècle. M. P. dissocie de zerbino, zerbinotto, qui continuent le nom du célèbre personnage de l'Arioste, issu à son tour de la littérature épique médiévale, et qui remonte à l'ar. ǧarbī « produit de l'île de Gerba ».

# XI. Bagarino (p. 543-548).

Il s'agit d'un arabisme dont le centre de diffusion semble avoir été Rome. Le mot est attesté dès le XVIII<sup>e</sup> siècle mais il est sûrement antérieur. Son sens primitif est celui de « spéculateur, accapareur, trafiquant ». Aujourd'hui il désigne « celui qui achète en gros les billets des spectacles pour les revendre à un prix plus élevé ». M. P. étudie les différences de sens que le mot présente d'une

région à l'autre. Il pense qu'il est issu de l'ar. baqqālīn (baggālīn), connu dans Al-Andalus avec le sens de « personne qui tient boutique, marchand de détail ». Il faut signaler, dans cette étude, une importante observation de l'A. sur le jargon des « bagarini » de Rome; à savoir que leur système de numération remonte en partie à un système de numération sémitique (aleffe « un », bedene « deux », ghimene « trois », arbano « quatre », camicia « cinq », etc.)

# XII. Trabaccolo-Trabacca (p. 549-559).

Pour le premier mot, signifiant « petit bateau à 2-3 mâts, à fond plat », après une étude des plus anciennes attestations et des variantes dialectales, M. P. propose une dérivation de l'ar. tabaqah « toiture », qui aurait donné aussi le sic. trabacca, connu aussi en it. dès le XIII<sup>e</sup> siècle. Le terme a subi certainement un croisement avec trave et trabiccolo. Le passage du sens de « toiture » à celui de « bateau » reste néanmoins difficile à expliquer.

## XIII. Tracce di escatologia islamica in Giacomino da Verona (p. 561-574).

Pour l'essentiel l'objet de cette étude est d'expliquer l'étymologie de deux mots qui figurent dans le poème De Babilonia, de G. da Verona (XIIIe). Il s'agit de Barachin (vers nº 46) et fogo çamban (vers nº 106). M. P. fait remonter le premier au nom du cheval fabuleux qui amena Mahomet de La Mecque à Jérusalem et au ciel. Dans les documents des XIVe et XVe siècles le nom originel de cet animal (al-burāq) se retrouve dans les graphies alborac, elborac, elberahil, abanliz et barahit. Ces formes sont proches de Barachin. Un seul problème serait celui de l'apparition des finales comme -in. Dans le vers de Giacomino da Verona, Barachin, aux côtés de Mahomet, devint une figure infernale. Quant à çamban il remonterait à l'ar. zabāniya (plur. de zibniya) « les anges qui jettent les damnés au feu »; le mot est présent dans le turc où zebani signifie « démon infernal ». L'A. signale que des tentatives d'explication par le filon oriental avaient été proposées pour çamban, par C. Salvioni et G. Contini, entre autres. Pour Barachin, M. P. est le premier à envisager une origine arabe.

## XIV. Contatti linguistici arabo veneziani (p. 575-599).

G. B. Pellegrini entreprend une étude sur le filon arabe du vénitien, très important et très ancien, les premiers contacts entre Venise et le monde musulman remontant au IXº siècle. Après avoir passé en revue les diverses attestations du toponyme Venezia et de l'éthnique venetici dans les documents arabes, l'A. présente une liste d'arabismes tirés des documents vénitiens publiés par M. L. De Mas Latrie (étudiés déjà en partie par M. Cortelazzo), de La tarifa zoé noticia dy pexi e mesure di luogi e tere che s'adovra marcantia per el mondo (XIVº) et du Zibaldone da Canale (XVIº). Beaucoup de ces mots apparaissent aussi dans d'autres régions d'Italie. Certains sont caractéristiques de Venise. On pourrait citer achanini (1512), acanini < ar. qinnīna (plur. qanānin) « flacon à parfum »; sadro e vadro (1355) < ar. sadara « sortir » et warada « arriver au port ». M. P. consacre plusieurs pages au mot marzapane dont le nom dérive de marṭabān « vase de porcelaine dans lequel on serre des médicaments, des confi-

tures, des épices ou de l'encre ». Le gâteau aurait donc pris le nom du contenant dans lequel il était habituellement placé. Dans le sens de « récipient, coffre, boîte et même reliquaire » on le retrouve encore en Italie du sud et en Provence.

XV. L'arabo della Zingana di A. Giancarli (p. 601-634).

La zingana (« La bohémienne »), comédie de G. Artemio Giancarli, peintre et écrivain du XVIe siècle, a été publiée à Mantoue en 1545. Dans cette étude, M. P. s'intéresse à la langue du personnage principal, la « zingana », qui comporte surtout des phrases de « lingua franca », dans lesquelles apparaissent aussi des mots, voire des phrases en arabe. Sur ce problème linguistique, s'étaient déjà penchés des linguistes comme I. G. Ascoli et E. Teza. G. B. Pellegrini apporte sa précieuse contribution en expliquant de nombreux mots et, surtout, en isolant les mots et les locutions arabes dans un contexte dont la compréhension est rendue encore plus difficile par les erreurs typographiques. Il pense que l'arabe est celui des marchands du Levant présents à Venise. Quant à la « Lingua franca », il pourrait s'agir d'une imitation littéraire d'un parler italovénitien, dans la bouche d'un arabophone. Pour rendre cette imitation plus vraisemblable, Giancarli utilise des « astuces » phonétiques, telles le remplacement de p, v par b, la confusion r/l. En fait l'origine de la variété de l'arabe du texte, semble un problème difficile à résoudre. Parmi les spécialistes qui, avant M. P. ont étudié cette comédie, E. Teza semble reconnaître la variété d'arabe de l'Égypte (signalons que la « zingana » est présentée, dans le texte, comme étant originaire de ce pays). Les recherches de M. P. ont suscité le plus vif intérêt du plus grand spécialiste italien d'études sémitiques, le professeur G. Levi Della Vida, qui confirme l'hypothèse d'E. Teza. Il s'agirait, en tout cas, d'un arabe parlé « alla franca » ou même « alla zingara », c'est-à-dire avec une morphologie simplifiée à l'extrême, des verbes non conjugués et de rares oppositions de genre (pour ne citer que les phénomènes les plus fréquents).

L'ouvrage de G. Battista Pellegrini est complété par une bibliographie très importante, comprenant près de 700 titres, mise à jour jusqu'en 1970. Signalons aussi que l'auteur donne, à la fin, la liste de tous les mots italiens ou européens, des toponymes et des patronymes et la liste des mots arabes et orientaux étudiés.

Les romanistes ne peuvent que se réjouir de la parution de cet ouvrage touchant à un domaine peu familier de la linguistique romane. Nous sommes certain que les travaux de G. B. Pellegrini seront une base sûre de référence pour les futurs chercheurs qui se lanceront dans la voie des études étymologiques touchant, plus particulièrement, au domaine italien.

Michel Contini.

Mario L. Alinei, Spogli elettronici dell'italiano delle origini e del Duecento (abbrev. SEIOD, n. del recensore). II: Forme. 1: Prose fiorentine. Ed. A. Schiaffini, Mouton, The Hague-Paris, 1968, p. LXIV + 1142.

SEIOD, II: Forme. 2: Il « Novellino ». Ed. C. Segre, Società editrice il Mulino, Bologna 1971, p. x + 323; II: Forme. 3: B. Latini, La Rettorica. Ed. F. Maggini, Revue de linguistique romane.

Bologna 1971, p. x + 331; II: Forme. 4: I. da Todi, Laudi. Ed. F. Ageno, Bologna 1971, p. 1x + 561; II: Forme. 5: D. Alighieri, La Commedia. Ed G. Petrocchi, Bologna 1971, p. x1 + 1319; II: Forme. 6: Il « Libro dei Sette Savi ». Ed. A. D'Ancona, Bologna 1971, p. x + 271; II: Forme. 7: Ch. Davanzati, Rime. Ed. A. Menichetti, Bologna 1971, p. x1 + 409; II: Forme. 8: D. Alighieri, La Vita Nuova, Ed. M. Barbi, Firenze 1971, p. 1x + 191; II: Forme. 9: Il Bestiario Toscano. Edd. M. S. Garver-K. Mckenzie, Bologna 1971, p. 1x + 315; II: Forme. 10: B. Giamboni, Della miseria dell'uomo. Ed. F. Tassi, Bologna 1972, p. 1x + 325; II: Forme. 11.: D. Alighieri, Rime. Edd. M. Barbi-F. Maggini-V. Pernicone, Bologna 1972, p. x + 337; II: Forme. 12: B. Giamboni, Il Libro de' Vizî e delle Virtudi e il Trattato di virtù e di vizî. Ed. C. Segre, Bologna 1972, p. x + 478; II: Forme. 13: D. Alighieri, Il Convivio. Edd. G. Busnelli-G. Vandelli, Bologna 1972, p. x-622: II: Forme. 14: A. da Grosseto, Volgarizzamento di Albertano da Brescia. Ed. F. Selmi, Bologna 1972, p. xv1 + 625; II: Forme. 15. Prose Sangimignanesi. Ed. A. Castellani, Bologna 1972, p. x + 291.

Il grande progetto SEIOD nel quadro del quale saranno spogliati sotto tutti gli aspetti i testi italiani antichi più rappresentativi fino alla morte di Dante sta dando ora, a quindici anni dall'inizio del lavori, i primi risultati. Diciamo subito che quello che promette il titolo di questo macroprogetto, diretto con'entusiasmo e con slancio dal Prof. Mario L. Alinei, ordinario dell'Università di Utrecht, si ravvisa forse meglio dal titolo inglese (A computerized linguistic inventory of Early Italian, 960-1321). E' risaputo con quanta diffidenza la grammatica generativa e trasformazionale considera termini come corpus, inventario e sim. Tuttavia, per epoche per cui ci mancano soggetti parlanti viventi, la loro competenza linguistica può essere ricostruita, forse soltanto in parte, in base a testi di carattere non letterario e quando simili testi sono rari anche in base a testi letterari.

La presentazione dei testi spogliati è stata fatta in modo che rende possibile la loro utilizzazione e analisi scientifica da vari punti di vista. Ciò era necessario in un'epoca movimentata come è quella in cui viviamo e in cui le teorie linguistiche si susseguono con un ritmo sempre più veloce. M. Alinei accetta in linea di massima l'insegnamento della *Standard Theory* di N. Chomsky (1965) proponendo però alcune modifiche importanti che mettono in risalto il carattere eminentemente dialettico della nozione di « trasformazione » (cfr. II : Forme. 1, p. XLI ss. dell'*Introduzione*).

Siccome nel contempo l'Accademia della Crusca sta preparando il *Tesoro delle Origini* (fino al 1375, data della morte di G. Boccaccio) e il grande *Vocabolario storico della lingua italiana* e l'Istituto dell'Enciclopedia Italiana sta pubblicando l'*Enciclopedia Dantesca*, era logico che le tre équipes, quella dell'Università di Utrecht (di cui fanno parte, oltre a numerosi studiosi olandesi, anche parecchi italiani che vi insegnano) e quelle di Firenze e di Roma, unissero i loro quadri e in parte anche i loro mezzi per la migliore riuscita dell'opera sotto disamina. In sostanza, l'Accademia della Crusca è responsabile per i testi critici delle opere spogliate e l'équipe di Utrecht per l'impostazione teorica, la schedatura e l'analisi linguistica manuale e automatica dei materiali perforati.

Gli *Spogli* comprenderanno cinque serie di mole non uguale. Tutti i volumi finora pubblicati contengono *Spogli delle forme* (serie II). Vi sono previsti 55 titoli. Per le categorie di parole variabili il termine *forma* non equivale al termine *lemma* (per es., il lemma *cantare* conterrà, nella quinta serie, tutte le forme del verbo che, nella serie seconda, ricevono ciascuna un trattamento a parte (viene reso noto, per es., quante volte e in quale cantica, canto e verso Dante usa la forma *canto*, la forma *canti* ecc.).

Come si vede, nasce ora un problema che dovrà venir risolto caso per caso da coloro che utilizzeranno i volumi di SEIOD. Il valore linguistico di una forma omofona (per es. di cantassi) non sarà identico presso scrittori toscani e presso scrittori meridionali; si noteranno inoltre differenze meno forti nell'uso che ne hanno fatto scrittori toscani non coevi. Infatti, i testi previsti per lo spoglio si stendono lungo un arco di tempo di 361 anni e provengono da molte, sebbene non da tutte le regioni italiane letterariamente attive in quell'epoca. Anche le serie prima (Spogli grafici), terza (Spogli morfologici), quarta (Spogli sintattici) e quinta (Spogli dei lemmi) che avranno tre volumi ciascuna rifletteranno, come è stato previsto, la tripartizione linguistica dell'Italia e pertanto dovranno essere utilizzate tenendo conto della prospettiva diasistematica.

Gli aspetti teorici dell'intero progetto, primo del genere per quello che riguarda le fasi antiche delle lingue romanze, sono stati esposti, corredati da molti esempi pratici, nell'ampia Introduzione (p. IX-LXIV) con cui inizia il primo volume della seconda serie e dell'intera collana SEIOD (1968). Dopo un intervallo di tre anni, M. Alinei ha dato alla luce il secondo volume di SEIOD, curato non più dalla casa editrice Mouton ma da « Il Mulino » il quale ha pubblicato anche tutti i volumi ulteriori. Ogni volume contiene una breve introduzione e un'appendice con informazioni per gli utenti con il che viene reso possibile l'uso autonomo di ogni volume. I criteri non sono stati cambiati se astraiamo da una piccola innovazione tecnica, introdotta dal 2. vol. in poi. Mentre le Prose fiorentine (II, 1) contengono il Formario, l'Indice inverso e la Lista di frequenza generale (con dati di frequenza assoluta, relativa e cumulativa) delle singole forme, i voll. 2 e ss. contengono anche Liste di frequenza delle Terminazioni (cioè degli ultimi trigrammi, digrammi e monogrammi). Se un volume contiene scritti di più scrittori (o opere scritte da uno scrittore divisibili in parti ben distinte e cronologicamente non coeve ; è il caso della Commedia di Dante) viene studiata la distribuzione delle forme che appaiono in tutti i testi (o parti di un testo), in tutti i testi meno uno (per es., forme esclusive dell'Inferno e del Purgatorio; dell'Inferno e del Paradiso; del Purgatorio e del Paradiso), in tutti i testi meno

La situazione linguistica degli anni sessanta ha senza dubbio influito sulla formulazione degli scopi del progetto SEIOD. Citiamoli (II, 5, p. 1307-1308) : « 1) scopo teorico : elaborare metodi di analisi linguistica che si conformino nel più alto grado possibile alle esigenze formali della linguistica moderna : tali cioè da poter essere affidati, idealmente, ad un computer per una realizzazione intieramente automatica ; 2) scopo pratico : effettuare — con l'ausilio dei metodi sopra menzionati — spogli integrali delle forme, dei lemmi, morfologici, sintat-

tici e grafici di tutti i testi dell'antico Italiano, dal Placito di Capua (960) alle opere volgari di Dante (1321); completare tali spogli con elementari elaborazioni qualitative (indici inversi, tabelle paradigmatiche etc.) e quantitative (liste di frequenza, tabelle distributive etc.); pubblicare tutti i risultati ». Ma, come spesso avviene, anche nel caso nostro le conseguenze pratiche supereranno le speranze più audaci di M. Alinei e dei suoi collaboratori. Sebbene gli italianisti che si sono sinora valsi di SEIOD nelle loro ricerche siano poco numerosi, è già ora certo che gli *Spogli elettronici* sotto esame potranno servire benissimo anche per ricerche impostate in chiave della linguistica transfrastica, pragmatica e « standardologica », discipline queste che nel 1968 erano o del tutto ignote o ai loro primi passi. Ciò equivale alla constatazione che M. Alinei e la sua équipe hanno precorso i tempi e che la loro opera, quando sarà terminata (e comprenderà all'incirca 67 volumi), sarà un mezzo di ricerca potentissimo e indispensabile.

Žarko Muljačić.

#### DOMAINE RHÉTO-ROMAN

Theodor Ebneter, Das bündnerromanische Futur. Syntax der mit vegnir und habere gebildeten Futurtypen in Gegenwart und Vergangenheit, Bern, Francke, 1973, 288 p. (Romanica helvetica, 84).

Cette monographie extrêmement détaillée et minutieuse comble une lacune importante. La grammaire du rhéto-roman trouve là, sur le chapitre du futur, une description aussi bien synchronique que diachronique menée avec un soin et une rigueur exemplaires. Les dialectologues auront à prendre dans l'exposé méthodologique où l'auteur rend compte de ses patientes enquêtes ; le syntacticien lira avec intérêt les pages, un peu touffues peut-être, mais approfondies, sur l'analyse onomasiologique du futur ; et le romaniste appréciera cette documentation de tout premier ordre, analysée dans tous les détails, sur les emplois, fort diversifiés selon les parlers et selon les époques, du futur synthétique (inf. + habere) et des futurs analytiques (vegnir + a + int., vara + a + int., etc.) dans les parlers des Grisons : engadinois (haut-e., bas-e., parlers de la vallée de Munster), bregagliote, surmiran et romanche (subsilvain et sursilvain). Si la langue écrite tend à donner au futur une valeur « objective » qui en fait le pendant exact du passé, le présent fonctionne dans la langue parlée comme un futur non-marqué, alors que les formes proprement dites de futur se chargent là de valeurs plus ou moins modales. Le système le plus complexe appartient au surmiran et au haut-engadinois; ailleurs il s'est considérablement simplifié, parfois, comme en subsilvain, jusqu'à se réduire à un paradigme unique. Dominant aussi bien les faits romans que les faits germaniques, l'auteur réfute l'hypothèse selon laquelle le type venire +a + inf, serait dû à l'influence, par le biais des traductions, du futur allemand en werden. Il montre l'extension considérable des périphrases romanes avec venire et germaniques avec kommen et postule dès lors qu'elles ont pu se développer en formes autonomes de futur aussi bien dans les parlers des Grisons que dans les langues scandinaves. Bel effort de synthèse, où s'allie une très vaste connaissance des langues au souci intègre de la précision philologique.

Robert Martin.

S. Prader-Schucany, Romanisch Bünden als selbständige Sprachlandschaft, Romanica Helvetica vol. 60, Bern, Francke, 1970, 308 p.

Ces deux domaines linguistiques romans se situent tous deux en Suisse : il s'agit du parler rhéto-roman de la Surselva (canton des Grisons) et des parlers lombards de la vallée de la Leventina (canton du Tessin). La comparaison porte sur des phénomènes de phonétique évolutive et sur des matériaux morphologiques. Dans les évolutions de leurs matériaux phonétiques, les deux systèmes linguistiques diffèrent assez souvent : c'est parfois le rhéto-roman qui s'éloigne le plus du latin, parfois c'est le dialecte lombard. En morphologie, l'écart le plus notable s'observe dans le pluriel des noms et adjectifs. Cette comparaison entre deux domaines proches mais relevant de deux langues différentes (rhéto-roman et italien) devrait apporter quelques éléments pour la solution d'un problème soulevé récemment par M. Kramer sur l'appartenance au domaine rhéto-roman de deux régions politiquement italiennes, mais habituellement rattachées au rhéto-roman : le ladin des Dolomites et le frioulan. Retrouve-t-on, entre le ladin des Dolomites et les parlers des Grisons, des écarts aussi importants que ceux qu'a relevés entre Grisons et Tessin M<sup>me</sup> P.-S., tout au long de son ouvrage? Elle apporte en tout cas au lecteur un abondant matériel, pour la comparaison et la réflexion.

G. TUAILLON.